

DEFI AQUITAINE CLIMAT

Plan climat-énergie régional

R E G I O N



AQUITAINE

Edito

La feuille de route pour la planète est claire : diviser par 2 les émissions mondiales en 2050 par rapport à 1990 et par 4 celles des pays industrialisés. Or, en 2010, elles ont atteint un niveau record, 45 % de plus qu'en 1990. Les dernières négociations internationales, encore récemment à Durban, ont montré toute la difficulté à s'accorder sur la répartition de l'effort.

Face à des enjeux globaux et de cette ampleur, quels peuvent être le sens et l'efficacité de l'action d'une collectivité territoriale ? La Région s'est montrée volontariste dès 2007 en étant la première à adopter un plan climat. A la séance plénière de décembre 2010, la Région a décidé de lancer la démarche Défi Aquitaine Climat : le défi de proposer de nouveaux outils, de nouvelles initiatives, dans une ambition renouvelée. C'est une feuille de route, et plus encore une démarche vivante.

La Région a choisi d'être cohérente et de saisir les problématiques de l'énergie et du climat à bras le corps. Par son fonctionnement et par ses politiques sur le territoire, notre collectivité contribue à l'émission de gaz à effet de serre, 5.800 tonnes de CO₂ en 2010. Tous les services ont donc été mobilisés pour faire émerger des idées, imaginer des changements de pratiques qui s'inscrivent dans leur action quotidienne.

En 2011, notre démarche se structure autour de trois idées maîtresses :

- le besoin d'**anticipation**, pour mieux connaître les impacts du changement climatique en Aquitaine : la Région a ainsi constitué un « GIEC Aquitain », première mondiale, pour nous fournir l'aide à la décision la plus pertinente possible, en matière d'adaptation ;
- le souffle de l'**innovation**, à la fois technologique (essor industriel des filières de l'économie verte, technologies tournées vers la sobriété) et sociale (acquisition de compétences, nouveaux modes de travail à distance...) ;
- le processus d'**appropriation** par tous les acteurs : exercice difficile et de longue haleine, mais étape fédératrice essentielle afin que tous trouvent l'intérêt à agir dans le même sens. Un plan

de sensibilisation régional, faisant le trait d'union avec les connaissances produites par le « GIEC Aquitain », pourrait être conçu avec le concours et le relais des collectivités locales en Aquitaine.

Le temps, l'énergie, les compétences investis à travers le Défi Aquitaine Climat porteront leurs fruits : au-delà des coûts CO₂ évités, ce sont des milliers d'emplois créés, des impacts positifs sur la préservation de la biodiversité, des sols agricoles, de la ressource en eau ainsi qu'en termes de santé publique qui sont en jeu. Il s'agit, en somme, d'assurer notre avenir et de prendre notre part de responsabilité, d'action et d'impulsion dans ce défi mondial.

Alain Rousset

Président du Conseil Régional

Peggy Kançal

Conseillère déléguée au plan climat

SOMMAIRE

SYNTHESE	7
PREAMBULE	10
Contexte national et international	10
Les grands objectifs nationaux et européens	10
Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique	11
Contexte régional	11
Le SRCAE, Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie	12
Le « Défi Aquitaine Climat »	12
ETAPES CLEFS	14
Phase 1 : la construction en interne	14
Phase 2 : une consolidation transversale	14
Phase 3 : la confrontation au débat citoyen	15
UNE DEMARCHE VIVANTE	16
Le défi de l'appropriation des questions énergie-climat	16
L'exemplarité comme impératif	16
La mobilisation en interne : de l'impulsion à l'animation continue	16
Le changement climatique, objet complexe et choix démocratiques : le défi de la sensibilisation et de l'accompagnement des Aquitains	17
Une démarche évolutive pour innover	18
Petite lecture des fiches actions	18
Le bilan carbone pour une gestion de nos émissions	20
De nouveaux outils, de nouveaux regards	23
Une démarche coordonnée pour une meilleure cohérence territoriale	24
PAROLES D'AQUITAINS	27
Synthèse de l'étude « Les Aquitains et le changement climatique »	27
Quelques paroles d'Aquitains	28

FICHES-ACTIONS DU DEFI AQUITAINE CLIMAT	29
1 . Proposer des moyens et des outils au service de la maîtrise énergétique	33
1.1. Economies d'énergies et développement des énergies renouvelables	
1.2. Meilleure gestion des ressources	
1.3. Réduction des impacts environnementaux	
2 . Développer la connaissance et augmenter les compétences	70
2.1. Nouvelles compétences et filières	
2.2. Veille, observation, mutualisation	
2.3. Eco-responsabilité et éco-gestes	
3 . Jouer le pouvoir d'incitation et la logique de réciprocité	99
3.1. Nouveaux référentiels	
3.2. Eco-conditionnalités	
3.3. Aménagement	
ANNEXES	127
Remerciements	128
Liste des acronymes	129
Bibliographie utilisée pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre évitées et stockées	133
Liste des plans Climat-Energie en cours ou déjà adoptés en Aquitaine	134
Membres du Réseau Aquitain des Acheteurs responsables	135

SYNTHESE

Prendre la mesure des enjeux climatiques et de leurs conséquences sur notre quotidien est déjà un défi en soi. Transformer cette prise de conscience en actions concrètes qui transforment l'action de la Région, en est une autre. Et synthétiser 69 fiches actions, 315 mesures dont 111 nouvelles et la mobilisation de 24 référents développement durable en quelques lignes relève pour ainsi dire d'une gageure.

Il s'agit pourtant d'un exercice nécessaire pour s'assurer de la bonne appropriation d'un document important, du point de vue de sa taille certes, mais également de son contenu. Car ce Défi a pour vocation d'être la feuille de route pour toutes les politiques régionales jusqu'à la fin de cette mandature.

La Région a choisi de proposer, à chaque fois que c'était possible et que des données fiables existaient, une mesure en termes d'émissions de gaz à effet de serre évitées ; si l'estimation était trop incertaine elle n'a pas été prise en compte. Le « bilan carbone » est donc une estimation *a minima* du potentiel de l'action régionale. On obtient un potentiel de réduction sur le territoire de 214.669 t_{eq}CO₂ par an.

Beaucoup d'actions nouvelles ont été difficiles à estimer d'un point de vue budgétaire et la réalisation de certaines d'entre elles dépendra des moyens humains et budgétaires dont chaque direction disposera pour les années à venir. Malgré ces précautions, il a été possible de chiffrer l'engagement financier de ce plan climat à 279 M€ en 2012, soit 57 M€ hors politiques de transport.

Pour plus de lisibilité et de cohérence, les fiches ont été organisées autour de trois axes, qui reprennent les grands modes d'intervention de l'institution régionale :

→ Donner des moyens et des outils pour la performance énergétique et environnementale

On retrouve sous cet axe les actions emblématiques que sont la recherche de **sobriété**, le développement des **énergies renouvelables** et l'amélioration de **l'efficacité énergétique**, pour lesquels la Région présente un plan régional en faveur de la sobriété, de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. La Région souhaite soutenir le développement de l'ensemble des énergies renouvelables sur le territoire, car il apparaît aujourd'hui que l'avenir énergétique passe par un bouquet d'énergies renouvelables. La sobriété énergétique est aussi un axe essentiel pour atteindre des objectifs ambitieux : elle s'applique au bâtiment, comme ceux des lycées ou ceux dont la Région soutient la construction ; aux transports, en favorisant le report modal (développement des TER, nouveaux modes de déplacements professionnels, soutien au fret ferroviaire et maritime ou aux déplacements touristiques sans voiture) et la baisse des déplacements, par des centres de télétravail et téléformation.

En amont des différents processus et des consommations, il convient aujourd'hui de favoriser une **meilleure gestion des ressources**. Cela concerne l'énergie bien sûr, mais aussi l'eau, dans un

contexte où le changement climatique risque de provoquer des tensions sur l'accès à la ressource. Au quotidien, cela passe par les cantines qui proposent des produits locaux, biologiques et des repas végétariens. Un accompagnement des exploitations agricoles et de l'industrie agro-alimentaire est prévu pour les aider à mieux gérer leur consommation d'eau et d'énergie. La disponibilité et l'usage des produits du bois doivent également être étudiés pour assurer une gestion durable des massifs forestiers.

Tout au long de la vie d'un produit ou d'un service, il est possible de **minimiser la consommation d'énergie** et les matières premières en général. C'est tout l'intérêt des démarches d'éco-conception, que l'on soit dans l'industrie, dans l'agro-alimentaire, mais aussi des achats de la Région, par exemple de matériel informatique ou de produits d'entretien. Pour favoriser le développement et la diffusion de ces nouvelles pratiques, il est essentiel de favoriser la recherche et l'innovation, dans les nouveaux métiers verts ou sur les nouvelles techniques agricoles par exemple.

➔ Développer les connaissances et augmenter les compétences

Pour construire la société et l'économie de demain, il faut agir dès aujourd'hui notamment par la **création de nouvelles filières**. Avec son rôle dans la formation professionnelle continue, l'apprentissage et les lycées, la Région est un acteur de premier plan pour former aux métiers verts de demain. Ainsi toute formation dispensée en Aquitaine intégrera-t-elle un module développement durable et éco-citoyen, adapté aux enjeux spécifiques sectoriels. Ce travail par filière se déroulera aussi avec les acteurs de l'artisanat par exemple. Enfin, l'accent sera mis pour que les projets de recherche soutenus contribuent à proposer de nouvelles solutions pour demain.

Le besoin de nouvelles compétences et connaissances suppose un travail à la fois de **veille, d'observation**, pour savoir quels sont les enjeux auxquels nous devons répondre, et une **mutualisation**, une mise en réseau pour faciliter leur diffusion. L'observation et la veille passeront notamment par des observatoires : Observatoire Régional Energie Climat Air ou Observatoire des Transports pour en mesurer l'impact réel. La mutualisation passe quant à elle par une encyclopédie des savoirs « Développement durable » sur l'Aquitaine, par le développement des agendas 21 dans les lycées, par des réseaux aquitains sur les achats responsables ou pour les chargés de mission plan climat-énergie territoriaux.

Le Conseil régional a initié une mission qui regroupe **une quinzaine d'universitaires aquitains, présidée par Hervé Le Treut, climatologue français**, membre de l'Académie des sciences et membre du Groupement Intergouvernemental d'Experts sur le Climat. Elle a pour objectif de développer un pôle scientifique qui puisse à la fois travailler sur les problématiques d'adaptation du territoire aquitain au changement climatique et valider les travaux publiés dans ce domaine, selon la méthodologie du GIEC.

La lutte contre le changement climatique se traduit aussi par des choses simples, des actions de tous les jours que sont les **éco-gestes**. **L'éco-responsabilité** concerne chacun dans son domaine : la Région va accompagner les festivals pour les transformer en éco-festivals ; les hébergements touristiques, les sites naturels pour développer leur éco-responsabilité. En interne, outre une éco-conception de notre communication, les ressources humaines sont un outil précieux pour faire changer les mentalités et les habitudes : formation aux nouveaux enjeux, bilan carbone individuel sur les déplacements professionnels...

➔ Jouer le pouvoir d'incitation et la logique de réciprocité

Dans ses relations avec ses nombreux partenaires, la Région dispose d'un véritable pouvoir d'incitation, dont elle n'a pas toujours parfaitement conscience. Elle est notamment en mesure de proposer de **nouveaux référentiels** pour aider et inciter les acteurs à mieux prendre en compte les questions énergie-climat. Les champs d'application sont aussi variés que les actions régionales : les appels à projets européens ou de coopération internationale, l'artisanat, le monde de la culture, la pêche, les manifestations et installations sportives et également en interne avec la généralisation de clauses responsables dans les marchés publics.

Au-delà de l'incitation, il est parfois nécessaire d'aller jusqu'à la mise en place **d'éco-conditionnalités** pour s'assurer du respect de nos valeurs. Cela concerne avant tout nos achats, y compris ceux de formation professionnelle. Notre communication se doit en particulier de refléter notre exemplarité, sur nos supports (affiches, journal, stands,...) et nos messages. Une réflexion sur l'application dans les aides au secteur industriel est également lancée.

Enfin, l'attention de la Région doit se porter sur les **politiques d'aménagement du territoire**, sur lesquelles les leviers d'incitations et de réciprocité peuvent être utilisés. Avec le port de Bayonne, la Région dispose d'un terrain d'expérimentation. Elle travaille également sur des contrats d'axes, autour des axes de transport, sur l'implantation des zones d'activité économique, sur la définition de zones de vie multifonctionnelles. L'échange d'expériences et de bonnes idées, notamment pour les territoires ruraux, sera favorisé, tout comme l'exemplarité avec la réflexion sur les territoires à énergies positives.

PREAMBULE

Les experts sont aujourd'hui unanimes : le dérèglement climatique d'origine anthropique est une réalité incontestable. Et la planète n'est pas forcément sur une très bonne pente : les émissions mondiales ont augmenté de 45 % depuis 1990. Pour autant, ce constat ne doit pas nous paralyser, mais au contraire nous amener à poser la question : « Comment agit-on ? »

L'Aquitaine est l'une des régions françaises les plus concernées par ces phénomènes, eu égard à ses caractéristiques géographiques et économiques : les épisodes de sécheresse se succèdent, impactant de manière significative des secteurs d'activité importants de la Région (l'agriculture et la viticulture) ; la montée des eaux menace le littoral aquitain (à titre d'illustration plus de 200 Plans de Préventions des Risques d'Inondation ont été approuvés en 2005 dans le seul département de la Gironde) ; les catastrophes naturelles se multiplient (la tempête Klaus de 2009 a mis à mal un domaine clef de l'économie régionale en détruisant une grande partie de la forêt des Landes). Face à ces phénomènes, la Région Aquitaine se mobilise dans le but de faire face à un nouveau contexte énergétique et climatique qui, à bien des égards, représente un véritable défi en matière de lutte et d'adaptation face au changement climatique.

Contexte national et international

Les grands objectifs nationaux et européens

Confrontées à ces nombreux bouleversements, les instances internationales se sont unies pour mettre en place les moyens adaptés. L'enjeu est de taille : il s'agit d'inventer un nouveau modèle socio-économique qui s'appuiera notamment sur les potentiels de développement liés aux énergies renouvelables, sur les métiers dits de « l'économie verte », enfin, sur un mode de fonctionnement qui soit globalement plus solidaire.

Suite aux différents accords internationaux (Kyoto, Copenhague, Nagoya), les Etats membres de l'Union Européenne ont décidé de s'unir en 2007 pour faire face au changement climatique et adopter une politique énergétique commune. Le « Paquet Energie-Climat », adopté par le Conseil européen en 2007, fixe trois objectifs communautaires plus connus sous l'appellation des « 3 x 20 en 2020 » :

- 20% de réduction des émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2020 ;
- 20% d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique en 2020 (23% objectif français) ;
- 20% d'amélioration de l'efficacité énergétique (énergie consommée par unité de PIB).

Cette action au niveau européen, déclinée au niveau national et régional, prend tout son sens dans un contexte où les négociations internationales deviennent extrêmement difficiles. Les dernières négociations internationales de Cancun en 2010 et Durban ces derniers jours en sont l'illustration.

Chaque Etat membre a pour mission d'adopter une stratégie nationale afin de contribuer à l'atteinte de ces objectifs. Le gouvernement français a, dès lors, initié le « Grenelle de l'Environnement », défini comme « un contrat entre l'Etat, les collectivités territoriales, les syndicats, les entreprises et les associations » pour s'adapter au changement climatique, prévenir et limiter ses conséquences sur la biodiversité, les ressources naturelles, la santé etc. Une consultation nationale a ainsi débouché sur deux lois :

- La loi-cadre dite Loi Grenelle I, adoptée le 3 Août 2009 à la quasi-unanimité ;
- La loi de mise en œuvre dite Loi Grenelle II, adoptée le 12 Juillet 2010.

Ces lois concernent un grand nombre de domaines d'activités, considérés comme majeurs en France tels que le bâtiment, l'urbanisme, les transports, l'énergie, la biodiversité, l'eau, les déchets, l'industrie, la santé, offrant de cette manière une vision globale de la problématique. Cette stratégie s'appuie sur une gouvernance renouvelée favorisant la coopération et la complémentarité des acteurs.

Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique

Dans ce contexte, et comme prévu dans le Grenelle de l'Environnement, le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable, du Transport et du Logement (MEEDTL) a adopté en juillet 2011 un plan national d'adaptation du territoire national aux effets du changement climatique (2011-2015). Les répercussions du changement climatique dépassant largement la sphère strictement environnementale, ce plan répond à l'impératif de faire évoluer nos modes de faire afin de limiter les impacts sur l'économie française : conséquences des sécheresses sur la productivité du secteur agricole, aléas engendrés par la diminution de la ressource en eau, adaptation des politiques d'aménagement et du logement, ou encore effets néfastes de l'élévation du niveau de la mer.

Fondé sur différents scénarios climatiques pour la France au XXI^{ème} siècle, ce plan propose des orientations et actions gouvernementales pour amorcer l'adaptation de notre territoire. Les 211 recommandations, rédigées sous forme de fiches-action, traduisent la stratégie nationale selon les thèmes de la concertation nationale réalisée en amont de sa rédaction : santé, eau, forêt, énergie, tourisme, information etc.

Contexte régional

Ces grands objectifs nationaux se traduisent dans les territoires à travers les politiques régionales et locales. Dans ce cadre, la Région Aquitaine cherche à mieux comprendre le fonctionnement de son environnement et à mieux appréhender les bouleversements auxquels elle est exposée. Il en va de son équilibre environnemental, social et économique global.

Ainsi, la Région Aquitaine est à l'origine de l'émission de 24,8 millions¹ teq CO₂, soit 7,8 teq CO₂ par habitant ; elle doit donc réaliser un effort considérable pour répondre aux enjeux climatiques. Dans cette perspective, elle s'est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche structurée

¹ Chiffres pour 2008, d'après les chiffres utilisés dans le cadre du Schéma Régional Climat Air Energie

visant la prise en compte de ces nouveaux défis. Cette année 2011 est marquée par l'adoption de deux textes majeurs ayant pour ambition d'atténuer et de s'adapter aux conséquences du changement climatique : le SRCAE (Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie) et le nouveau Plan Climat-Energie régional intitulé « Défi Aquitaine Climat », qui doivent être, conformément à l'application de la loi Grenelle 2, adoptés avant fin 2012.

Le SRCAE, Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie

Ce schéma, qui s'inscrit dans le cadre réglementaire national, est la déclinaison régionale de la stratégie environnementale nationale, prenant en compte toutes les spécificités, faiblesses et opportunités locales. Il a vocation à définir les objectifs et les grandes orientations, à l'échelon du territoire régional à l'horizon 2020. Ce document n'est pas un plan d'actions à proprement parler, mais un document cadre qui offre des pistes d'action pour l'avenir afin de permettre à l'Aquitaine de répondre aux objectifs nationaux et de créer une dynamique de changement. Le SRCAE fixe ainsi :

- Les orientations en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre (atténuation) et d'adaptation au changement climatique ;
- Les orientations permettant de prévenir, réduire et atténuer la pollution atmosphérique, c'est-à-dire améliorer la qualité de l'air en Aquitaine ;
- Les objectifs qualitatifs et quantitatifs en termes de production d'énergies renouvelables par zone géographique.

Il comprend également le Schéma Régional de l'éolien qui est directement opposable.

Le « Défi Aquitaine Climat »

Parallèlement et conjointement à cette planification territoriale issue du SRCAE, le Conseil Régional d'Aquitaine a initié sa propre stratégie de lutte contre le changement climatique. Cette dernière se traduit par l'élaboration du « Défi Aquitaine Climat » composé de nombreuses mesures ayant pour objectif de réduire significativement l'impact carbone et environnemental des actions du Conseil Régional d'Aquitaine (politique d'atténuation) et de s'adapter aux conséquences du changement climatique (politique d'adaptation).

Dans ce cadre, une vigilance particulière doit être accordée à l'harmonisation des procédures et des mesures, notamment avec celles issues des autres documents de planification (SCOT, PLU, PDU, PADD), et à la coordination globale avec l'ensemble des acteurs impliqués, notamment les collectivités locales ayant leur propre Plan Climat Energie territorial (PCET).

La démarche sera réalisée dans un esprit de progrès permanent, avec des temps réguliers dédiés à l'évaluation sur la base d'indicateurs de suivi.

Si certaines actions sont menées dans la continuité de projets déjà engagés, l'innovation et l'imagination ont été largement convoquées pour aboutir à un document final à la fois ambitieux et réaliste.

Trois objectifs ont fait l'objet d'une attention particulière : l'anticipation, l'appropriation et l'innovation :

- **Anticiper** pour que la Région soit prête à faire face au changement climatique. Elle doit améliorer ses connaissances sur les conséquences en Aquitaine et agir pour donner à l'ensemble des acteurs les moyens de faire face.

- **Innover** pour sortir des schémas de pensée traditionnels. Nous pouvons proposer de nouvelles solutions et les diffuser sur notre territoire ; nous pouvons repenser nos politiques et la façon dont nous en mesurons les impacts.
- **Favoriser l'appropriation** de l'ensemble des acteurs aquitains. Cela suppose bien sûr que les agents et élus du Conseil Régional aient les moyens et les outils pour mettre en œuvre ce Défi Aquitaine Climat dans leur action quotidienne. Cela suppose aussi de mobiliser nos partenaires, à tous les niveaux, pour coordonner et rendre plus efficaces nos actions.

Leur prise en compte a ainsi été examinée dans chaque fiche action et traduite dans un schéma synthétique (cf. la grille de lecture d'une fiche action)

ETAPES CLEFS

Défi Aquitaine Climat : une mobilisation générale du Conseil Régional d'Aquitaine

Le « Défi Aquitaine Climat » a été élaboré en trois phases bien distinctes : une première phase de concertation en interne avec les directions concernées, suivie d'une phase de consolidation transversale afin de permettre une lecture stratégique et globale du « Défi Aquitaine Climat » et, enfin une phase de confrontation au débat citoyen.

Phase 1 : la construction en interne

Cette première étape correspond à l'élaboration du Défi Aquitaine Climat auprès des différentes directions du Conseil Régional d'Aquitaine. Elle a permis d'impulser la démarche et de mobiliser les agents. En effet, ce texte étant voué à être très opérationnel, il a été décidé qu'il serait totalement élaboré en co-construction. Il s'est, pour cela, appuyé sur 24 référents développement durable, au sein de chaque direction, qui, par leur intérêt et leurs idées, sont les relais entre le service énergie-climat et leurs collègues.

Cette première phase a ainsi été l'occasion de créer la dynamique nécessaire au succès du Défi Aquitaine Climat à travers la démonstration des enjeux et de l'importance de ce Défi grâce à l'identification des conséquences directes et indirectes des enjeux énergie/climat sur les politiques régionales.

Cette phase s'est déroulée en coopération étroite avec les différentes directions, en trois étapes :

- Présentation du Défi Aquitaine Climat visant à stimuler les directions et mobiliser les compétences internes autour de ce nouveau défi ;
- Un état des lieux des actions en faveur du climat, de l'environnement et du développement des énergies renouvelables en cours dans chaque direction, présentant les grands enjeux spécifiques à chaque direction, les résultats obtenus à la suite du Plan Climat 2007 et valorisant les actions en cours ;
- Les nouveaux leviers d'actions possibles, illustrés par des bonnes pratiques nationales et internationales, démontrant le champs des possibles et permettant après échange avec les différentes directions d'aboutir à la réalisation de fiches-actions détaillées, reprenant les actions déclinées sous forme de mesures avec des objectifs à 2014, des indicateurs de suivi et d'évaluation des politiques et les partenaires internes et/ou externes.

Phase 2 : une consolidation transversale

Cette phase permet une lecture transversale de l'ensemble des mesures : il s'agit de passer d'un plan d'action sectoriel à un référentiel d'engagement global.

Le présent document constitue la synthèse de ce travail de concertation interne et de consolidation transversale et présente sous forme de fiches-actions l'ensemble des mesures prises par les directions du Conseil Régional pour faire face aux enjeux énergétiques et climatiques actuels. Elles ont été regroupées en trois axes qui couvrent l'ensemble des mesures :

- proposer des moyens et des outils pour une meilleure gestion des ressources.
- développer la connaissance et augmenter les compétences,
- enfin, jouer le pouvoir d'incitation et la logique de réciprocité.

Ces trois axes sont détaillés et explicités juste avant la présentation des fiches actions.

Phase 3 : la confrontation au débat citoyen

La phase de réalisation en interne était nécessaire pour s'assurer que les actions proposées soient concrètes et puissent s'appliquer dans l'action quotidienne de la Région. Pour autant, il était impensable d'en rester là. Le choix a donc été fait de soumettre un projet de document, de la façon la plus large possible, afin de recueillir les avis et surtout les attentes des acteurs du territoire sur la politique énergie-climat que la Région doit mener.

En son sein, la Région a ainsi sollicité l'avis des élus en amont, ainsi qu'une contribution du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional. De plus, huit réunions de débats citoyens ont été réalisées dans toute l'Aquitaine entre le 17 octobre et le 15 novembre² : outre la présentation des grandes lignes du document, ces réunions ont été l'occasion, autour de tables rondes thématiques ou d'interventions de grands témoins, de prendre conscience des préoccupations et des propositions des acteurs socio-économiques, collectivités ou citoyens. Enfin, une version de travail du document a été mise en ligne sur le site du Conseil Régional ; les actes de ces réunions seront également disponibles en ligne.

Il nous a paru important de prendre le temps de réfléchir autour de ces propositions afin d'y répondre au mieux dans notre plan d'actions. De plus, ces remarques impliquent souvent d'autres acteurs et demandent donc qu'on s'y arrête sérieusement. Afin de profiter pleinement de la richesse des contributions relevées, le Conseil Régional a donc décidé de consacrer le premier trimestre 2012 à l'analyse de ces contributions, pour voir comment l'institution, par son action, peut y répondre. Les modifications ou nouvelles actions qui en ressortiront seront mises en avant dans le cadre du suivi du Défi Aquitaine Climat.

² Les réunions ont été organisées à Bordeaux, Sabres, Périgueux, Pau, Dax, Anglet, Agen et Nontron en coopération avec les agglomérations et les parcs naturels régionaux concernés. Toutes les informations sur ces réunions sont disponibles sur le site deficlimat.aquitaine.fr.

UNE DEMARCHE VIVANTE

Le « Défi Aquitaine Climat » vise à devenir un nouvel outil de pilotage pour toutes nos politiques régionales et nos modes de fonctionnement. Par la mobilisation créée, par l'évaluation et le suivi qui seront mis en œuvre, la Région souhaite lancer une démarche à la fois appropriable, évolutive et coordonnée.

Le défi de l'appropriation des questions énergie-climat

L'exemplarité comme impératif

L'exemplarité doit se traduire, et se matérialiser au quotidien, dans les faits et gestes de chacun, agent, élu-e et visiteur. Elle est plus qu'une responsabilité : elle correspond à un besoin et même à une attente partagée par nos parties prenantes, car nous devons appliquer les efforts que nous entendons prôner auprès de nos partenaires. La Région a ainsi l'occasion de prouver ce qu'elle avance.

Cette ambition se décline à travers 13 fiches actions sur le fonctionnement interne du Conseil Régional, qui concernent huit directions. L'exemplarité va se traduire dans nos achats (critère environnemental en critère de choix des offres, cartographie CO₂ de nos achats) ; dans nos déplacements (proposer de nouvelles solutions pour éviter les déplacements en voiture : visioconférences, trajets train + voiture de location, cartes de transports en commun) ; dans notre patrimoine (meilleure isolation des bâtiments, y compris des lycées) ; avec les moyens informatiques (dématérialisation, qualité environnementale du matériel) ; la restauration (introduction de repas bio et végétariens) ; la communication (charte d'éco-communication, renforcement des éco-conditionnalités) ; les ressources humaines (bilan carbone personnel sur les déplacements, formation aux nouvelles compétences développement durable) ou encore la gestion du port de Bayonne.

Les progrès réalisés doivent être mesurables pour pouvoir orienter notre action. Ainsi l'ensemble des fiches présentées sur notre fonctionnement représentent-elles un potentiel de réduction d'au minimum 2857 teqCO₂, dont 209 sur le périmètre actuel de notre bilan carbone. La réalisation annuelle de ce bilan nous permettra de jauger de l'efficacité des mesures prises, et de dégager de nouvelles pistes de progrès.

La mobilisation en interne : de l'impulsion à l'animation continue

Par sa construction, la démarche Défi Aquitaine Climat s'est élaborée sur un mode ascendant : la priorité a été de travailler avec les agents, dans l'ensemble des directions, pour que tous et toutes se sentent impliqués dans la démarche. L'option retenue a été de faire appel au volontariat : des référents « Développement Durable » sont à présents connus et identifiés dans chaque direction.

Leur rôle est central : intéressés par le changement climatique, ils sont le relais entre leurs collègues et la direction Développement durable. Ce rôle doit leur donner également la possibilité d'approfondir leurs connaissances sur les questions climatiques et énergétiques par des échanges, des visites, des rencontres, l'acquisition de nouvelles compétences techniques qui pourront par ailleurs être valorisées dans le cadre de leur carrière.

Plus largement, le Défi Aquitaine Climat nous interroge sur les modes de gouvernance dans le domaine du développement durable : domaine dans lequel il n'est pas rare que plusieurs objectifs soient contradictoires voire incompatibles, ou que la mise en œuvre se révèle compliquée. Des clarifications devront être apportées au niveau administratif ou politique. L'animation de la démarche, réalisée par le service énergie-climat et portée par l'élue en charge du plan climat, consistera à organiser :

- des points d'avancement avec les référents Développement durable, les DGA-directeurs, et les élus concernés pour établir un point d'avancement des actions (identification des points de blocage, difficultés d'ordre financier, managérial, technique... ; des points facilitateurs ; ...)
- des séances de restitution collective sur le bilan carbone, l'avancée du Défi...

En son sein, le Défi porte un certain nombre d'actions qui ont pour objectif de faciliter cette appropriation par tous, agents et élus : des formations pour comprendre les enjeux énergétiques dans son métier (communication par exemple), des outils (bilan carbone personnel sur les déplacements) pour mieux appréhender ses propres impacts, la mise en avant des produits bio et des repas végétariens pour la restauration. L'intranet de la Région sera en outre un outil pour faciliter les échanges entre les agents et la direction Développement durable.

Le changement climatique, objet complexe et choix démocratiques : le défi de la sensibilisation et de l'accompagnement des Aquitains

La transparence et l'honnêteté envers les Aquitains sont des valeurs essentielles à notre démarche. Nous souhaitons que ces valeurs priment toujours dans la mise en œuvre de ce plan climat.

La communication auprès du **grand public** est difficile, malgré tous les efforts mis en œuvre ; l'institution et ses compétences ne sont pas bien identifiées par une large part de la population ; en outre, la communication sur les questions climatiques reste trop souvent formelle et culpabilisante.

L'objectif est donc de mieux faire connaître les enjeux du changement climatique, l'action de la Région dans ce domaine, et en même temps de continuer à recueillir l'avis des Aquitains et leurs attentes. Le Conseil Régional réalise désormais un baromètre sur les Aquitains et le changement climatique. La première synthèse de résultats (été 2011) montre que beaucoup d'Aquitains sont déboussolés face à l'afflux d'informations, et qu'ils sont à la recherche d'une information claire et fiable, d'outils et d'incitations pour agir à leur échelle. De plus, 84 % des Aquitains pensent que la Région a un rôle important à jouer dans la lutte contre le changement climatique.

La volonté politique a été de commencer à associer la population à la démarche Défi Aquitaine Climat l'an dernier (octobre 2010) lors d'une semaine de conférences à l'Hôtel de Région et cette année, du 17 octobre au 15 novembre 2011, avec l'organisation de huit réunions de débat citoyen autour du dérèglement climatique dans six agglomérations aquitaines et les deux parcs naturels régionaux. Ces premières expériences montrent la difficulté réelle de l'exercice qui tient à la fois à la complexité du sujet qu'aux préoccupations conjoncturelles (situation de crise économique et sociale aiguë) ; mais les débats ont aussi fait remonter plusieurs traits saillants :

- une inquiétude grandissante sur l'avenir climatique et énergétique,
- une inquiétude sur les investissements publics nécessaires pour engager des actions de lutte contre le changement climatique (déplacements, habitat), dans un contexte de raréfaction financière,
- un souhait d'associer davantage les habitants aux choix opérés par les collectivités publiques.

Pour répondre à ces attentes, la Région Aquitaine va être amenée à bâtir un plan de sensibilisation dédié sur la thématique énergie-climat. Il est important de croiser les résultats du premier baromètre avec les enseignements des huit réunions publiques qui viennent de s'achever. Partant de ces constats, il sera alors question de déterminer des axes pédagogiques qui nous semblent prioritaires (la vulnérabilité de notre territoire ; le changement climatique et la solidarité - intergénérationnelle et entre territoires ; le changement climatique et la santé environnementale etc), des outils de communication privilégiés, ainsi que des événementiels dont un temps fort annuel à destination du grand public. Dans ce domaine, la Région n'agit pas seule, au contraire, il nous paraît évident d'associer étroitement tous les acteurs compétents (acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable, acteurs de l'éducation populaire, acteurs de la formation, ADEME) et tous les acteurs relais, dont en premier lieu les collectivités locales et pays porteurs de Plan Climat Energie Territoriaux. Le Défi Aquitaine Climat serait l'occasion, dès 2012, de tenter d'élaborer collectivement ce plan de sensibilisation régional, constitué à la fois de problématiques générales, régionales et de spécificités plus locales, d'outils ou d'événements qui pourraient être déclinés ou mutualisés.

Le Défi présente de nombreuses actions qui tendent à cette appropriation : la diffusion des travaux d'Hervé Le Treut sur l'adaptation au changement climatique, l'attention portée aux jeunes (dans les lycées, le festival des lycéens et apprentis, le dispositif Sac'Ados), la création d'un site internet collaboratif sur les questions climatiques, la transformation des festivals en éco-festivals, le soutien aux travaux d'isolation pour les particuliers ou encore des actions à destination du monde économique (plateforme d'information pour les TPE, accompagnement de l'éco-conception, plaquettes explicatives...).

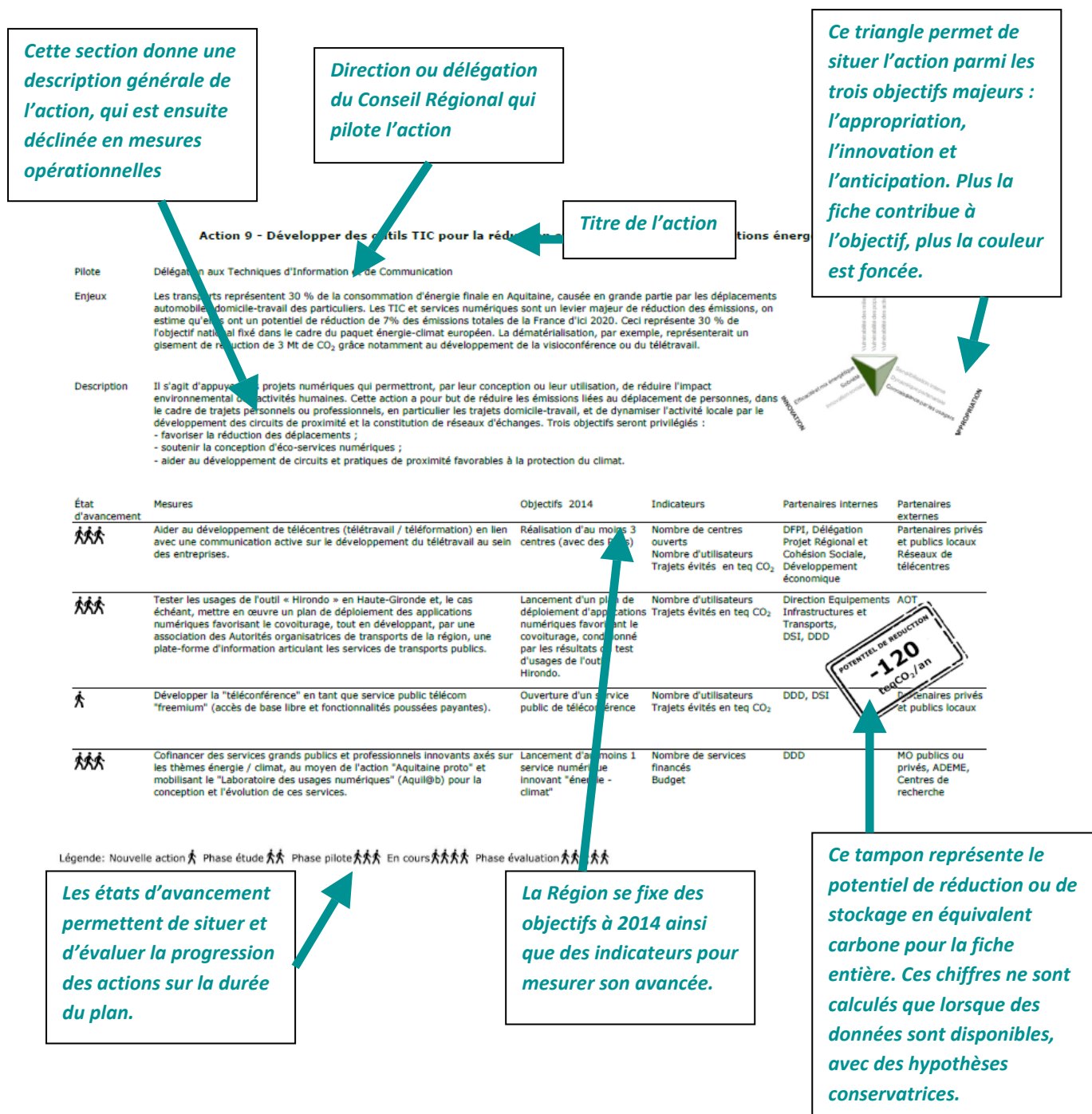
Une démarche évolutive pour innover

Petite lecture des fiches actions

Le Défi compte 69 fiches actions, ce qui peut paraître lourd. Cela s'est pourtant avéré nécessaire pour la démarche que nous avons adoptée. En effet, la logique a été de faire remonter des services

les bonnes idées qui pourront s'intégrer rapidement et de façon pragmatique dans l'action quotidienne de chacun.

C'est cette même volonté qui a guidé la réalisation des fiches, comme présenté ci-dessous :



Ces fiches actions, propres à chaque direction, seront donc un véritable outil de pilotage : chacune pourra suivre l'avancée de ses mesures et aussi anticiper les moyens humains et financiers nécessaires à leur bon déroulement.

Le bilan carbone pour une gestion de nos émissions

Depuis l'exercice 2007, la région Aquitaine réalise annuellement le bilan des émissions carbone de son fonctionnement selon les éléments de méthodes qui suivent. La mise en œuvre d'un bilan carbone depuis l'exercice 2007 a permis une amélioration continue dans la collecte et l'agrégation des données auprès des services. La production du bilan carbone est désormais plus rapide. Cette production sur plusieurs exercices est une réalisation à mettre au compte de l'avancée de la Région Aquitaine sur ce point. Elle est exemplaire dans la mesure où les variations des émissions de gaz à effet de serre sont devenues un enjeu majeur.

Périmètre

➤ EFFECTIFS

- l'ensemble des agents du Conseil Régional au 31 décembre 2010 rattachés au siège hors agents des lycées, quel que soit leur bâtiment d'affectation
- l'ensemble des élus du conseil Régional soit **85 conseillers régionaux**
- l'ensemble des membres du Conseil Economique et Social Régional **soit 119 représentants**
- les personnels des prestataires permanents **soit 50 personnes environ**

➤ BATIMENTS : prestations de maintenance et travaux

- Hôtel de Région
- Croix des fontaines
- Horizon
- Rue Lecoq

➤ ACTIVITES

- Achats et dépenses liés au fonctionnement du conseil Régional soit une assiette de 12, 1 M€ TTC en 2010
- Eléments exclus :
 - paie des agents,
 - indemnités des conseillers régionaux,
 - impôts,
 - achats de formation professionnelle à destination des habitants du territoire aquitain,
 - maintenance, achats de travaux et constructions en dehors de ceux liés aux bâtiments du siège,
 - subventions et financements liés aux règlements d'intervention,
 - achats et participations à la maintenance des infrastructures et équipements de transports

En 2011, le périmètre a été élargi pour l'exercice 2010. Il comprend le périmètre précédent ainsi que les émissions liées aux bâtiments suivants : Bâtiment de Malagar, Port de Bayonne, Point Centre, Petite tour 2000, Maison de l'Aquitaine, Bruxelles, Jardins de Gambetta et Immeuble MARCEAU jusqu'à la date effective de cession.

Rubriques du bilan carbone

La méthodologie ADEME présente les émissions de carbone selon le type de biens ou activités. Elles sont classées par rubrique. Elles ont été définies à l'issue de recherches et travaux et constituent un élément de référence reconnu et admis.

Energie : Cette rubrique calcule les émissions liées à la consommation d'énergie : électricité, géothermie, fuel³...

Fuite de fluides frigorigènes : Cette rubrique prend en compte les éventuelles émissions directes liées aux appareils de réfrigération et/ou climatisation.

Déplacements : Cette rubrique totalise les émissions liées à l'ensemble des déplacements des agents, des élus, des visiteurs :

- Trajets domicile travail ⁴
- Trajets professionnels : indemnités kilométriques des élus et /ou représentants CESER, kilométrage des véhicules de la collectivité, essence, kilométrage des déplacements en avion, train
- Déplacements des visiteurs : un sondage est réalisé auprès des visiteurs

Selon le mode de déplacement : voiture, train, avion, le kilomètre parcouru est plus ou moins émissif. Les kilométrages sont donc totalisés par modes de déplacement et convertis ensuite en GES selon la table de l'ADEME. La rubrique déplacements est l'une des rubriques pour lesquelles la fiabilité des résultats est forte. La marge d'incertitude est d'environ 10 %.

Achats de matières et services : Cette rubrique recense les émissions liées aux achats concernant le fonctionnement du siège. D'une manière générale, les achats sont classés selon 2 types : peu émissifs ou fortement émissifs. C'est une des rubriques où la marge d'incertitude est la plus forte soit 20 à 30 %.

Fret : Cette rubrique comptabilise les émissions liées aux transports des marchandises acquises par le conseil régional. Cette rubrique peut augmenter du fait d'une meilleure connaissance des types de fret.

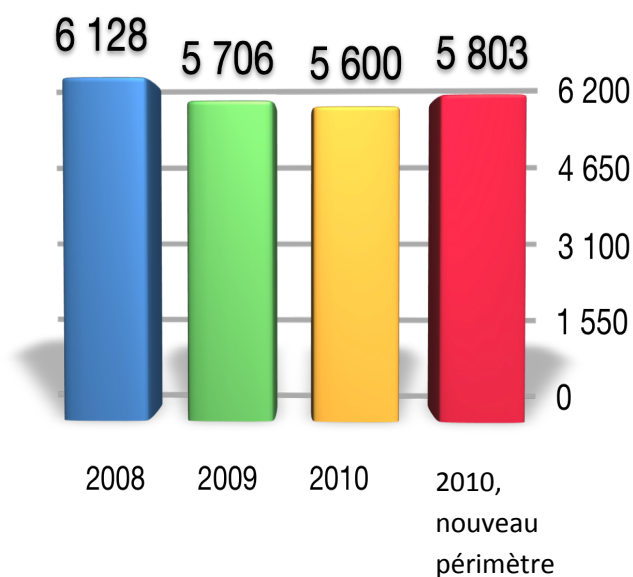
Déchets : Cette rubrique comptabilise les émissions liées aux déchets. Compte tenu de l'activité du conseil Régional, cette rubrique est marginale.

Immobilisations : Cette rubrique recouvre les GES émis lors de la construction des bâtiments ou de la fabrication des biens soumis à amortissement durant la durée de leur amortissement : véhicules, équipement informatique, travaux.

³ Le fuel est utilisé de manière marginale pour les essais mensuels des transformateurs

⁴ Un sondage est réalisé auprès des agents et des élus

2007 à 2010*	2008	2009	2010	2010, nouveau périmètre
Energie	219	218	197	217
Fuites de gaz de clim	43	43	20	20
Déplacements	1 874	1 912	2 100	2 235
Achats matériels	2 825	2 273	2 056	2 056
Fret	103	103	125	125
Déchets	3	2	2	2
Immobilisations	1 060	1 155	1 101	1 148
Total émissions	6 128	5 706	5 600	5 803



Commentaires

Les postes achats, immobilisations, déchets et fret sont globalement maîtrisés ; le poste Energie est performant.

Le poste déplacements subit une augmentation continue en contradiction avec nos objectifs. Malgré un report modal effectif sur le train, les déplacements professionnels en voiture augmentent. Les déplacements longs courriers ont connu une augmentation certaine : exposition universelle, déplacements de l'équipe de football à la Réunion, congés bonifiés etc. Les trajets domicile travail en voiture s'allongent.

Le bilan carbone est donc un outil qui nous permet aujourd'hui de suivre nos émissions au plus près et donc de savoir où réagir et où nous devons porter nos efforts.

De nouveaux outils, de nouveaux regards

→ Une nouveauté de ce Défi est de pousser à raisonner en termes de **coûts carbone évités**. En effet, si l'on souhaite que le développement durable en général et les questions énergie-climat en particulier entrent dans la culture et dans les schémas de décisions, il faut commencer à regarder d'autres critères que les critères financiers ou en termes d'emploi, pour importants qu'ils soient.

Ce raisonnement en coût carbone doit également permettre de trouver des solutions vraiment bénéfiques, et d'éviter ainsi les fausses bonnes idées. Le Défi prévoit ainsi de mesurer l'impact du système de TER de la Région sous l'angle de son coût carbone, afin de pouvoir montrer et quantifier l'impact positif de cette politique.

A chaque fois que cela a été possible, le potentiel de réduction de gaz à effet de serre a été chiffré et calculé. Il est en effet important pour nous de proposer une autre évaluation de l'action publique ; cela montre aussi l'impact concret des politiques régionales, pour nous qui sommes gestionnaires de l'Aquitaine. Notre capacité à faire baisser les émissions ne se limite pas au potentiel affiché. Certaines actions, de par leur nature ou par le manque de données actuelles, ne sont pas chiffrables. Et des hypothèses conservatrices ont été prises pour ne pas gonfler artificiellement ce chiffre. Ici nous affichons la volonté d'être honnête et crédible envers toutes nos parties prenantes : ne pas afficher des résultats ou des objectifs qui ne seraient pas fiables ou réalisables, comme on le constate trop souvent... L'un des mérites de ce plan est donc aussi de favoriser la remontée de données et un meilleur suivi de nos politiques.

Au-delà de cette approche carbone, le Conseil Régional souhaite également lancer la réflexion sur les externalités positives de son action de lutte contre le changement climatique. Parmi les actions proposées, certaines auront en effet un impact positif sur la santé (réduction des transports, des pesticides avec l'agriculture bio), sur l'emploi (création d'emplois dans les nouvelles filières vertes comme les énergies renouvelables) ou encore sur la biodiversité (maintien des niveaux d'étiage dans les cours d'eau). Il n'est bien sûr pas possible de quantifier et surtout de chiffrer ces impacts positifs, mais ils seront identifiés à chaque fois que cela est possible, en lien notamment avec le rapport développement durable.

→ Avec ce plan d'actions, la Région a cherché à rendre des comptes, en donnant des **indicateurs de suivi** chiffrés pour expliciter l'impact de nos actions. La Région souhaite ainsi rendre des comptes et pouvoir justifier de la bonne gestion des ressources, y compris carbone, qui lui sont confiées.

La Région produit également chaque année un rapport de développement durable, qui présente de façon synthétique les performances du Conseil Régional en termes de respect des grandes finalités du développement durable (préservation de la biodiversité, cohésion sociale et épanouissement,...). La lutte contre le changement climatique en fait bien sûr partie. Il s'agit d'éviter les redondances entre ce rapport, qui a vocation à être synthétique et à traiter sur le même plan l'ensemble des enjeux du développement durable. Le Défi Aquitaine Climat entend, de son côté, rendre compte de façon plus détaillée des performances dans la lutte contre le changement climatique. Les données que le Défi va faire remonter serviront à affiner les indicateurs retenus dans le rapport

développement durable et ainsi le rendre toujours plus pertinent. Inversement, la présence du rapport montre bien que la Région n'a pas mis d'ornières « carbone » qui l'empêcheraient de prendre en compte tous les objectifs d'un développement vraiment durable.

➔ Face à des sujets complexes, nous avons toujours besoin de **nouvelles données**, de nouvelles connaissances, et de **regards différents** sur notre action. La Région va donc s'appuyer sur différents observatoires pour mieux connaître la situation en Aquitaine et agir en conséquence. Outre la mission conduite par Hervé Le Treut sur l'adaptation de l'Aquitaine au changement climatique, le Défi Aquitaine Climat prévoit la mise en place de plusieurs observatoires d'aide à la décision. Suite au Schéma Régional éponyme, un Observatoire Régional de l'Energie, du Climat et de l'Air va être mis en œuvre avec les services de l'Etat, l'ADEME et l'AIRAQ, en partenariat avec des acteurs qualifiés tels que l'Agence Locale de l'Energie et du Climat. Les travaux pourront être complémentaires de ceux menés par l'Observatoire Pyrénéen du Changement climatique. En outre, la création d'un Observatoire des Transports est prévue, pour mesurer les usages, les flux, mais aussi les émissions de GES, et étudier les coûts évités ou encore les offres commerciales.

Quelques exemples d'actions sur le suivi et l'évaluation des résultats : mesure de l'impact carbone dans les lycées (sur le fonctionnement et la restauration), contrôle des critères de sélection des achats publics, éco-conditionnalités sur certaines aides (industrie, communication,...), observatoire des circuits courts en agriculture, mesure en coût carbone des TER, création de nouveaux référentiels (pour les TIC, la pisciculture, l'industrie)...

Une démarche coordonnée pour une meilleure cohérence territoriale

Dans le baromètre sur les Aquitains et le changement climatique, les Aquitains ont exprimé le besoin de clarté et de cohérence entre les différentes politiques menées par les collectivités locales et par l'Etat. Le Conseil Régional va donc chercher, à répondre à cette attente en renforçant les liens qui existent entre les différents acteurs en Aquitaine.

Les débats énergie-climat qui viennent d'être menés sur notre territoire ont, par ailleurs, mis en exergue le besoin partagé de hiérarchiser les enjeux et les priorités dans un souci de cohérence et d'efficacité des actions de lutte contre le changement climatique et d'adaptation.

➔ Vers une vision politique partagée des enjeux énergie-climat régionaux

La Région s'est engagée pour le développement de structures de gouvernance partagées entre élus avec le lancement de la Conférence des Exécutifs aquitains, qui se réunit deux fois par an. Il est proposé que la Conférence des exécutifs intègre dans son plan de travail, en 2012, une séance dédiée aux questions énergie-climat. Celle-ci serait l'occasion :

- de repréciser les objectifs retenus pour la région, dans le cadre du SRCAE
- d'en détailler les traductions opérationnelles (déplacements, habitat notamment)

- de proposer une hiérarchisation des enjeux, et de dégager une priorité majeure pour les prochaines années
- d'être force de proposition sur des outils structurants régionaux (comme une SPL dédiée à un plan massif de rénovation de l'habitat tertiaire ou un plan de communication sur la lutte contre le changement climatique à destination du grand public)

Ce forum pourra également être l'occasion de s'inspirer d'actions d'autres collectivités et d'avoir une vraie gouvernance régionale.

→ Des appuis techniques et mutualisés⁵

Le Conseil Régional, en partenariat avec l'ADEME et les services de l'Etat, a lancé un **réseau des chargés de mission plan climat**, dont le but est de favoriser les retours d'expérience pour rendre toujours plus pertinents les démarches énergie-climat de chacun et pour coordonner au mieux les différentes actions. Ce réseau est parti du constat que les collectivités d'Aquitaine ont besoin de compétences et d'éclaircissement sur des sujets souvent complexes, comme l'adaptation ou le suivi des différentes législations. De plus, c'est un souci de cohérence entre les différentes actions qui a poussé à la création de ce réseau.

Lancé en juillet 2011, il a réuni une quarantaine de personnes issues de tous types de collectivités (Conseils généraux, agglomérations, pays, parcs, services de l'Etat), puis lors d'une réunion début décembre. La mobilisation montre bien le fort besoin exprimé, notamment vis-à-vis des nouvelles obligations ; 2012 sera aussi l'occasion d'aborder des thèmes tels que l'adaptation, la coordination des politiques énergie-climat, les financements innovants ou les nouvelles démarches de type « Territoires à énergie positive ». Le réseau s'appuiera fortement sur les structures déjà existantes, comme certains réseaux départementaux. Des réunions délocalisées auront lieu dès 2012. La Région est bien dans son rôle pour répondre aux besoins d'outils et de coordination exprimés par les collectivités aquitaines.

→ D'autres réseaux territoriaux fonctionnent aujourd'hui en Aquitaine : c'est le cas par exemple du réseau aquitain des acheteurs éco et socio responsables, qui regroupent près de 900 personnes. Créé en 2008, son objectif est de faciliter les échanges entre les membres et les fournisseurs en partageant les expériences, soutenir les réalisations d'achats responsables en Aquitaine, engager des actions concrètes avec des collectivités de taille significative (potentiel d'impact, capacité d'organisation, effet levier sur l'offre etc) et faire bénéficier les plus petites structures des retours d'expériences. En 2012, il est proposé que le réseau se structure en association, pour remplir de façon toujours plus pertinente son rôle pour la diffusion de politiques d'achats responsables.

A titre d'exemple, les émissions du poste des achats matériels et de service du Conseil régional a été évalué à 2056 teqCO₂ en 2010, soit plus de 35% du total de ses émissions cette même année.

⁵ La liste des membres du réseau Aquitain des Acheteurs responsables, ainsi que celle des plans climat-énergie en cours sont présentées en annexe.

➔ Des initiatives émergentes et expérimentales dès 2012

Dans le cadre du Défi, d'autres mises en réseaux sont prévues, par exemple pour les pays d'Aquitaine et les Conseils de Développement, via des échanges d'initiatives exemplaires autour de l'organisme Pays et Quartiers d'Aquitaine.

Pour répondre au besoin exprimé de « re-territorialisation » de la production énergétique, la Région a lancé un Plan régional en faveur de la sobriété, de l'efficacité énergétiques et du développement des énergies renouvelables pour approfondir le volet territorial de son action.

Ainsi, suite à l'initiative Territoires à énergie positive, menée depuis juin 2011 par le réseau Comité de Liaisons des Energies Renouvelables, la Région lancera un appel à projets autour de cette nouvelle notion de territoires à énergie positive. Ce réseau regroupe déjà une quinzaine de territoires, à l'initiative de la Communauté de communes du Mené, en Bretagne, qui souhaitent engager une démarche globale d'organisation du territoire (développement voire autosuffisance des énergies renouvelables, nouvelle organisation du territoire, articulation de l'urbain et du rural). Partant de la notion d'énergie positive, qu'on applique aujourd'hui au bâtiment, le réseau cherche à voir ce que signifie être un territoire à énergie positive, et propose d'échanger et de progresser sur cette voie.

Enfin, l'Aquitaine continuera à coordonner ses travaux avec d'autres régions et territoires, à travers les groupes de travail de l'Association des Régions de France ou le réseau Territoires à énergie positive / CLER.

PAROLES D'AQUITAINS

En vue de préparer la phase de concertation externe sur Défi Aquitaine Climat dans la Région, qui a eu lieu du 17 octobre au 15 novembre 2011, le Conseil Régional a souhaité élaborer un « baromètre d'opinion des Aquitains » afin de mesurer et de suivre dans le temps :

- le niveau de connaissance, de préoccupation et d'implication des Aquitains en matière de changement climatique,
- leur niveau de satisfaction à l'égard des actions publiques menées par la Région
- et, enfin, leurs attentes en la matière.

Ainsi au second semestre 2011, 25 entretiens quantitatifs d'une heure ont été réalisés sur toute l'Aquitaine afin de préparer une étude qualitative auprès d'un échantillon représentatif de 1000 personnes âgées de 15 ans et plus.

Synthèse de l'étude « Les Aquitains et le changement climatique »

D'après cette étude, 71 % des Aquitains se déclarent préoccupés par le changement climatique. Ce chiffre qui peut paraître de prime abord important, ne se situe en fait qu'au 8^{ème} rang des préoccupations régionales loin derrière les préoccupations économiques et sociales, tels que la baisse du pouvoir d'achat et l'emploi. Néanmoins, il se dégage de cette étude une certaine forme d'inquiétude face à ces enjeux et ceux qui sont préoccupés par ces questions s'accordent à dire que l'enjeu est planétaire.

Le niveau de connaissance des Aquitains sur le changement climatique est relativement bon mais se focalise sur des problématiques très locales, qui les touchent directement. Ainsi, lorsque l'on évoque le changement climatique, deux notions majeures se dégagent : en premier lieu la notion de « réchauffement » (14%) et celle de « pollution » (13%). Si les Aquitains sont nombreux à s'accorder sur la question des causes du réchauffement climatique - l'activité humaine à 54% et en particulier celle des entreprises à qui 81% des personnes interrogées reprochent de ne pas en faire suffisamment pour lutter contre le changement climatique - ils le sont beaucoup moins sur les conséquences. Ils estiment d'ailleurs être nettement moins bien informés à ce sujet que sur les causes (48% estiment être bien informés sur les conséquences contre 55% sur les causes). Ainsi les types de conséquences citées spontanément par les Aquitains sont très diverses mais traduisent une nouvelle fois le quotidien des Aquitains, ce qui les impacte ou les a déjà impacté directement : l'augmentation des températures pour 22% d'entre eux, l'augmentation des périodes de canicule et de sécheresse pour 20%, le renforcement des phénomènes météorologiques extrêmes comme les tempêtes pour 15% et enfin le dérèglement climatique (« il n'y a plus de saisons ! ») pour 14%.

La majorité des Aquitains se déclarent prêts à agir pour participer à l'effort collectif même si plus d'un tiers d'entre eux se disent insuffisamment informés des bons gestes à adopter pour préserver le climat et l'environnement. 84% des Aquitains estiment que le Conseil régional a un rôle moteur à jouer, en favorisant la mise en place de panneaux solaires sur les lycées par exemple (38%), en aidant

les agriculteurs à varier leurs cultures (31%) et en soutenant les activités et emplois dans le secteur des énergies renouvelables (le solaire en priorité pour 57% d'entre eux) par exemple.

Quelques paroles d'Aquitains

A travers ces études (qualitative et quantitative), quatre profils types d'Aquitains face au changement climatique ont émergé :

- Les **déboussolés** (31% des personnes sondées), qui se sentent totalement dépassés par ces phénomènes : ils ont un faible accès à l'information et n'ont pas de vision globale de la problématique, face à laquelle ils se sentent démunis. Quelques paroles d'Aquitains « déboussolés » :
 - *On subit, je n'y peux rien à mon petit niveau*
 - *La couche d'ozone, oui c'est plus important que le changement climatique: avant j'attrapais des coups de soleil sans crème, maintenant on met de la crème et on a des coups de soleil*
 - *Entre nous il y a plus important que ça*
 - *Oui il y a la sécheresse, c'est dramatique... en Charente mais pas ici, chez nous ça va*
 - *Pas évident de décoder tout ça, c'est compliqué*
- Les **engagés** (31% des personnes sondées), qui ont une conscience aigüe de ces enjeux et problématiques et sont bien informés. Quelques paroles d'Aquitains « engagés » :
 - *C'est notre responsabilité de tous, de chacun*
 - *Il y a des émigrés climatiques, les enjeux sont un challenge*
 - *Nous sommes locataires de la terre*
 - *Je n'attends pas que les autres agissent pour agir*
 - *Je me sens responsable, alors j'y vais....*
- Les **éveillés** (20% des personnes sondées), qui sont conscients de la réalité du changement climatique mais sont toujours en questionnement et inquiets. Quelques paroles « d'éveillés » :
 - *Je suis préoccupé pour mes enfants et mes petits enfants, nous on y échappe, donc c'est bien de se poser la question du climat maintenant*
 - *J'y crois au changement climatique, il y a des signes, c'est **réel***
 - *J'aimerais faire quelque chose mais je ne sais pas quoi faire*
 - *On peut ralentir la tendance, pas l'inverser*
 - *Il faut qu'on nous donne des idées et qu'on nous motive*
- Les **indifférents** (18% des personnes sondées), qui ne se sentent pas concernés, ne veulent ni comprendre ni savoir. Quelques paroles d'Aquitains « indifférents » :
 - *« c'est la nature qui reprend ses droits »*
 - *Greenpeace, c'est admirable mais je ne me sens pas concernée, j'ai un regard poétique sur le monde*
 - *Le changement climatique c'est un grand mot à la mode*
 - *Les medias grossissent le phénomène*
 - *Je ne pense pas que je pollue beaucoup*

FICHES-ACTIONS DU DEFI AQUITAINE CLIMAT

1 . *Proposer des moyens et des outils au service de la maîtrise énergétique*

1.1. Economies d'énergies et développement des énergies renouvelables

POLITIQUES

- Action 1 – Plan régional en faveur de la sobriété, de l'efficacité énergétiques et des énergies renouvelables
- Action 2 – Promouvoir le développement de toutes les énergies renouvelables
- Action 3 – Améliorer l'efficacité énergétique dans le bâtiment et l'éclairage
- Action 4 – Réduire les émissions de GES liées au transport de voyageurs
- Action 5 – Réduire les émissions de GES liées au transport de marchandises
- Action 6 – Réduire la consommation énergétique des processus de fabrication de l'industrie agroalimentaire
- Action 7 – Réduire les émissions liées au transport lors d'évènements culturels
- Action 8 – Réduire les impacts liés aux déplacements des touristes
- Action 9 – Contribuer aux actions d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable pour les hébergements touristiques
- Action 10 – Réduire l'impact carbone et énergétique des TIC
- Action 11 – Développer des outils TIC pour la réduction et la gestion des consommations énergétiques

FONCTIONNEMENT INTERNE

- Action 12 – Rendre les bâtiments des lycées plus sobres, voire producteurs d'énergie
- Action 13 – Diminuer l'impact environnemental de l'ensemble des bâtiments de la Région
- Action 14 – Améliorer la performance énergétique des déplacements du Conseil Régional

1.2. Meilleure gestion des ressources

POLITIQUES

- Action 15 – Réduire l'impact environnemental des exploitations agricoles
- Action 16 – Faire de la forêt un moteur de la lutte contre le changement climatique
- Action 17 – Participer à la mise en place d'un plan de gestion de la ressource en eau
- Action 18 – Rendre la Région exemplaire en termes de réduction de l'impact carbone de la restauration collective dans les lycées

FONCTIONNEMENT INTERNE

- Action 19 – Diminuer l'empreinte carbone de la restauration collective du Conseil Régional
- Action 20 – Pour les objets promotionnels, passer d'une logique de quantité à une logique de qualité environnementale

1.3. Réduction des impacts environnementaux

POLITIQUES

- Action 21 – Soutenir les secteurs industriels de l'économie verte
- Action 22 – Réduire l'impact environnemental des processus de production des filières industrielles
- Action 23 – Réduire l'impact des produits issus de l'industrie agroalimentaire par l'éco-conception
- Action 24 – Optimiser le stockage naturel de carbone des exploitations agricoles
- Action 25 – Faire de l'Aquitaine la première région productrice de produits biologiques de France
- Action 26 – Adapter le secteur agricole aux changements climatiques actuels et futurs
- Action 27 – Réduire l'impact des équipements des lycées aquitains

FONCTIONNEMENT INTERNE

- Action 28 – Réduire les impacts environnementaux de l'informatique de la Région

2 . Développer la connaissance et augmenter les compétences

2.1. Nouvelles compétences et filières

POLITIQUES

- Action 29 – Soutenir le développement de la recherche dans les domaines climat/énergie, avec pour objectif de faire de l'Aquitaine une région motrice en France
- Action 30 – Sensibiliser les acteurs de l'éducation aux effets du changement climatique en poussant à l'action
- Action 31 – Ancrer la problématique énergie / climat dans le contenu des formations professionnelle initiales : vers une évolution des cultures professionnelles
- Action 32 – Sensibiliser l'ensemble des parties prenantes de la formation professionnelle continue
- Action 33 – Ancrer le concept de développement durable et la problématique énergie / climat dans le contenu de l'ensemble des formations professionnelles continues
- Action 34 – Accompagner l'émergence de nouveaux métiers et de nouvelles compétences à travers la formation professionnelle continue
- Action 35 – Informer et sensibiliser les acteurs de l'artisanat et TPE sur les enjeux du changement climatique
- Action 36 – Favoriser un développement propre et l'adaptation des pays du Sud

2.2. Veille, observation, mutualisation

POLITIQUES

- Action 37 – Anticiper les conséquences du changement climatique sur les milieux naturels
- Action 38 – Favoriser la diffusion de connaissances sur les évolutions du climat
- Action 39 – Faciliter l'appropriation par les Aquitains des problématiques énergie / climat

- Action 40 – Favoriser la création de services numériques d'aide à l'adaptation au changement climatique
- Action 41 – Définir des outils pour permettre de mesurer et réduire les émissions de GES liées au transport en Aquitaine
- Action 42 – Pérenniser et optimiser la dynamique initiée autour des Agendas 21 lycéens

2.3. Eco-responsabilité et éco-gestes

POLITIQUES

- Action 43 – Inciter l'ensemble des parties prenantes de la formation professionnelle initiale à faire évoluer leur comportement
- Action 44 – Mobiliser les acteurs du territoire autour des questions énergie-climat
- Action 45 – Diffuser une démarche développement durable auprès des festivals
- Action 46 – Sensibiliser les acteurs du tourisme et développer des outils et des réseaux

FONCTIONNEMENT INTERNE

- Action 47 – Donner à chaque employé du Conseil Régional les moyens de réduire son empreinte carbone
- Action 48 – Inscrire les actions de communication dans une démarche environnementale globale
- Action 49 – Mettre en place des dispositifs de formation et d'information des agents et techniciens de la délégation Projet Régional et Cohésion Sociale

3 . Jouer le pouvoir d'incitation et la logique de réciprocité

3.1. Nouveaux référentiels

POLITIQUES

- Action 50 – Proposer des financements innovants aux acteurs du territoire pour développer des projets énergie-climat
- Action 51 – Mettre en place un plan d'actions "économie d'énergie" par filière artisanale
- Action 52 – Impulser une prise de conscience dans les secteurs édition et cinéma
- Action 53 – Améliorer la prise en compte des enjeux énergie-climat sur les scènes
- Action 54 – Encourager des pratiques exemplaires dans le monde sportif et de la jeunesse
- Action 55 – Récompenser les aspects énergie-climat dans les appels à projets de dimension internationale
- Action 56 – Faire naître des projets européens avec une forte dimension énergie-climat

FONCTIONNEMENT INTERNE

- Action 57 – Définir une politique d'achats responsables de l'institution

3.2. Eco-conditionnalités

POLITIQUES

- Action 58 – Généraliser l'éco-conception des produits et processus industriels
- Action 59 – Favoriser le développement des structures de l'IAE et de l'ESS engagées sur la thématique énergie / climat
- Action 60 – Conforter une pêche et aquaculture durables
- Action 61 – Réduire l'impact énergétique de la formation professionnelle initiale

FONCTIONNEMENT INTERNE

- Action 62 – Réduire l'impact environnemental des achats du Conseil Régional
- Action 63 – Renforcer les éco-conditionnalités existantes sur les marchés de la communication

3.3. Aménagement

POLITIQUES

- Action 64 – Accroître la prise en compte des enjeux climatiques et énergétiques dans les politiques d'aménagement et de développement des territoires ruraux
- Action 65 – Favoriser le partage d'expérience entre les différents territoires, pays et communautés de communes
- Action 66 – Favoriser la mise en cohérence des politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme infra territoriales et régionales pour la réduction des GES
- Action 67 – Contribuer à la réduction de l'empreinte carbone des complexes universitaires
- Action 68 – Mettre en place un plan régional des déchets des lycées (réduction, collecte, traitement)

FONCTIONNEMENT INTERNE

- Action 69 – Améliorer la performance environnementale du port de Bayonne

1. PROPOSER DES MOYENS & DES OUTILS AU SERVICE DE LA MAÎTRISE ENERGETIQUE

1.1. Economies d'énergies & développement des énergies renouvelables

Politiques : actions 1 à 11

Fonctionnement interne : actions 12 à 14

Action 1 - Plan régional en faveur de la sobriété, de l'efficacité énergétiques et des énergies renouvelables

Pilote Direction Développement Durable

Description Le Plan régional en faveur de la sobriété énergétique et du développement des énergies renouvelables traduit la volonté et l'ambition de la Région d'y contribuer par des dispositifs d'incitation, d'impulsion et de fédération auprès des acteurs sur le territoire régional.

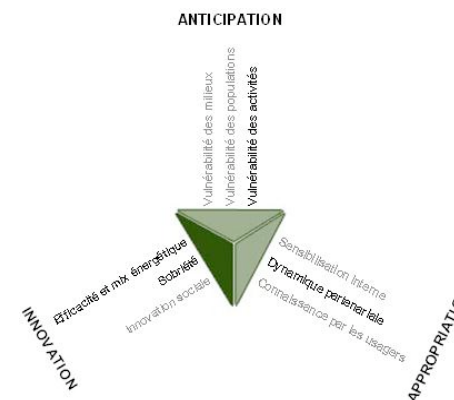
Il s'inscrit dans la continuité de la stratégie menée par la Région depuis de nombreuses années, à savoir une politique intégrée de filière à caractère industriel sur la chaîne de la valeur ajoutée (de la Recherche/Développement à l'industrialisation en incluant la formation).

De plus, s'agissant à la fois de filières nouvelles ou en mutation, ce plan s'attachera en tout premier lieu à initier une politique de sobriété, créant des outils pour dégager des « gisements de négawatts ». Il consistera à faire des énergies renouvelables un secteur industriel de pointe en Aquitaine, dans une approche intégrée entre les différentes filières et accompagnée par une politique R&D renforcée. La Région peut également avoir un fort effet d'impulsion et de soutien par un plan de formation spécifique, notamment dans le domaine de la rénovation énergétique, et par la mise en place d'un dispositif financier complet (financements par prêts, garanties, capitaux propres) qui sera mis à disposition des porteurs de projets publics et privés. Enfin, la Région souhaite s'investir pleinement sur l'acceptabilité sociale des énergies renouvelables et l'appropriation par tous les Aquitains des questions énergie-climat.

Bâti avec le concours des acteurs aquitains concernés, ce plan se compose de 5 parties :

1. Sobriété et efficacité énergétique
2. Développement raisonné et combiné des filières énergies renouvelables
3. Formation
4. Ingénierie financière
5. Innovation sociale et sensibilisation des acteurs

Le Plan régional en faveur de la sobriété énergétique et du développement des énergies renouvelables fait l'objet d'une délibération annexe au Défi Aquitaine Climat

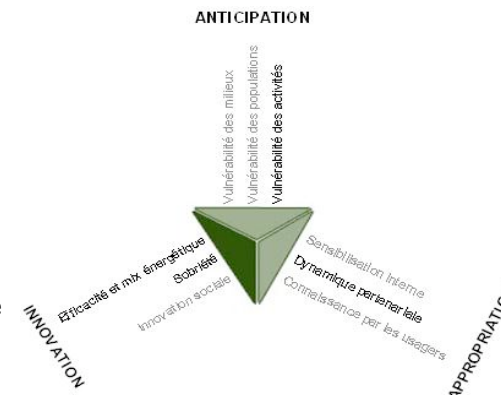


Action 2 - Promouvoir le développement de toutes les énergies renouvelables

Pilote Direction Développement Durable

Enjeux Le Schéma Régional Climat Air Energie a fixé pour l'Aquitaine des objectifs ambitieux en termes d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de baisse des émissions. L'enjeu est de soutenir des projets sur le territoire, mais aussi d'agir comme précurseur, à la fois pour les autres directions de la Région et pour les autres collectivités.

Description On sait aujourd'hui qu'il n'y a pas une solution miracle pour sortir de notre dépendance aux énergies fossiles. Le service énergie-climat soutient donc l'élargissement du bouquet d'énergies renouvelables qui, ensemble, permettront de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Il développe, en réflexion avec les industriels du secteur, un nouveau modèle énergétique aquitain, avec un double objectif écologique (la baisse des émissions) et économique (la création d'emploi dans cette filière).



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Aider au développement de projets de méthanisation dans le cadre de l'appel à projet "Méthaqtion".	Mise en œuvre chaque année	Budget alloué, Teq CO ₂ évité, énergie économisée	-	ADEME
	Soutenir le développement de la géothermie en Aquitaine, qui dispose d'un des plus forts potentiels français.	Mise en œuvre chaque année	Budget alloué, Teq CO ₂ évité, énergie économisée	-	ADEME
	Structurer la filière bois énergie en développant les plateformes et les chaufferies bois.	Mise en œuvre chaque année	Budget alloué, Teq CO ₂ évité, énergie économisée	DAAFM	ADEME
	Poursuivre le soutien au développement du solaire photovoltaïque dans le cadre de l'appel à projet.	Mise en œuvre chaque année	Budget alloué, Teq CO ₂ évité, énergie économisée	Direction du Développement Industriel	-
	Favoriser le développement de producteurs d'énergies alternatives sur le modèle des sociétés coopératives d'intérêt collectif (ex: Enercoop), ainsi que les outils d'investissement citoyen dans les énergies renouvelables.	-	Budget alloué, Teq CO ₂ évité, énergie économisée	-	Fournisseurs d'énergie
	Promouvoir la démarche "Territoires à énergie positive" lancée par le CLER en réalisant un appel à projet auprès des territoires.	Appel à projet (2012)	Réponse à l'appel à projets	-	CLER
	Soutenir le projet d'hydrolienne sur la Garonne porté par Seenoh, dans le cadre de l'Institut d'Excellence Décarbonée France Energie Marine.	-	Budget alloué	Direction du Développement Industriel	-

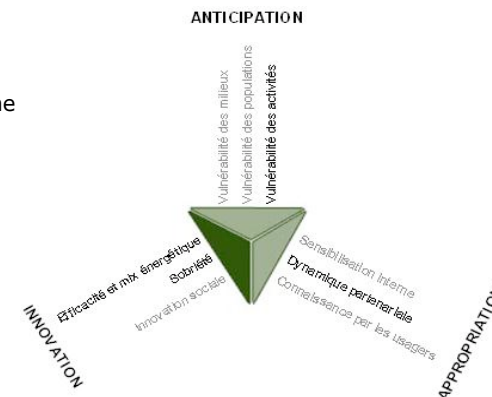
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 3 - Améliorer l'efficacité énergétique dans le bâtiment et l'éclairage

Pilote Direction Développement Durable

Enjeux Le Schéma Régional Climat Air Energie a fixé pour l'Aquitaine des objectifs ambitieux en termes d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de baisse des émissions. L'enjeu est de soutenir des projets sur le territoire, mais aussi d'agir comme précurseur, à la fois pour les autres directions de la Région et pour les autres collectivités.

Description Le principal enjeu aujourd'hui est d'améliorer la performance énergétique de l'existant, et principalement dans le bâtiment, qui représente une part importante des émissions. Le service cherche donc à donner aux acteurs aquitains les moyens de réduire l'impact énergétique de leurs actions dans un souci de sobriété.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Soutenir la rénovation BBC et la construction neuve à Energie positive avec l'appel à projet Prebat.	Mise en œuvre chaque année	Budget alloué Teq CO ₂ évité, énergie économisée	-	ADEME
	Favoriser l'intégration du Pin maritime dans la construction. En partenariat avec Xylofutur, lancement d'un appel à projet à destination des bailleurs sociaux.	Mise en œuvre chaque année	Budget alloué, Teq CO ₂ évité, énergie économisée	Direction du Développement Industriel	ADEME
	Encourager la diffusion de l'éclairage public par les LED-OLED, qui permettent une économie d'électricité de 50 %.	Mise en œuvre chaque année	Budget alloué, Teq CO ₂ évité, énergie économisée	Direction du Développement Industriel	
	Proposer une aide aux travaux d'isolation pour les particuliers.	Lancement 2012	Budget alloué, Teq CO ₂ évité, énergie économisée	-	Espaces Info Energie, entreprises de service
	Faire naître des projets de quartiers durables exemplaires intégrant l'ensemble des critères du développement durable.	Mise en œuvre chaque année	Budget alloué, Teq CO ₂ évité, énergie économisée	Direction de l'Urbanisme et du Logement	ADEME
	Revoir le règlement sur l'éco-conditionnalité pour les subventions au bâti afin de tenir compte des évolutions législatives et de simplifier son utilisation	Rénovation de l'éco-conditionnalité (2012)	Budget alloué CO ₂ évité, énergie économisée	Ensemble des directions subventionnant du bâtiment	-
	Etre une Région test sur de nouveaux compteurs électriques intelligents	Phase de test (2012)	-	-	Entreprise fabricante

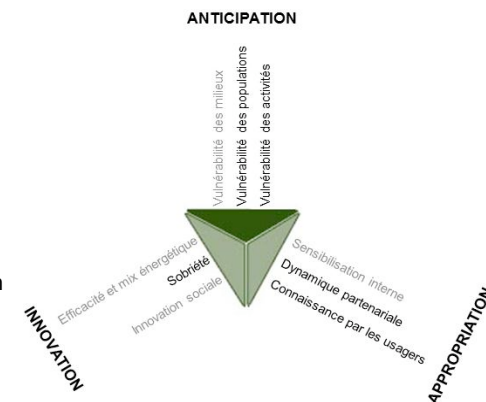
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 4 - Réduire les émissions de GES liées au transport de voyageurs

Pilote Direction Transport ferroviaire de voyageurs

Enjeux Le transport est la principale source d'émission de GES en France, avec 28% des émissions nationales. En Aquitaine, 94% des émissions du secteur des transports sont dues au transport routier dont 55% sont issues des voitures particulières. Face à ce constat, et à la vue des objectifs nationaux de réduction des émissions, il est urgent d'agir concrètement à la source de la problématique en développant des alternatives fiables et pratiques à la voiture individuelle tels que les transports en commun régionaux, transports doux en prenant en compte tous les enjeux locaux en zone urbaine et rurale.

Description Il s'agit de mettre en œuvre des actions incitatives auprès des voyageurs pour les pousser à privilégier les transports en commun (développement des infrastructures, de l'intermodalité etc.). Elles ont pour ambition de limiter les déplacements individuels en voiture afin de réduire les émissions de GES liées.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Financer le renouvellement du matériel roulant et la mise hors service du parc ancien.	100% du matériel renouvelé (2016)	% du matériel rénové	-	SNCF
	Mesurer les coûts évités par l'exploitant en terme d'émissions de GES, notamment par l'utilisation de matériel bimodal, permettant d'optimiser la consommation énergétique des TER en oscillant entre électricité et diesel selon les besoins (méthodologie appliquée produite par le décret en cours).	Mise en place (2013)	En fonction du projet de décret loi Grenelle 2 Art 75	-	SNCF
	Poursuivre la mise en place de tarifications spéciales, en vue de favoriser les TER face à l'utilisation de la voiture par exemple.	-	Statistiques de fréquentations et recettes SNCF	-	SNCF
	Développer l'intermodalité des modes de transport par le développement de titres intermodaux et multimodaux.	Objectifs annuels variables	Nombre de projets réalisés / statistiques SNCF & réseaux urbains	-	SNCF, collectivités locales
	Lancer une étude en vue de la création d'une centrale d'information multimodale : un système d'information accessible sur tous les médias en temps réel qui regrouperait l'ensemble des données sur tous les modes de transports régionaux, urbains et périurbains (TER, bus, tram, covoiturage...).	-	-	-	ADEME, SNCF, collectivités locales
	Participation à la création de points d'interconnexion en milieu rural et urbain afin de limiter l'usage de la voiture, en proposant d'autres solutions (vélo, TER, bus et tram), offrant de bonnes conditions d'intermodalité.	2 à 3 /an	Nombre de projets lancés / an	-	SNCF, collectivités locales



Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 4 - Réduire les émissions de GES liées au transport de voyageurs

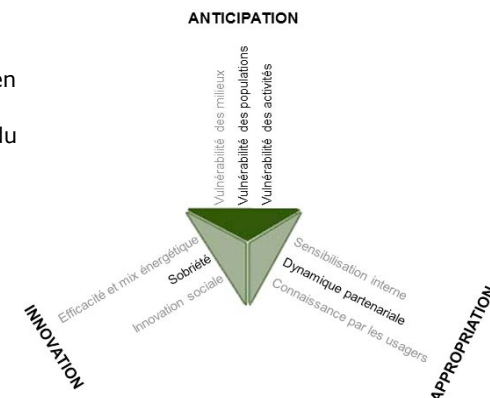
État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Appliquer des mesures d'éco-conditionnalité pour les travaux de rénovation - des gares, tant pour la durée des travaux que pour l'entretien. Ces travaux seront aussi l'occasion de favoriser la récupération d'eau de pluie, la production d'énergie renouvelable et d'appliquer des normes exemplaires en terme d'isolation et de construction durable.		Formalisation des indicateurs en cours		RFF, SNCF
	Développement de la tarification préférentielle pour l'événementiel et les zones touristiques: plages en été, festivals et autres sites touristiques.	Amélioration continue	Taux de fréquentation des - lignes concernées (statistiques SNCF)		SNCF
	A travers les « contrats d'axe » avec les collectivités locales, orienter l'investissement vers certaines infrastructures (parking en gare, pistes cyclables vers les gares, signalétique des gares, transport à la demande ...) pour augmenter le trafic ferroviaire. Il s'agit aussi de mettre en cohérence les transports et l'urbanisation sur le moyen et long terme.	4 ou 5 contrats d'axe signés	Nombre de contrats d'axe - signés		SNCF, collectivités locales, RFF
	Mis en place d'un "plan vélo" : mise à disposition d'accroches-vélos dans les - gares, amélioration de la signalétique, contribution à la construction de parking à vélos sécurisés, travail avec les collectivités pour consolider la "chaîne vélos".		Nombre de parcs - sécurisés et accroche-vélos		SNCF, collectivités locales

Action 5 - Réduire les émissions de GES liées au transport de marchandises

Pilote Direction Infrastructure et Logistique

Enjeux L'Aquitaine a une position stratégique vis-à-vis de la péninsule ibérique et constitue par conséquent un axe de transport majeur en Europe. Ce trafic représente environ 75% du trafic poids lourds transitant par Bordeaux, soit 9 000 poids lourds par jour, un camion toutes les 10 secondes : c'est le "mur de camions". Alors que le transport routier représente 94% des émissions de CO₂ du transport en Aquitaine, 27% peuvent être imputés aux poids lourds. La Région doit donc impérativement développer des alternatives pour désengorger les axes routiers et favoriser le développement d'autres modes de transports plus respectueux de l'environnement.

Description Il s'agit de développer des solutions alternatives au "tout routier" pour le transport de marchandises. Ceci passe par l'appui au développement d'infrastructures ferroviaires et maritimes et par un travail sur un système financier qui incite au report modal.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Aide et soutien des projets de report modal et de transport combiné : par le développement des Installations Terminales Embranchées (ITE) au sein des entreprises ou des zones d'activités, à travers des projets d'accroissement du fret local (aide à la mise en place d'opérateurs de fret de proximité par exemple), par l'appui aux projets de création ou d'extension des chantiers de transport combiné et par l'aide à l'achat de matériels spécifiques.		Nombre de projets aidés, - nombre de camions transférés de la route vers le fer ou le maritime Teq CO ₂ économisé	-	Entreprises privées, SNCF, RFF, collectivités
	Etude pour la mise en place et l'élaboration d'un système financier incitatif, en passant par la mise en place du principe « d'éco-bonus » : dispositif d'aide et de soutien financier à destination des transporteurs routiers qui utilisent des services de transport maritime ou le fret ferroviaire pour acheminer leurs camions ou semi-remorques.	Mise en place du système de bonus	Nombre de semi-remorques/an Teq CO ₂ évitées	-	CCI, Port de Bordeaux, armateurs, RFF
	Développement de l'autoroute ferroviaire Atlantique entre le sud de l'Aquitaine et le Nord Pas de Calais (aides financières pour la réalisation de la plate forme en Aquitaine et pour la mise aux gabarits de l'infrastructures ferroviaire).	Objectif d'ouverture de l'autoroute d'ici en 2013-2014 (DSP attribué par l'Etat)	Nombre de camions transportés et Teq CO ₂ économisé	-	Etats, Collectivités (Régions Poitou-Charentes, Centre, Ile de France et Nord Pas de Calais), RFF
	Poursuite de l'appui technique et financier des aides au démarrage de lignes de cabotage maritime.	En fonction des projets qui pourraient se développer sur Bayonne notamment	Report effectif et Teq CO ₂ économisé	-	CCI de Bayonne, Port de Bayonne, BP2S, Armateurs

POTENTIEL DE REDUCTION
-170 300
teqCO₂/an

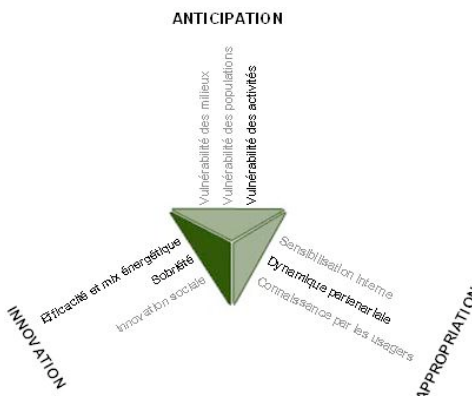
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 6 - Réduire la consommation énergétique des processus de fabrication de l'industrie agroalimentaire

Pilote Direction Agriculture, Agroalimentaire, Forêt et Mer

Enjeux Les industries agroalimentaires constituent le premier employeur industriel d'Aquitaine avec plus de 30 000 salariés directs, représentant 20 % de l'emploi industriel régional. Les impacts de ce secteur sont divers : consommation énergétique, production de déchets, émission de gaz à effet de serre... Les lois Grenelle 1 et 2 mettent l'accent sur ces enjeux en fixant des objectifs de réduction d'emballage (-75% d'ici 2012), ou encore d'efficacité énergétique. Une convention a d'ailleurs été signée en 2008 par les industries agroalimentaires pour économiser 17 millions de tonnes de matières premières et éviter 11 millions de tonnes de CO₂ d'ici à 2012.

Description Il s'agit de mettre en œuvre un ensemble d'actions incitatives à destination des industries agroalimentaires. Les mesures ont pour ambition de pousser ce secteur à prendre davantage l'environnement en compte dans leurs processus de production en optimisant leur consommation énergétique et en produisant de l'énergie renouvelable là où cela est possible.



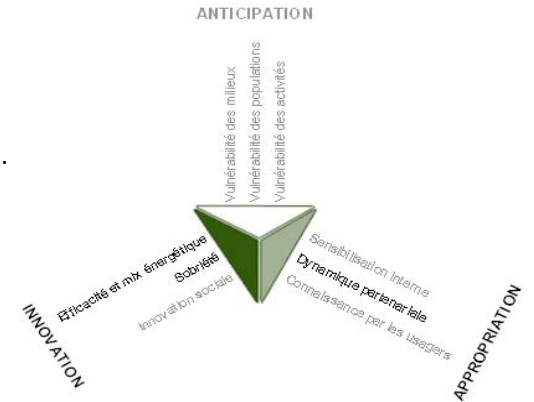
État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Mise en place d'actions collectives de sensibilisation sur le développement durable, l'énergie et l'innovation environnementale. Des actions sont déjà en cours avec l'ARDIA et la FRCAA, des réunions thématiques sont organisées en partenariat avec l'ADEME et l'AFNOR, ainsi que des ateliers sur le thème du développement durable.	5 réunions/an 2 actions collectives/an	Nombre de réalisations, nombre de personnes sensibilisées	DDD	ARDIA, FRCAA, ADEME, AFNOR
	Mise en place d'un système d'écosocio-conditionnalité des aides aux industries agroalimentaires pour les projets d'investissements matériels et immobiliers supérieurs à 2 millions d'Euros. Ce dispositif est accompagné d'un diagnostic "Responsabilité Sociétale des Entreprises" (RSE) de l'industrie réalisé par des experts externes conformément à l'ISO 26000. Un accent particulier sera porté sur la prise en compte de la question énergétique et déchets. Un plan de progrès sera également défini. Une bonification financière est également prévue pour les entreprises qui remplissent ces mêmes critères.	100% de subventions écosocio-conditionnées 10 diagnostics/an	% des subventions versées écosocio-conditionnées Nombre de diagnostics	DDD	FRCAA, AFNOR, ARDIA
	Accompagnement financier et technique pour l'optimisation énergétique et thermique des processus de fabrication des industries agroalimentaires (projet compt'IAA).	5 entreprises/an	Nombre d'entreprises accompagnées / Teq CO ₂ évitées	DDD	AGIR ou ITERG ou Agrotec, ARDIA, ADEME
	Mise à disposition au sein des centres techniques (AGIR, AGROTEC et ITERG) de conseils, diagnostics énergétiques et accompagnement à la maîtrise d'ouvrage au travers d'une aide en ligne. Le modèle serait calqué sur les espaces info-énergie de l'ADEME, avec des services destinés aux professionnels du secteur.	Lancement de l'aide en ligne (2013)	Fréquentation / Nombre de diagnostics énergétiques établis	-	Centres techniques, FRCAA

Action 7 - Réduire les émissions liées au transport lors d'évènements culturels

Pilote Direction de la Culture et du Patrimoine

Enjeux La culture n'est pas de prime abord le domaine où les impacts énergétiques et climatiques sont les plus importants. Pourtant, le secteur culturel doit faire face aux grands enjeux : les bâtiments (salles de spectacles mais aussi patrimoine) sont consommateurs d'énergie ; l'organisation des festivals génère des problèmes de transport, d'alimentation et de déchets ; la filière du livre a des impacts en termes de papier, d'impression... L'enjeu est donc en priorité d'insuffler cette prise de conscience auprès des partenaires.

Description Qu'il s'agisse de festivals ou de scènes, l'enjeu est le même : proposer et favoriser des modes de transports doux ou partagés pour se rendre sur place. Cela va du TER, compétence régionale, aux navettes organisées en passant par le covoiturage.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Déployer le dispositif Fest'ter là où il est pertinent.	2011 : 5 sites 2013 : 10 sites	Nombre de voyages "additionnels" (si mesurable)	Direction Infrastructure et Logistique, Direction Communication	SNCF
	Encourager l'utilisation des transports en commun pour l'ensemble des événements culturels en Aquitaine : - Encourager les navettes à partir des gares, - Faciliter des partenariats entre scènes et transports urbains (ex : Opéra de Bordeaux, TBC) - Proposer des sites de covoiturage nationaux.	2012 : réaliser des enquêtes transports pour les principales scènes	% de renvois vers des sites covoiturage Nombre d'opérations navette	-	Scènes, transports en commun, festivals

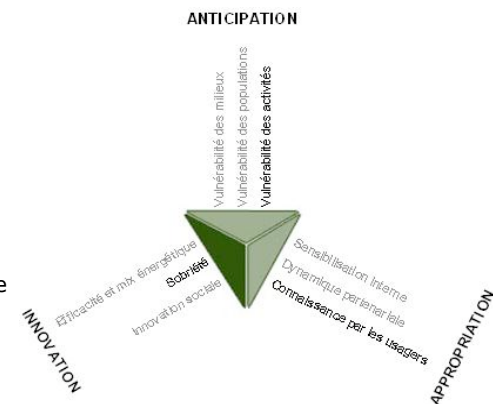
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 8 - Réduire les impacts liés aux déplacements des touristes

Pilote Direction du Tourisme

Enjeux En vacances, un touriste reste un citoyen, même si l'engagement et les gestes peuvent être différents. Un touriste produit en moyenne plus de déchets en vacances que lorsqu'il est chez lui, sans compter les émissions liées aux déplacements, les enjeux liés aux hébergements et à la restauration (circuits d'approvisionnement, bâtiments). Le climat n'est jamais en vacances !

Description Des vacances sans voiture ! Sans aller jusque là, il s'agit de limiter au maximum l'usage de la voiture pendant le séjour en Aquitaine : proposer des parcours en vélos, des navettes pour aller à la plage, des billets de train pour aller visiter... La voiture va devenir inutile !



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Favoriser le tourisme en vélo : développement d'une application mobile sur l'itinérance douce en Aquitaine en collaboration avec les conseils généraux (voies vertes et fluviales, hébergements en chemin).	Développement de l'application (2012) Événement 2012 lié à Vélodyssée	Téléchargements de l'application Fréquentation des relais vélos	-	CG, développeurs
	Eviter les transports en voiture vers les plages dans le cadre du Schéma Plan Plages en finançant des aménagements cyclistes ou piétons, des parkings dans les bourgs,...		Budget alloué Nombre de projets	-	CG, communes, GIP Littoral
	Développer des offres touristiques autour du train (train + randonnée, train + vélo, train + vignobles) pour développer le tourisme sans voiture. Sensibiliser les territoires pour que des circuits coordonnés apparaissent.	2012 : 2 essais 2014 : 1 ligne par département	Nombre de billets vendus (si tarification spéciale)	Pôle Aménagement, Transports, Urbanisme et Logement	SNCF, hébergeurs, Comités départementaux du Tourisme

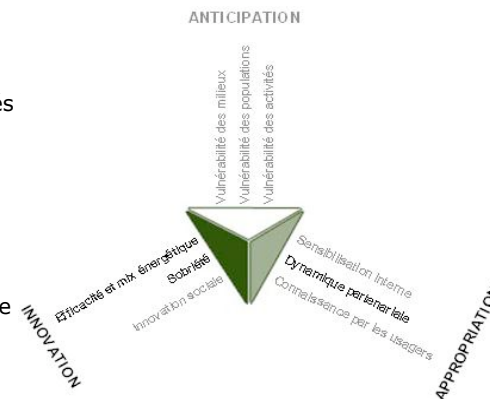
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 9 - Contribuer aux actions d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable pour les hébergements touristiques

Pilote Direction du Tourisme

Enjeux En vacances, un touriste reste un citoyen, même si l'engagement et les gestes peuvent être différents. Un touriste produit en moyenne plus de déchets en vacances que lorsqu'il est chez lui, sans compter les émissions liées aux déplacements, les enjeux liés aux hébergements et à la restauration (circuits d'approvisionnement, bâtiments). Le climat n'est jamais en vacances !

Description Les lieux d'hébergements sont un axe d'amélioration majeur dans le secteur du tourisme : ils peuvent réaliser des travaux d'amélioration, s'inscrire plus largement dans une démarche d'éco-labellisation, et même devenir producteurs d'énergie. Le rôle de la Région est donc de les accompagner dans ces démarches.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Etudier une bonification sur le taux d'intervention pour les projets de mise en place d'énergies renouvelables (solaire thermique, photovoltaïque, huiles de friture).	Mise en œuvre en 2012	Budget et nombre de projets soutenus Emissions évitées, énergie économisée ou produite	DDD	-
	Mettre à jour les critères d'éco-conditionnalité pour les subventions sur le bâti (bâtiments neufs) et s'appuyer sur le référentiel de la DMO pour la rénovation.	Définition des critères (2012) Application générale (2013)	% des bâtiments financés Teq CO ₂ évitées, énergie économisée	Ensemble des directions, DDD	Maîtres d'œuvres, porteurs de projets
	Encourager les gestionnaires des sites majeurs à participer à l'appel à projet LED/OLED sur l'éclairage.	Faire remonter 1-2 projets par an	Nombre de projets par an Teq CO ₂ évitées, énergie économisée	DDD	Organismes gestionnaires de patrimoine / en charge de l'éclairage

Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

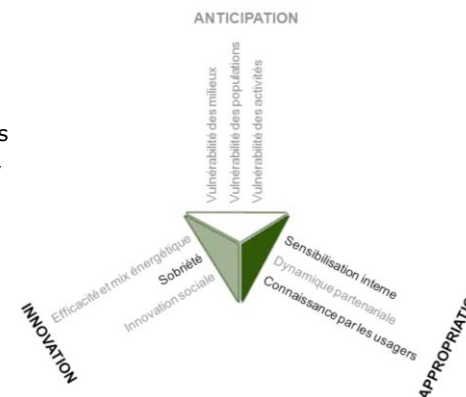
Action 10 - Réduire l'impact carbone et énergétique des TIC

Pilote Délégation aux Techniques d'Information et de Communication

Enjeux Les TIC représentaient 5% des émissions totales françaises de gaz à effet de serre en 2008, mais peuvent contribuer à réduire les émissions des usagers et des autres secteurs. Les opportunités ainsi offertes par les outils et services numériques ne doivent néanmoins pas faire oublier les efforts à mener pour réduire les impacts négatifs de ce secteur sur le climat et l'environnement, tels que la consommation énergétique, l'épuisement des ressources non-renouvelables ou encore la gestion des déchets. Pour exemple, en 2008, les TIC représentent 13,5% de la consommation électrique française. Au rythme de croissance annuel, il faut s'attendre à ce que la part liée aux TIC atteigne 20% de la consommation d'électricité française dès 2012.

Description Afin que les impacts nuisibles du numérique pèsent nettement moins lourd que les atouts et bénéfices qu'il peut offrir, il s'agit de développer des projets numériques verts, ou éco-TIC (*Green IT* en anglais), à savoir, des TIC dont la conception ou l'emploi permettent de réduire les effets négatifs des activités humaines sur l'environnement, à tous les stades du cycle de vie des produits et services : fabrication, distribution, utilisation, fin de vie. Deux objectifs seront privilégiés :

- encourager le développement de pratiques Green IT par le secteur TIC et les acteurs aquitains ;
- prendre en compte l'impact énergétique dans l'instruction et la mise en oeuvre des infrastructures télécoms de très haut débit.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Contribuer à la conception de modules, voire d'une filière, de formation spéciale <i>éco-TIC</i> , initiale et continue, à destination des acteurs publics et privés, notamment ceux du secteur TIC.	Ouverture de plusieurs modules de formation éco-TIC	Nombre de modules Nombre de personnes formées	DFPC, DFPI, Direction de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et du Transfert de Technologie	Universités d'Aquitaine
	Concevoir et diffuser en ligne un référentiel <i>éco-TIC</i> (associé à son outil d'évaluation) accompagné d'une campagne de communication.	Mise en ligne du référentiel et lancement de la campagne de communication	Nombre de consultations et de comptes créés	Direction de la Communication, DSI	-
	Intégrer la notion d'éco-TIC à la commande publique (sur la base du guide édité par l'Observatoire des territoires Numériques - OTeN) ainsi qu'aux différents régimes d'intervention de la Région impliquant une utilisation importante d'outils et/ou d'applications numériques.	Intégration des exigences dans les divers modes d'intervention de la Région	% de matériel informatique écolabellisé % fiches du guide des aides actualisées (sur nb concerné)	Direction de la Commande publique, Direction de la Communication, DSI	-
	Prendre en compte l'impact énergétique dans l'instruction et la mise en oeuvre des infrastructures télécoms de très haut débit soutenues au titre du programme régional. Pour les phases de construction et d'exploitation, il importera d'assortir l'intervention régionale de critères de mise en oeuvre et d'évaluation relatifs à l'optimisation de la consommation énergétique de ces équipements.	Favoriser les échanges dématérialisés lors de la réalisation des DOE (Document d'ouvrage exécuté). Intégrer tout ou partie du référentiel Green IT au cahier des charges des opérations aidées.	Volume de papier économisé Volume d'aides écoconditionnalisées	DDD	Collectivités locales, Opérateurs et constructeurs d'infrastructures et d'équipements télécoms

Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

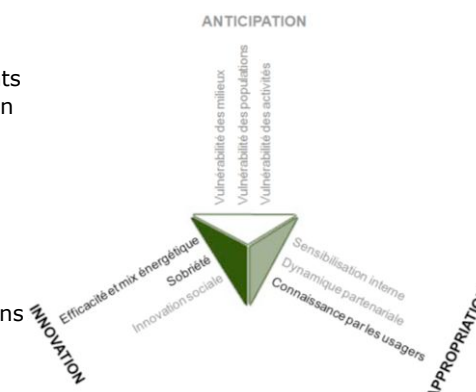
Action 11 - Développer des outils TIC pour la réduction et la gestion des consommations énergétiques

Pilote Délégation aux Techniques d'Information et de Communication

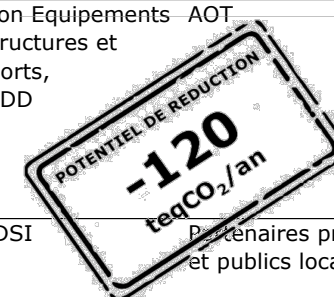
Enjeux Les transports représentent 30 % de la consommation d'énergie finale en Aquitaine, causée en grande partie par les déplacements automobiles domicile-travail des particuliers. Les TIC et services numériques sont un levier majeur de réduction des émissions, on estime qu'elles ont un potentiel de réduction de 7% des émissions totales de la France d'ici 2020. Ceci représente 30 % de l'objectif national fixé dans le cadre du paquet énergie-climat européen. La dématérialisation, par exemple, représenterait un gisement de réduction de 3 Mt de CO₂ grâce notamment au développement de la visioconférence ou du télétravail.

Description Il s'agit d'appuyer des projets numériques qui permettront, par leur conception ou leur utilisation, de réduire l'impact environnemental des activités humaines. Cette action a pour but de réduire les émissions liées au déplacement de personnes, dans le cadre de trajets personnels ou professionnels, en particulier les trajets domicile-travail, et de dynamiser l'activité locale par le développement des circuits de proximité et la constitution de réseaux d'échanges. Trois objectifs seront privilégiés :

- favoriser la réduction des déplacements ;
- soutenir la conception d'éco-services numériques ;
- aider au développement de circuits et pratiques de proximité favorables à la protection du climat.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Aider au développement de télécentres (télétravail / téléformation) en lien avec une communication active sur le développement du télétravail au sein des entreprises.	Réalisation d'au moins 3 centres (avec des Pays)	Nombre de centres ouverts Nombre d'utilisateurs Trajets évités en teq CO ₂	DFPI, Délégation Projet Régional et Cohésion Sociale, Développement économique	Partenaires privés et publics locaux Réseaux de télécentres
	Tester les usages de l'outil « Hirondo » en Haute-Gironde et, le cas échéant, mettre en œuvre un plan de déploiement des applications numériques favorisant le covoiturage, tout en développant, par une association des Autorités organisatrices de transports de la région, une plate-forme d'information articulant les services de transports publics.	Lancement d'un plan de déploiement d'applications numériques favorisant le covoiturage, conditionné par les résultats du test d'usages de l'outil Hirondo.	Nombre d'utilisateurs Trajets évités en teq CO ₂	Direction Equipements – AOT Infrastructures et Transports, DSI, DDD	Partenaires privés et publics locaux
	Développer la "téléconférence" en tant que service public télécom "freemium" (accès de base libre et fonctionnalités poussées payantes).	Ouverture d'un service public de téléconférence	Nombre d'utilisateurs Trajets évités en teq CO ₂	DDD, DSI	Partenaires privés et publics locaux
	Cofinancer des services grands publics et professionnels innovants axés sur les thèmes énergie / climat, au moyen de l'action "Aquitaine proto" et mobilisant le "Laboratoire des usages numériques" (Aquil@b) pour la conception et l'évolution de ces services.	Lancement d'au moins 1 service numérique innovant "énergie - climat"	Nombre de services financés Budget	DDD	MO publics ou privés, ADEME, Centres de recherche



Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 11 - Développer des outils TIC pour la réduction et la gestion des consommations énergétiques

État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Promouvoir le partage des espaces de visioconférence privés et publics, via une plate-forme mutualisée de gestion.	Ouverture d'une plate-forme mutualisée de gestion des espaces de visioconférence	Nombre d'espaces Nombre d'utilisateurs Trajets évités en Teq CO ₂	DDD, DSI	Partenaires privés et publics locaux
	Soutenir le secteur du logiciel libre, au bénéfice de projets spécifiques contribuant à réduire l'impact carbone des outils et services numériques.	Lancement d'au moins 1 projet d'aide à la réduction de l'impact	Nombre de services financés Budget	DDD	MO publics ou privés, acteurs du logiciel libre
	Valoriser en ligne les circuits de distribution de proximité en matière de produits agricoles locaux (application ou site internet).	Mise en ligne d'un outil d'information mutualisé	Nombre de producteurs recensés Nombre de consultations	Service de l'Agriculture - durable, Direction de la communication, Délégation Projet Régional et Cohésion Sociale	
	Elaborer le projet d'un service public numérique favorisant la connaissance des services de proximité d'une part, les échanges de services et de ressources diverses d'autre part.	Création de l'outil et mise en ligne	Nombre de consultations Nombre de contributions	Direction de la communication, Délégation Projet Régional et Cohésion Sociale	-
	Soutenir des réseaux innovants et de proximité de e-santé.	Evaluation des projets de e-santé soutenus en vue de mutualisations	Nombre de projets aidés Nombre et type de professionnels Trajets évités en Teq CO ₂	Délégation Projet Régional et Cohésion Sociale	ARS, Télésanté Aquitaine

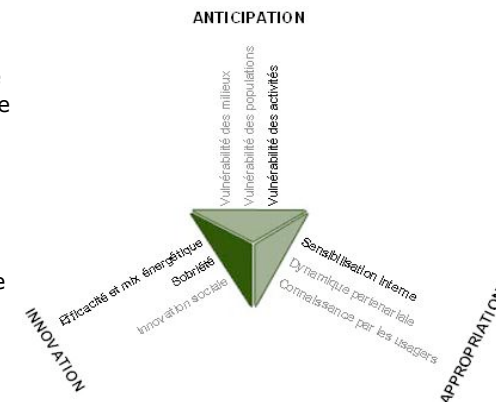
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 12 - Rendre les bâtiments des lycées plus sobres, voire producteurs d'énergie

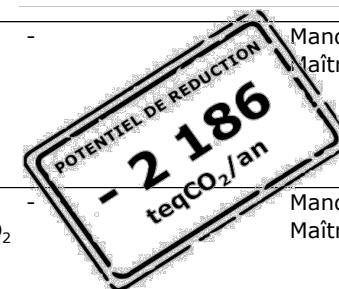
Pilote Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

Enjeux Le bâtiment représente aujourd'hui un des premiers postes d'émissions en France. La DMO s'est engagée, lors de la construction de nouveaux lycées comme celui de Bègles, à réaliser des bâtiments exemplaires (HQE, insertion sociale lors des travaux). Toutefois, le principal enjeu concerne le bâti existant : pour un nouveau lycée en Aquitaine, il en est 153 existants. C'est donc sur ceux là que la prise en compte des enjeux énergétiques va avoir un réel impact (on estime qu'un lycée est entièrement rénové tous les 35 ans).

Description Les méthodes pour réduire la consommation d'énergie et les émissions des bâtiments sont aujourd'hui connues et la direction utilise donc l'ensemble de la palette pour atteindre cet objectif : rénovation basse consommation, isolation, production d'énergie renouvelable, mais aussi suivi des consommations.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Poursuivre l'établissement des bilans énergétiques annuels (outils de suivi sur les énergies et l'eau) et mettre en évidence la part des énergies renouvelables dans la production thermique.	Disposer des données sur les énergies renouvelables (2012) 20 % de consommation et de GES au moins d'ici 2015	Evolution de la consommation (énergie, eau) par élève et par m², Teq CO₂ évité, énergie économisée	-	Rectorat, gestionnaire des lycées
	Faire avancer l'intégration obligatoire d'une démarche environnementale à l'ensemble des opérations de rénovation et construction réalisées, quelle que soit leur finalité, en faisant évoluer la démarche existante vers un guide de prescription qui donne un cadre et dit ce qu'il faut / ne faut pas faire.	Rédaction du guide (en cours) Application (fin 2011)	Nombre d'opérations réalisées Teq CO₂ économisé	-	Mandataires, Maîtres d'œuvre
	Perpétuer le financement d'un programme "Maîtrise de l'énergie" pour des opérations visant à diminuer les consommations d'énergie et à développer les énergies renouvelables, à partir d'une liste d'actions déjà identifiées et classées en fonction du gain en énergie et CO₂.	1- 2 projets de substitution énergétique par an -20 % d'ici 2015	Consommation d'énergie totale / par élève, Teq CO₂ évité	-	Mandataires, Maîtres d'œuvre
	Continuer l'amélioration de la performance des équipements énergétiques (asservissement des équipements à la gestion technique centralisée et programmation, dimensionnements adaptés, optimisation).	Audit de l'ensemble des équipements (2012)	Opérations de remplacement Teq CO₂ économisé	-	ATT, gestionnaires des lycées



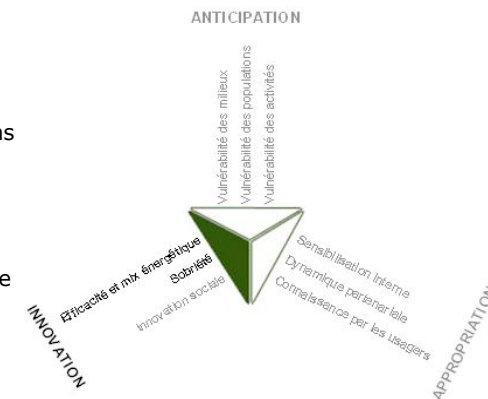
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 13 - Diminuer l'impact environnemental de l'ensemble des bâtiments de la Région

Pilote Direction de la Logistique et du Patrimoine

Enjeux La direction doit répondre aux deux grands enjeux énergie-climat. En effet, le bâtiment et les transports sont en France aujourd'hui les deux plus gros postes d'émissions de gaz à effet de serre. De plus, l'institution régionale, engagée depuis 2005 dans une démarche de gestion environnementale (ISO 14001), a vis-à-vis de ses partenaires et des Aquitains, un devoir d'exemplarité dans ses pratiques. La direction fait enfin face à un grand défi : au-delà des améliorations techniques, il s'agit de modifier les comportements individuels.

Description Les actions sur le patrimoine consistent avant tout à maîtriser la consommation énergétique grâce à une meilleure isolation et une meilleure gestion des équipements électriques.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Mettre en œuvre une gestion technique centralisée et y asservir un maximum d'équipements électriques.	Mise en œuvre (début 2012)	Emissions de CO ₂ évitées, énergie économisée	-	-
	Améliorer la gestion de la consommation de pointe (optimisation des cuisines, des pompes à chaleur et des centrales de traitement de l'air).	-	-	-	Entreprises co-contractantes
	Développer l'usage de la reprographie (utilisation de machines plus efficaces) en interdisant notamment les impressions de plus de 100 pages	Augmenter de 5 % par an le ratio repro/copieurs	Ratio pages repro/ pages imprimantes et copieurs	SME, DSI	-
	Poursuivre la baisse de consommation de papier et les achats de papier éco-labellisé pour l'ensemble des commandes.	- 5% par an 100 % de papier éco-labellisé (2011)	% de papier labellisé Estimation CO ₂ évité ; Quantité consommée	Direction Commande Publique, SME	-
	Passer à un "affranchissement vert" pour l'envoi du courrier : livraison à J+2, absence de transfert par avion.	Baisse de 15 à 30 % des émissions de GES (2011-2013)	% de courrier affranchi à J+2	-	La Poste
	Améliorer la performance énergétique de l'ensemble des bâtiments, propriétaires et loués (isolation, double-vitrage, normes de niveau BBC lors des travaux de restructuration).	Application à l'ensemble des travaux (2013)	Emissions de CO ₂ évitées, énergie économisée Energie consommée	DMO	-
	Remplacer la tour aéroréfrigérante : économie d'eau de 1200m ³ /an; suppression de tous les produits de traitement des eaux (algicide, bactéricide et anti-corrosion - 200 L par an), suppression risque légionelle.	Baisse de la consommation	Consommation en MWh	-	-



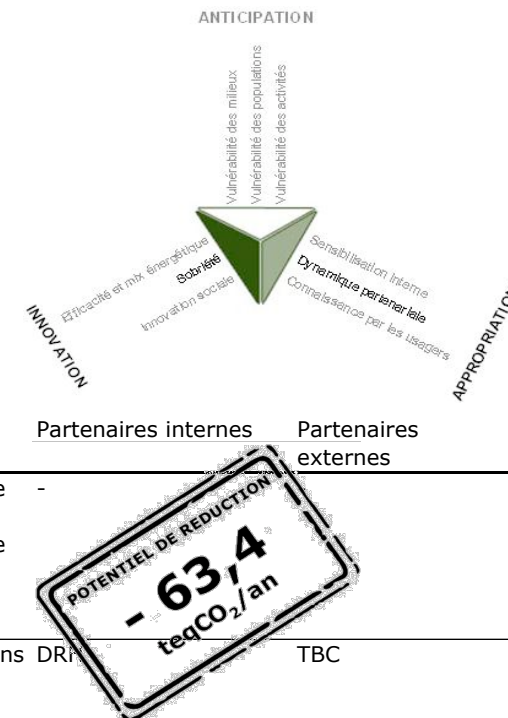
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 14 - Améliorer la performance énergétique des déplacements du Conseil Régional

Pilote Direction de la Logistique et du Patrimoine

Enjeux La direction doit répondre aux deux grands enjeux énergie-climat. En effet, le bâtiment et les transports sont en France aujourd'hui les deux plus gros postes d'émissions de gaz à effet de serre. De plus, l'institution régionale, engagée depuis 2005 dans une démarche de gestion environnementale (ISO 14001), a vis-à-vis de ses partenaires et des Aquitains, un devoir d'exemplarité dans ses pratiques. La direction fait enfin face à un grand défi : au-delà des améliorations techniques, il s'agit de modifier les comportements individuels.

Description La direction a deux leviers pour agir sur les émissions des déplacements : la qualité et la quantité. La qualité, c'est faire en sorte que les émissions et la consommation d'énergie par km parcouru en voiture diminuent. La quantité, c'est faire en sorte que les déplacements en voiture diminuent au profit de modes plus sobres en carbone.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Réduire les émissions des véhicules légers achetés et loués (134 g/km à fin 2010).	100g (2014) soit une baisse de 25 %	Consommation d'énergie totale et par véhicule Teq CO ₂ évitées, énergie économisée	-	-
	Proposer une carte de transports en commun (TBC) au nom de la Région pour les déplacements professionnels sur la CUB / Bordeaux.	Création de 2 cartes (2011) 10% d'utilisation (sur CUB) en 2012	Nombre et % d'utilisations sur CUB	DSI, SME	TBC
	Prévoir des messages d'alerte dans le système de réservation : - si voyage en avion pour un court courrier - si réservation de voiture sur la CUB.	Mise en œuvre de l'outil (2012)	Déplacements en avion (nombre) Teq CO ₂ évitées, énergie économisée	DSI, SME, unité déplacements (DRH)	-
	A parc constant, disposer de voitures électriques et privilégier leur utilisation pour tout déplacement sur la CUB Intégrer des voitures électriques dans le renouvellement des voitures louées en mars 2012.	20 % de la flotte louée (2012) et achetée (2014)	Teq CO ₂ évitées, énergie économisée Emissions totales	DSI, SME	-
	Développer un partenariat avec une entreprise de location pour avoir des voitures disponibles dans les principales gares d'Aquitaine : l'agent ou l' élu fait le trajet en train et réalise les derniers kilomètres en voiture.	Lancement du projet fin 2012 30 % d'utilisation sur destinations cibles	CO ₂ évité, énergie économisée % d'utilisation sur les destinations ciblées	Direction Transports, Unité Déplacements et SME (DRH) pour l'étude des destinations	Entreprises de location de voitures

Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

1.2. Meilleure gestion des ressources

Politiques : actions 15 à 18

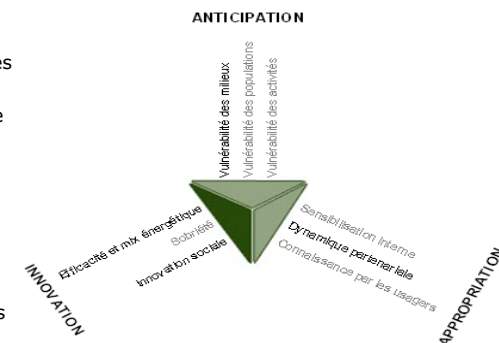
Fonctionnement interne : actions 19 à 20

Action 15 - Réduire l'impact environnemental des exploitations agricoles

Pilote Direction Agriculture, Agroalimentaire, Forêt et Mer

Enjeux L'agriculture est le deuxième secteur français en terme d'émissions de GES, en 2008 on lui imputait 21% des émissions totales françaises, et près de 20% en Aquitaine en 2004. 46% de ces émissions sont directement dues à la fertilisation des sols agricoles et à l'utilisation de produits phytosanitaires. Les lois Grenelle ont d'ailleurs spécifié comme objectif d'atteindre 50% d'exploitations certifiées Haute Valeur Environnementale d'ici 2012, afin de développer des modes de production plus durables. Cette certification exige par exemple la diminution de l'utilisation de produits phytosanitaires, l'optimisation des apports d'eau et du respect de la biodiversité. L'Aquitaine, assurant au total près de 8% de la production nationale en valeur en 2010, a un rôle primordial à jouer notamment en développant son référentiel AREA, parmi les référentiels pionniers en France.

Description Il s'agit de s'appuyer sur les mécanismes de certification et d'incitation financière afin de pousser les exploitations à optimiser la consommation énergétique de leur mode de production. L'ambition de ces mesures est de limiter voir d'éliminer les impacts environnementaux des exploitations agricoles en Aquitaine.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Soutien à la recherche, notamment au travers d'appels à projets sur les thèmes de l'agriculture biologique, les TCS (Techniques Culturelles Simplifiées) et de la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires.	Ecophyto 2018 : moins 50%	Nombre de projets soutenus Montant des aides versées (€)	Direction de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et des Transferts de Technologie	Centres de recherche, MAAP, UE
	Développement et élargissement des référentiels AREA (Agriculture Respectueuse de l'Environnement en Aquitaine) afin de les définir comme conditionnalités pour la délivrance des aides du Conseil Régional Aquitaine, tout en favorisant la certification sous le référentiel national HVE (Haute Valeur Environnementale).	Elargissement du référentiel aux filières Fruits et légumes Serres /3000 exploitations certifiées en 2014	Nombre d'exploitations certifiées % des exploitations certifiées	-	AFNOR, OPA, État, UE
	Mise en place d'un suivi des certifications afin de quantifier les économies réalisées et l'impact global sur la ressource en eau, en énergie, mais aussi en terme de biodiversité sur le moyen terme.	Suivi en place/mesure des économies à réaliser	Nombre d'exploitations certifiées	-	Universités, cabinets d'études
	Développement des MAE AREA.	500 exploitations	Nombre d'exploitations ayant contractualisé des MAE AREA	-	UE
	Faciliter et promouvoir l'établissement des CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole) permettant la mutualisation des machines, l'acquisition de matériel performant au niveau environnemental.	Maintenir le réseau CUMA de 2007	Nombre d'agriculteurs en CUMA Montant des aides versées (€) Teq CO ₂ évitées	-	Réseau CUMA, UE, CG

Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 15 - Réduire l'impact environnemental des exploitations agricoles

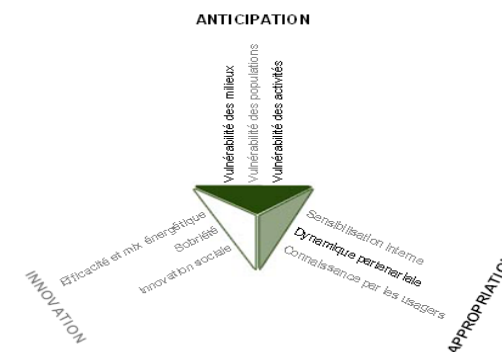
État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Création d'une "marque" de provenance aquitain ou sud-ouest. Ce label pourrait par exemple se présenter sous la forme suivante d'une carte d'Aquitaine accompagnée d'un % de produits locaux.	Création et application de la marque	Nombre de produits bénéficiant de la marque et nombre d'entreprises	-	OPA, Opérateurs économiques, ARBIO, Région Midi-Pyrénées
	Promouvoir systématiser l'utilisation des énergies renouvelables dans les exploitations, comme par exemple le système de chauffage des serres ou la production électriques au travers de panneaux solaires sur les toits.	augmenter la part d'utilisation d'énergie renouvelable en filière F et L	Teq CO ₂ économisées	DDD	CTIFL, ADEME
	Créer un observatoire des circuits courts.	Création de l'observatoire (2012)	Création de l'observatoire	DDD	Chambre régionale d'agriculture

Action 16 - Faire de la forêt un moteur de la lutte contre le changement climatique

Pilote Direction Agriculture, Agroalimentaire, Forêt et Mer

Enjeux L'Aquitaine, première région forestière française, compte 1,8 million d'hectares de surface boisée, soit 43% de son territoire. Depuis la tempête Klaus qui a détruit plus de 40% du massif des Landes de Gascogne, tous les acteurs de la filière forêt-bois se mobilisent pour maintenir et reconstruire le capital forestier et diversifier ses usages. Aujourd'hui, ce secteur ouvre de nombreuses possibilités de développement tant sur le plan économique, social et écologique dans la sylviculture, l'énergie, la construction, la chimie, le stockage de carbone et les services aux écosystèmes. C'est en soutenant la recherche et en adoptant une politique de gestion durable de sa ressource que la Région arrivera à innover et gérer durablement ses forêts.

Description Il s'agit de préserver et accroître la ressource forestière, afin de conforter son rôle primordial dans l'économie du carbone régionale.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Participer à la mise en œuvre du l'association Aquitaine Carbone pour favoriser simultanément le reboisement de la forêt des Landes et sa capacité à stocker du carbone.	100 000 ha replantés	ha replantés Teq CO2 stockés	DDD	CDC, ONF, CRPF
	Accompagner le pôle de compétitivité Xylofutur, notamment pour le développement d'une sylviculture compétitive, de la filière bois-construction et de la chimie verte.	Appropriation des résultats par les professionnels	Nombre de projets/ Nombre de brevets déposés	Direction de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et des Transferts de Technologie, Pôle Développement Economique et Emploi	Xylofutur, FCBA, INRA, FIBA, CRPF
	Maintenir et soutenir le plan scolyte pour préserver la ressource bois sur le long terme.	-	-	-	FIBA, CG40, Etat
	A partir de l'étude prospective sur le devenir du massif des Landes de Gascognes menée par l'INRA, orienter la politique régionale pour un usage raisonné et juste de la ressource forestière. Il s'agit aussi de faciliter l'appropriation de ces scénarios par les acteurs au travers de la sensibilisation et la concertation.	Etude réalisée (Début 2012) Diffusion des résultats (2012)	-	DDD, Direction de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et des Transferts de Technologie	INRA, PNR, SAFER
	Animer et participer à un réseau des régions du monde pour la reconnaissance des aménités forestières tels que les services rendus par la biodiversité, le paysage, la filtration de l'eau par le milieu forestier.	Création du réseau du groupe forêt (2012)	Nombre de réunions	-	nrg4SD

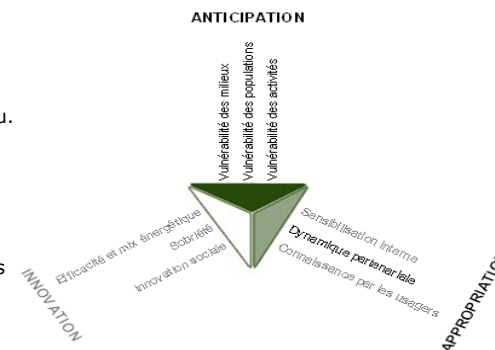
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 17 - Participer à la mise en place d'un plan de gestion de l'eau

Pilote Direction Agriculture, Agroalimentaire, Forêt et Mer

Enjeux En Aquitaine, un cinquième des surfaces agricoles est irrigué, ce qui la positionne en tête de la consommation d'eau des régions françaises. Cependant avec le changement climatique, les ressources en eau se réduisent avec des épisodes de sécheresses de plus en plus fréquents et intenses. Ainsi, malgré une relative abondance, la Région Aquitaine doit-elle trouver des solutions à long terme pour optimiser la ressource en eau. En effet, une meilleure gestion permettrait aux agriculteurs aquitains de préserver la ressource pour les futurs usages tout en contribuant à l'objectif de la loi Grenelle 1 de doubler les masses d'eau en bon état écologique d'ici 2015.

Description Il s'agit de mettre en place des mécanismes de meilleure gestion de l'eau et d'inciter les agriculteurs à optimiser leur consommation. Ces mesures ont pour ambition de préserver la ressource en eau pour pérenniser les activités agricoles et mieux gérer les usages (domestiques, industriels, agricoles).



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Elaboration d'un système d'aide favorisant la récupération d'eau de pluie.	100 exploitations aidées	Nombre d'exploitations aidées - Budget alloué Litres d'eau économisés		Agence de l'eau, UE, OPA
	Aide financière pour les investissements liés à la modernisation de l'irrigation, conditionnée par une réduction effective de la consommation d'eau et d'énergie.	-	Nombre de systèmes d'irrigation modernisés Baisse de consommation (en L et %)	-	Etat, Agence de l'eau, CG, DREAL, DRAAF
	Création d'un « livre vert » des agriculteurs qui contribuent à la conservation de la diversité génétique de la faune et flore naturelle pour réaffirmer le rôle de biodiversité dans l'adaptation au changement climatique	Création du livre vert	-	DDD	-
	Apporter des conseils aux irrigants pour une meilleure maîtrise de la ressource en eau.	- 20% d'eau consommée	Quantité d'eau économisée	-	Agence de l'eau

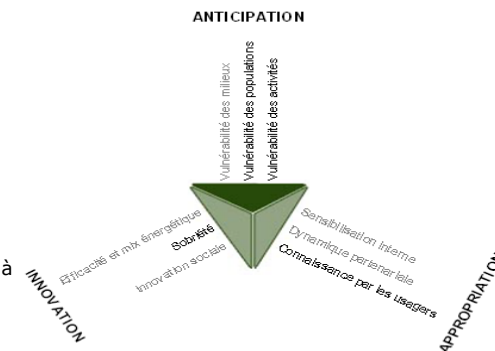
Légende: Nouvelle action Phase étude Phase pilote En cours Phase évaluation

Action 18 - Rendre la Région exemplaire en termes de réduction de l'impact carbone de la restauration collective dans les lycées

Pilote Direction de l'Education

Enjeux La chaîne de production alimentaire française impacte le climat de manière significative : elle est responsable de 171 millions de tonnes d'émissions de GES annuelles, soit près de 26% des émissions totales françaises. Avec près de 19 millions de repas servis dans ses lycées qui génèrent 57 000 teq CO₂ chaque année, la Région Aquitaine peut limiter l'impact carbone de sa restauration collective en faisant le choix de la consommation alimentaire responsable et locale. Ainsi la Région pourra-t-elle s'inscrire dans l'objectif du Grenelle 1 de porter la part d'approvisionnement de produits biologiques des services de restauration collective à 20% d'ici 2012.

Description Ces mesures ont pour ambition de faire de l'Aquitaine un modèle de restauration collective en soutenant les achats de produits locaux issus de l'agriculture biologique. Il s'agit de développer un outil novateur de mesure de l'impact carbone de ses cantines (OIC) tout en formant les agents à cet outil et en l'utilisant de manière pédagogique pour les élèves.

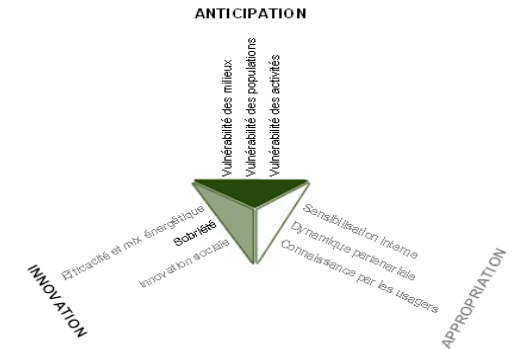


État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Optimisation de la capacité d'approvisionnement des cantines en produits issus de l'agriculture biologique pour atteindre l'objectif de 20% d'aliments bio en 2012 - Favoriser l'achat de produits bio locaux en augmentant le nombre de lots bio dans les groupements de denrées alimentaires et par la création d'une plateforme des producteurs bio.	20% de produits bio	% de produits bio en cantine	DAAFM	ARBIO, DRAAF, PQA
	Intégration de la restauration collective des lycées au schéma régional des circuits courts et de proximité en se fondant sur l'expérience menée sur 25 lycées.	80% des lycées intégrés dans le schéma	Evolution de la structuration des producteurs en réseau - Organisation de la logistique	DAAFM	ARBIO, DRAAF
	Développement de la phase de test de l'Outil Impact Carbone visant la réduction de l'empreinte carbone de la restauration collective dans les lycées et généralisation de l'utilisation à l'ensemble des lycées aquitains.	70% d'utilisation dans les lycées	% d'établissements utilisant l'outil / Teq CO ₂ évitées	DAAFM, DTIC, DRH	ADEME, DRAAF Rectorat
	Mise en place de projet de consommation très régulière d'un ou plusieurs produits d'origine bio type pain, yaourt, fruits, légumes, (Exemple en Gironde: 5 lots représentant environ 40 produits)	100% des lycées	Nombre de lots et de produits -	-	-

Action 19 - Diminuer l'empreinte carbone de la restauration collective du Conseil Régional

Pilote	Restauration collective
Enjeux	Le contenu "carbone" de nos assiettes passe, à raison, après les considérations gustatives. Pourtant, les deux vont souvent dans le même sens. Des produits locaux, bio, une alimentation plus saine et plus savoureuse, tout cela contribue à la fois au plaisir gustatif et à l'amélioration de la qualité environnementale.

Description	L'objectif est, au-delà d'actions "symboliques" de prise de conscience, d'améliorer le bilan carbone de notre alimentation de la façon la plus pertinente possible.
-------------	---



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Atteindre 20 % de produits bio dans l'ensemble des repas servis.	20 % (2013)	% de produits bio	DAAFM	Prestataire
	Proposer au moins chaque mois un repas "aquitain" composé de produits locaux et si possible biologiques.	1 repas par mois dès 2012	Nombre de repas servis	DAAFM, DDD	Prestataire
	Poursuivre et élargir l'affichage de la provenance pour les viandes, poissons, les fruits et légumes.	Affichage à partir de 2012	-	-	Prestataire
	Dans le cadre du contrat, réduire le bilan carbone du plateau repas servi.	Objectif de réduction de 4% par an	Bilan carbone d'un plateau	Direction Education (outil impact carbone)	Prestataire
	Proposer au moins chaque mois un repas végétarien composé de produits locaux et si possible biologiques.	1 repas par mois dès 2012	Nombre de repas servis	DAAFM, DDD	Prestataire

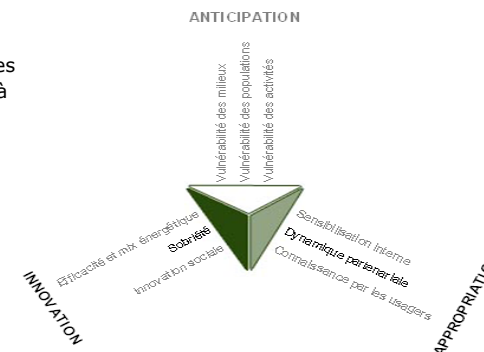


Action 20 - Pour les objets promotionnels, passer d'une logique de quantité à une logique de qualité environnementale

Pilote Direction de la Communication

Enjeux La communication occupe une place centrale dans la prise de conscience des enjeux énergétiques et climatiques : elle peut aider à faire passer des messages plus responsables, et elle doit dans le même temps prendre en compte les impacts liés à ses propres outils. Tout l'enjeu consiste donc à se placer dans cette double démarche de progrès.

Description Les objets promotionnels renvoient à une certaine image de la Région ; il s'agit souvent de petits objets à durée de vie limitée mais dont les impacts sont importants. D'où la nécessité d'une vraie stratégie en termes de qualité et de quantité sur ces produits.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Augmenter la part des éco-produits dans la gamme des objets promotionnels utilisés.	70 % des produits commandés	% des produits commandés	DDD	Fournisseurs
	Poursuivre la diminution des emballages sur les produits commandés.	90 % des produits pas emballés individuellement	% produits emballés individuellement	-	Fournisseurs
	Limiter les distributions systématiques (malette du participant ; jeux sur les stands).	Réduire les quantités distribuées	Quantités d'objets distribuées	-	-

1.3. Réduction des impacts environnementaux

Politiques : actions 21 à 26

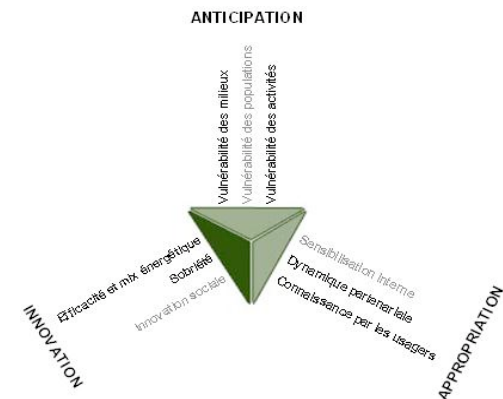
Fonctionnement interne : action 28

Action 21 - Soutenir les secteurs industriels de l'économie verte

Pilote Direction du Développement Industriel

Enjeux L'Aquitaine, première région créatrice d'emplois verts en 2009, représente un gisement d'innovations environnementales très important et un pilier de l'économie verte. La France s'est fixée comme priorité de soutenir "un mode de développement économique respectueux de l'environnement" avec le lancement du plan de mobilisation des territoires et des filières des métiers de l'économie verte. En s'appuyant sur ses avantages géographiques et territoriaux, l'Aquitaine pourra maintenir son statut de moteur de l'économie verte et transformer les risques climatiques en opportunités économiques.

Description Il s'agit d'impulser l'innovation technologique au service de nouveaux projets et process respectueux de l'environnement. L'ambition de ces mesures est de soutenir l'économie verte grâce à l'innovation et à la diffusion de savoir-faire.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Développement des applications du bois dans la construction grâce au pôle Xylofutur.	5 projets de R&D	Nombre de projets Budget alloué	DDD, Direction de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et des transferts de technologie	Xylofutur, Agences régionales (ex 2ADI et Innovalis)
	Développement de l'innovation dans la construction durable grâce au CREAHD.	5 projets de R&D	Nombre de projets Budget alloué	DDD, Direction de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et des transferts de technologie	INEF4, ADEME, Agences régionales (ex 2ADI et Innovalis)
	Soutien au développement de l'innovation dans le domaine de l'efficacité énergétique des moteurs, des processus industriels, de l'éclairage, du recyclage, de l'eau et de l'assainissement	10 projets de R&D	Nombre de projets Budget alloué	DDD, Direction de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et des transferts de technologie	ADEME, Agence de l'eau, Agences régionales (ex 2ADI et Innovalis)
	Assurer le transfert de savoir-faire liés aux industries aéronautiques et défense en vue du développement d'éco-technologies, notamment grâce au partenariat avec la DGA.	3 projets de R&D	Nombre de projets Budget alloué	-	Direction générale de l'armement
	Impliquer la filière électronique dans les éco-TIC au travers d'ADEISO.	Valorisation de ce sujet dans le programme d'action annuel	Nombre d'entreprises sensibilisées	DTIC	ADEME

Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 21 - Soutenir les secteurs industriels de l'économie verte

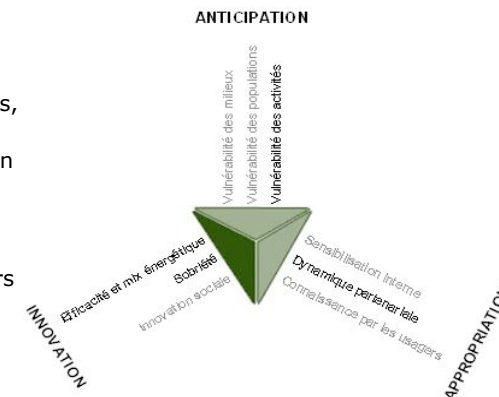
État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Développement du cluster éolien en s'appuyant sur les entreprises présentes sur le territoire, notamment en Médoc.	Unités de production pales 30 à 70m, une unité de fabrication de mats, une unité d'assemblage de nacelles, une unité de fabrication de turbine. Programmes de R&D sur le développement des pales, des matériaux et les tests d'éoliennes	Nombre de projets de R&D, Nombre de projets d'implantation ou de diversification	DDD	ADEME, CUB, BGI, industriels, Agences régionales (ex 2ADI et Innovalis)
	Développement du cluster solaire Sysolia.	4 projets de développement industriel majeurs, 4 projets de R&D	Nombre de projets accompagnés	DDD, Direction de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et des transferts de technologie	ADEME, Pôle Route des lasers, Agence, industriels
	Soutien à la valorisation énergétique et chimique de la biomasse (production de biocarburants de deuxième et troisième générations, chimie du végétal) : projets pilotes, projets collaboratifs associant producteurs de biomasse, industriels de la transformation et utilisateurs...	5 projets R&D collaboratifs 1 pilote industriel	Nombre de projets accompagnés	DDD, Direction de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et des transferts de technologie	ADEME, Aquitaine chimie durable, Chemparc, Xylofutur, industriels

Action 22 - Réduire l'impact environnemental des processus de production des filières industrielles

Pilote Direction du Développement Industriel

Enjeux L'impact environnemental de l'industrie est majeur en France, ce secteur représentait 20% des émissions de gaz à effet de serre au niveau national en 2008. En Aquitaine, ces émissions sont en grande partie dues à la consommation énergétique des industries, principalement le papier/carton et la chimie qui concentrent 70% de la consommation énergétique du secteur. Face aux objectifs du Grenelle et à la montée progressive des prix de l'énergie, notamment fossile, la région Aquitaine doit se montrer exemplaire en incitant les industriels à trouver des solutions et à innover afin d'optimiser la consommation énergétique de leurs processus industriels.

Description Il s'agit d'appliquer les mesures permettant d'optimiser les processus de fabrication des industries d'Aquitaine afin de réduire leurs impacts environnementaux et leur consommation énergétique.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Application d'éco-conditionnalités pour les aides à la construction des bâtiments, spécifiquement orientées sur les investissements favorisant les économies d'énergie.	100% des dossiers d'aide à l'immobilier	-	DDD	ADEME
	Accompagnement financier et technique pour l'optimisation énergétique et thermique des process de fabrication des PMI (aides au conseil).	15 diagnostics énergétiques par an	Nombre de dossiers d'aide au conseil, mise en œuvre des préconisations	-	ADEME
	Développement d'un référentiel de performance environnementale et sociale spécifique pour les filières industrielles dans le cadre de l'intégration de nouvelles règles d'éco-socio-conditionnalité des aides régionales. <i>Possibilité de s'inspirer du système AREA développé par le service de l'agriculture durable.</i>	Mise en place du référentiel	Nombre d'industries engagées dans le respect du référentiel	DDD, Service agriculture durable	AFNOR ou autre organisme de certification, ADEME
	Favoriser l'émergence de parcs éco-industriels fonctionnant dans un principe d'économie circulaire.	1 évaluation d'un parc	Evaluation des flux intra-entreprises	DDD	ADEME, CUB, APESA
	Favoriser les projets permettant la mutualisation de moyens dans une logique d'optimisation des ressources.	-	Nombre de projets soutenus	DDD	ADEME

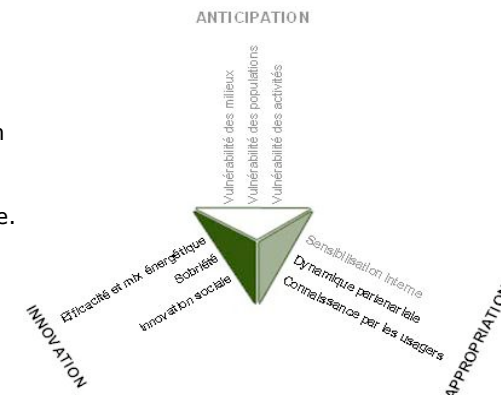
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 23 - Réduire l'impact des produits issus de l'industrie agroalimentaire par l'éco-conception

Pilote Direction Agriculture, Agroalimentaire, Forêt et Mer

Enjeux L'Aquitaine est la première région française pour la production agroalimentaire sous signes de qualité et/ou d'origine, et la première région en superficie plantée en vignes AOC. Les lois Grenelle 1 et 2 ont pour ambition de développer ce type de bonnes pratiques, en incitant à plus de transparence vis-à-vis des consommateurs. La loi Grenelle 2 prévoit notamment l'expérimentation de l'affichage environnemental réglementaire des produits de grande consommation à partir de juillet 2011 (affichage de l'empreinte carbone). En développant l'information, la labélisation et l'éco-conception, les industries agroalimentaires d'Aquitaine pourront diminuer significativement leur empreinte carbone, en poussant à une consommation et une production plus responsable.

Description Il s'agit de soutenir le développement de pratiques respectueuses de l'environnement avec des produits éco-conçus à travers la mutualisation de bonnes pratiques et la transparence vis-à-vis du consommateur (affichage environnemental, production locale etc.).



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Développement et généralisation de l'affichage environnemental, suite au projet porté par la CCI des Landes.	Généralisation à l'ensemble de la Région	% de produits locaux étiquetés	DDD, Direction du Développement Industriel	CCI, ARDIA, FRCAA, ADEME
	Soutien aux relais de formation et ateliers de transformation mutualisés sous forme d'aide à la création et l'accompagnement à plus long terme de ces relais.	3 ateliers de transformation mutualisés/an	Nombre de relais de formation créés et accompagnés / Nombre d'ateliers de transformation mutualisés créés et accompagnés	DFPC	FRCAA, AAPRA
	Création d'une marque 'produit aquitain' ou 'produit du sud-ouest' attestant l'origine du produit. Cette marque permettra de valoriser les produits locaux, et de permettre aux consommateurs de reconnaître de manière simple les produits régionaux.	Création de la marque (objectif 2012)	Nombre de produits labélisés	-	ARDIA, FRCAA, AAPRA
	Soutien au développement de l'éco-conception, en favorisant les échanges de bonnes pratiques. Par exemple, les démarches initiées par le cluster Uztartu à Bayonne et la CCI des Landes peuvent être diffusées.	-	Nombre de produits éco-conçus	Direction du Développement Industriel	4design, ADEME, ARDIA

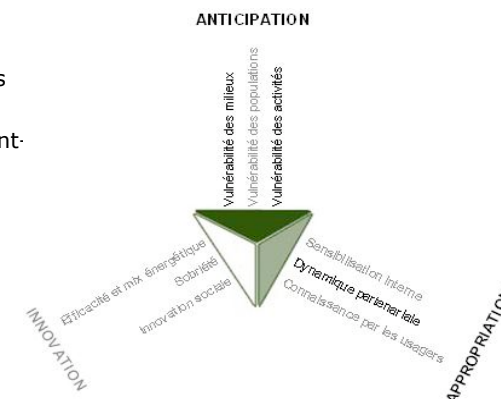
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 24 - Optimiser le stockage naturel de carbone des exploitations agricoles

Pilote Direction Agriculture, Agroalimentaire, Forêt et Mer

Enjeux Le secteur agricole était responsable en 2010 de 19 % des émissions de GES totale d'Aquitaine. La quantité de CO₂ présente dans l'atmosphère peut cependant être limitée par un phénomène naturel d'absorption et de stockage du CO₂ par les végétaux et les sols. Ainsi, en raison d'une importante part de surface boisée (45% en Aquitaine et jusqu'à 68% dans les Landes), 6 Mt de CO₂ ont-elles pu être absorbées ou stockées par l'agriculture et l'agroforesterie. Il s'agit donc d'une opportunité majeure de réduction des émissions de CO₂ dans l'atmosphère en Aquitaine.

Description Il s'agit de soutenir le développement des pratiques de stockage naturel de CO₂ telles que l'absorption par le sol, les arbres et haies, et d'accompagner l'essor de mécanismes de financement sur le marché carbone au profit des agriculteurs aquitains.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Soutien à l'agroforesterie à travers la promotion et le financement de projets de plantations.	-	Nombre de plantations Budget alloué Teq CO ₂ stockées	-	UE, CG
	Soutien à la plantation et la replantation des haies.	10% des exploitations AREA	Surface de haies plantées ou replantées Teq CO ₂ stockées % d'exploitations avec haies	-	INRA, AFAHC
	Accompagnement à la mise en œuvre des nouveaux mécanismes de financement liés au marché carbone, comme par exemple l'association Aquitaine Carbone.	-	Crédits carbone obtenus	DDD	AFAHC

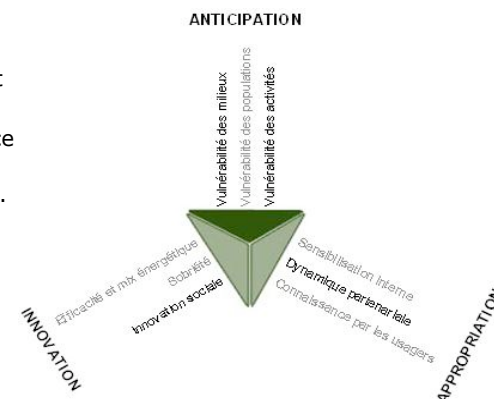
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 25 - Faire de l'Aquitaine la première région productrice de produits biologiques de France

Pilote Direction Agriculture, Agroalimentaire, Forêt et Mer

Enjeux Fin 2010, l'Aquitaine dénombrait 1 954 producteurs biologiques, pour une surface bio et en conversion de 49 529 ha représentant 3,6% de la surface agricole régionale contre 3,1 % pour la France. Avec une progression de 40,3% en 2010, ce qui constitue la 2^{ème} plus forte progression nationale, l'Aquitaine contribue à atteindre l'objectif national du Grenelle qui consiste à porter la surface agricole biologique à 6% d'ici 2012 et 20% d'ici 2020. Si la Région arrive à maintenir un niveau de progression aussi élevé en prolongeant son soutien aux exploitants, elle pourra ainsi devenir la première région française productrice de produits biologiques.

Description Il s'agit de développer les modes de production biologiques, en soutenant les reconversions, les coopérations entre exploitants et en favorisant les agriculteurs faisant des efforts en ce sens.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Adaptater le catalogue de formation pour favoriser les installations certifiées biologiques en accompagnant la création d'une formation 'agriculture biologique' cursus biologique, autant sur le plan qualitatif que quantitatif.	Adéquation des formations aux besoins	Nombre de formations proposées % d'exploitants bio	Chef de file : Direction de la formation professionnelle	-
	Soutien aux reconversions et aux installations biologiques sur tout le territoire, à travers l'accompagnement financier et technique des exploitants.	Accompagnement de 100% des exploitants en reconversion	% d'exploitants souhaitant - se reconverter accompagnés		UE, OPA bio
	Structuration de l'offre et de la demande. Faire preuve d'exemplarité en fournissant les cantines des lycées d'Aquitaine en produits biologiques et locaux. Création d'entités coopératives telles que les SCIC pour aider à cette structuration.	Réponse aux besoins	Nombre de projets soutenus	Délégation Projet Régional et Cohésion Sociale	Autres collectivités
	Aide à la mise en place d'un référentiel bio pour l'horticulture	Elaboration du référentiel (2012)	Nombre d'horticulteurs certifiés Teq CO ₂ évitées	DDD	GIE Fleurs et Plantes

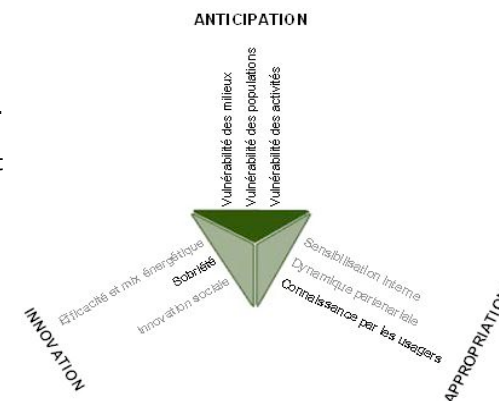
Légende: Nouvelle action Phase étude Phase pilote En cours Phase évaluation

Action 26 - Adapter le secteur agricole aux changements climatiques actuels et futurs

Pilote Direction Agriculture, Agroalimentaire, Forêt et Mer

Enjeux L'agriculture s'appuie sur des ressources et des processus naturels, dont les équilibres sont aujourd'hui remis en cause en raison du changement climatique : il devient urgent d'adapter nos modes de production agricoles pour faire face au nouveau paradigme. Ainsi, de nouvelles pratiques se développent, telles que l'utilisation de semences de variétés anciennes, ou encore les techniques culturales simplifiées (qui permettent une réduction de l'ordre de 15% de la consommation de fioul par hectare) et le semis direct (baisse de l'ordre de 50%). Grâce à de nouvelles techniques de ce type, la région pourra s'adapter aux enjeux climatiques et énergétiques, répondre aux nouvelles exigences du Grenelle afin de préparer un avenir durable pour ce secteur.

Description Il s'agit de soutenir l'innovation et l'initiative locale au service d'une agriculture plus durable, telle que les TCS (Techniques Culturales Simplifiées) ou l'utilisation des circuits courts et de proximité, et de permettre à tous les exploitants d'accéder à l'information sur le changement climatique et au savoir-faire agricole responsable.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Assurer le transfert de connaissances des effets du changement climatique du monde de la recherche aux exploitants.	Favoriser la diffusion des résultats de recherche	Part des exploitations destinataires des résultats	Direction de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et des transferts de technologie	INRA, ADEME, centres de recherche
	Sensibilisation, promotion et soutien aux TCS par : - le développement du transfert de technologies et de savoirs - l'introduction de ces principes dans les modules de formation - la définition d'aides et/ou bonification à la conversion et installation spécifique – ceci inclut les TCSL (Techniques Culturales Sans Labour), semis direct, permaculture etc.	Diffusion des TCS	Nombre de projets aidés	-	INRA, OPA
	Favoriser l'autonomie fourragère des exploitations et développer le transfert de connaissance pour l'utilisation d'espèces adaptées, nouvelles et anciennes (sorgho, ITK).	Faire émerger de nouvelles filières	Nombre de projets aidés	-	Coopératives
	Développer les circuits de proximité au travers du Plan Régional de circuits courts et de proximité, en favorisant la transformation à la ferme, la vente directe et l'agritourisme, notamment par la valorisation mutualisée en ligne des produits de circuits de proximité.	25% des exploitations dans une démarche circuits courts	Nombre d'exploitations concernées par les circuits courts	-	OPA
	Rendre la contraction d'assurance intempérie obligatoire pour obtenir des aides financières à l'achat du matériel de protection préventif comme les filets de grêle. Il s'agit d'assurer la sûreté des exploitations agricoles entre les tempêtes, l'érosion des sols et les canicules...	Equiper 60% des exploitations en fruit et légume	% d'exploitations en fruits et légumes équipées en protection	-	OPA

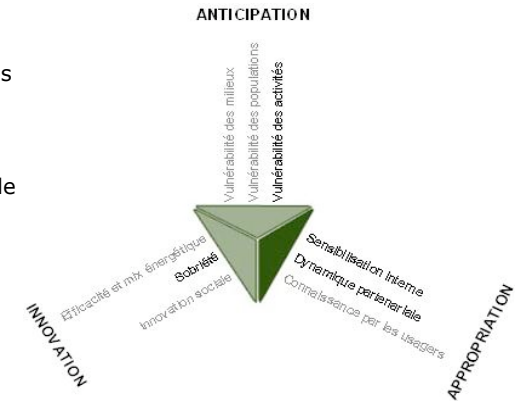
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 27 - Réduire l'impact des équipements des lycées aquitains

Pilote Direction de l'Education

Enjeux La notion d'exemplarité de l'Etat et des collectivités publiques a été mis en exergue aux travers des deux lois Grenelle dès 2007. Ces nouvelles préoccupations doivent donc être prises en compte dans toutes les actions des collectivités locales, qui doivent s'appuyer sur leurs propres moyens de fonctionnement pour favoriser le développement de pratiques plus respectueuses de l'environnement. Ainsi à travers une politique d'achats responsables, contribuant aux objectifs du Grenelle de favoriser les produits écolabélisés, de s'approvisionner uniquement en papiers recyclés ou issus de forêts gérées d'ici 2012 notamment, la Région pourra limiter l'impact de ses lycées en termes énergie / climat.

Description Il s'agit de réduire l'impact environnemental du fonctionnement des lycées d'Aquitaine, à travers la mise en place d'actions ciblées sur les achats de fonctionnement, du type papier, énergie, fournitures etc.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Généraliser le recours à des produits d'entretien écologiques grâce au lancement d'un marché <i>ad hoc</i> grâce à une plateforme d'achat mutualisée (voir action ci-dessous). Cela s'assortira de la définition d'un calendrier de remplacement de la totalité des produits ainsi que de la formation des ATT à l'utilisation de ces nouveaux produits.	70% des lycées (100 % en 2015)	% des achats écologiques % des établissements réalisant des achats écologiques Nombre d'ATT formés	Direction de la Commande Publique, DRH	-
	Valoriser des lycées bénéficiant de l'intéressement relatif aux économies d'énergie réalisées afin d'inciter d'autres établissements à adopter des mesures.	100% des lycées bénéficiant de l'intéressement	% des lycées bénéficiant de l'intéressement	DMO	Exploitants chauffage
	Elaborer un guide des achats durables dans les lycées.	Elaboration 2012 Diffusion rentrée 2013 Actualisation tous les deux ans	% des lycées utilisant le guide	DRH, DMO	Rectorat
	Favoriser la mise en place d'une politique d'achats responsables à travers une plateforme d'achats mutualisée permettant l'introduction de critères d'éco-conditionnalités, l'échange de bonnes pratiques et les retours d'expériences.	Mise en place de la plateforme d'achat	Nombre d'établissements utilisant la plateforme	Direction de la Commande Publique, DRH, DMO	ADEME
	Modifier le processus du nettoyage des locaux de la restauration collective des lycées: mise en place du nettoyage vapeur avec une forte réduction des produits d'entretien et de la consommation d'eau.	50% des lycées	Nombre d'établissements adoptant le processus	DAAFM	-

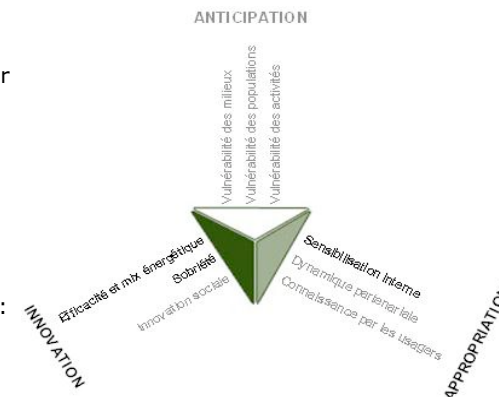
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 28 - Réduire les impacts environnementaux de l'informatique de la Région

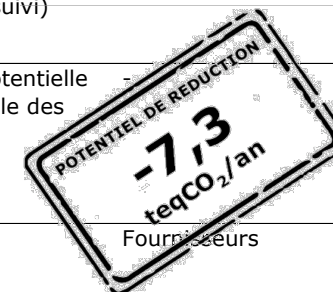
Pilote Direction du Système d'Information

Enjeux Aux yeux du grand public, le secteur de l'informatique bénéficie d'un a priori positif en termes énergie-climat, largement fondé sur le mythe du zéro papier. Or on constate que la consommation de papier a bien du mal à baisser, et que dans le même temps les consommations d'énergie et les pollutions liées à la fabrication, à l'utilisation et à la fin de vie des matériels informatiques sont importantes. L'enjeu est donc bien d'avoir une vision globale des impacts liés à l'usage des nouvelles technologies pour mieux les limiter.

Description Faciliter la transmission dématérialisée des informations, améliorer la performance des matériels tout au long du cycle de vie, favoriser les accès à distance et donc éviter les déplacements, limiter la consommation de papier quand elle n'est pas nécessaire : c'est en agissant sur tous ces fronts que l'informatique de la Région remplira parfaitement ses promesses.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Poursuivre le mouvement de dématérialisation en cours, que ce soit pour la transmission en préfecture, les marchés publics, les échanges avec les lycées, les dossiers de subvention et la diffusion d'information auprès des élus.	Poursuite du déploiement selon les différents projets (2011-2014)	Emissions de CO ₂ évitées, énergie économisée	Ensemble des directions (utilisation) Commande publique Elus	Préfecture Lycées Prestataires
	Déployer de nouveaux outils pour la visio-conférence.	8 équipements (fin 2011) Pédagogie/accompagnement (à partir de 2012)	Emissions de CO ₂ évitées, énergie économisée	Utilisation potentielle par l'ensemble des Directions DDD, SME (suivi)	Partenaires / Correspondants visio
	Développer l'accès des outils à distance (Intranet, logiciels, documents partagés).	Accessibilité des logiciels et Intranet (2012) puis pédagogie/aide à la prise en main	Emissions de CO ₂ évitées, énergie économisée (à partir du nombre de connexions)	Utilisation potentielle par l'ensemble des Directions	-
	Poursuivre la responsabilisation des achats notamment : - pour la gestion des déchets (toners, D3E), - en renforçant l'éco-conditionnalité dans les achats, - constitution de modèles sur nos marchés, produire des spécifications standards.	Intégration de la gestion des consommables usagés dans le nouveau marché D3E (2012) Marché UC (2013)	Emissions de CO ₂ évitées, énergie économisée (à partir du % UC/écrans labellisés EPEAT ou équivalent)	SME, DDD	Fournisseurs



Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 28 - Réduire les impacts environnementaux de l'informatique de la Région

État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Etudier et rationaliser le nombre et l'utilisation des imprimantes et des copieurs, en favorisant la mutualisation des équipements et en diffusant par exemple la possibilité d'impression sécurisée et l'éco-paramétrage par défaut.	Connaître les usages (2012) Favoriser les équipements mutualisés et la complémentarité avec la reprographie (2013-2014) Accompagnement à la prise en main, favoriser l'écoparamétrage (à partir de 2012)	Emissions de CO ₂ évitées, énergie économisée (à partir du nombre d'imprimantes et des éditions réalisées)	Utilisation par l'ensemble des Directions	-
	Favoriser la migration de certains équipements pour les concentrer sur une même machine : éviter le surdimensionnement des machines.	Poursuite des déploiements (à partir de 2012)	Emissions de CO ₂ évitées, énergie économisée	-	-

Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

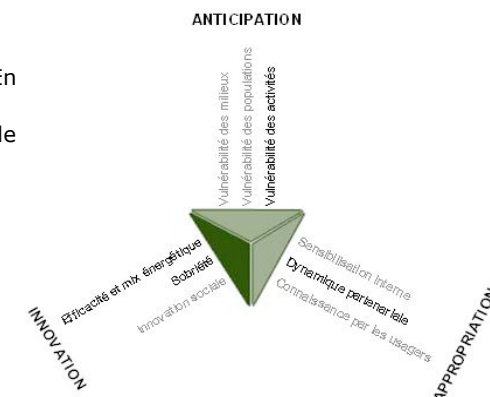
2. DEVELOPPER LA CONNAISSANCE ET AUGMENTER LES COMPETENCES

2.1. Nouvelles compétences et filières

Politiques : actions 29 à 36

Action 29 - Soutenir le développement de la recherche dans les domaines climat/énergie, avec pour objectif de faire de l'Aquitaine une région motrice en France

Pilote	Direction de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et du Transfert de technologie
Enjeux	La recherche et l'innovation constituent en région Aquitaine l'un des pôles majeurs, une priorité affichée depuis plus de dix ans. En outre, une dynamique importante s'est lancée sur les filières émergentes liées à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Le soutien aux innovations éco-responsables constitue le fer de lance de la loi Grenelle I, et suppose de mobiliser et de coordonner l'ensemble des pôles de compétitivité du pays. La recherche doit plus que jamais être au cœur de la lutte et à l'adaptation au changement climatique en région Aquitaine.
Description	Il s'agit d'encourager la recherche à approfondir les connaissances et les applications dans le domaine énergie / climat pour en faire un outil concret de lutte contre le changement climatique.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Orienter les appels à projets (recherche, transfert de technologie, enseignement supérieur et Aquitaine-Midi Pyrénées) vers des sujets énergie/climat (dans les cahiers des charges des appels à projets, définir des critères d'évaluation des projets <i>a priori</i> et <i>a posteriori</i>).	-	Nombre de projets accompagnés par session	DDD	Comité pilotage CCRRDT
	Favoriser les projets intégrés pluridisciplinaires et la création de pôles de compétences dans les domaines énergie/climat à travers le cahier des charges de l'appel à projet recherche.	-	Nombre de projets accompagnés par session	DDD	Comité pilotage CCRRDT
	Développer les plateformes de recherche mutualisées en identifiant les retombées potentielles pour le Défi Aquitaine Climat et mettre en place l'évaluation correspondante.	-	Nombre de projets accompagnés par session	DDD	Comité pilotage CCRRDT
	Prolonger le soutien à la future agence (Innovalis/2ADI), qui favorise les partenariats entre entreprises et centre de recherches, notamment dans le domaine de l'éco-innovation.	-	Nombre de projets accompagnés par an - TeqCO ₂ évitées	Direction du Développement Industriel	Co-financeurs
	Poursuivre l'action de promotion de la RD&I sur l'efficacité énergétique des bâtiments, à travers la création du centre NOBATEK et de l'Institut National d'Excellence Facteur 4 (INEF4) dans le domaine de la réhabilitation et de la construction durable.	-	Nombre de projets accompagnés par an - TeqCO ₂ évitées	DDD, Direction du Développement Industriel, DFP	Europe, Etat, collectivités, partenaires INEF4
	Concourir au développement des technologies liées aux énergies renouvelables et efficacité énergétique (photovoltaïque, géothermie, LED etc.) à travers un soutien renforcé aux structures de transfert de technologies et aux programmes de R&D menés conjointement par des entreprises et des laboratoires de recherche.	-	Nombre de projets accompagnés par an - TeqCO ₂ évitées	Direction du Développement Industriel	Pôles de compétitivité, clusters, Innovalis/2ADI, co-financeurs

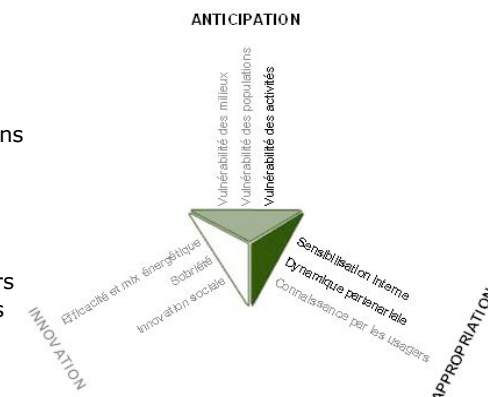
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 30 - Sensibiliser les acteurs de l'éducation aux effets du changement climatique en poussant à l'action

Pilote Direction de l'Education

Enjeux La stratégie nationale de développement durable 2010-2013 a fait de la formation et la sensibilisation au développement durable une de ses priorités. La formation aux nouveaux enjeux énergie / climat constitue en effet un axe majeur d'action pour initier le changement que ce soit en entreprise ou en collectivité. La Région aussi peut soutenir le changement grâce à son rôle moteur dans le cycle secondaire et toucher l'ensemble des acteurs influents concernés.

Description Il s'agit de mettre en place des actions de sensibilisation aux problématiques énergie / climat auprès des différents interlocuteurs directs de la Région : les professeurs pour qu'ils diffusent le savoir, les élèves, afin de les sensibiliser aux nouveaux métiers verts et les agents techniques territoriaux (ATT) pour les initier aux modes de gestion des ressources responsables par exemple.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Lancement en partenariat avec le rectorat d'un concours à vocation pédagogique à destination des lycéens sur la thématique énergie / climat.	Un concours annuel organisé	Nombre de participants	Direction de la Communication, DDD, Direction de la Culture et du Patrimoine	Rectorat
	Initier des sessions de formation à l'usage des bâtiments HQE à destination des élèves, professeurs et ATT.	70% d'ATT formés	% d'ATT formés Nombre d'heures de formation réalisées Nombre de personnes formées	DRH	Rectorat, DRAAF
	Sur le thème de la mobilité internationale, favoriser l'échange d'expériences et la coopération en matière de lutte et d'adaptation au changement climatique en : - Accordant une attention particulière aux lycées menant des actions exemplaires sur les problématiques énergie / climat, - Développant des projets de coopération dans des lycées des pays du Sud sur la thématique énergie / climat.	30% des projets de mobilité	Nombre de projets développés % de projets concernés	Direction de la Coopération Décentralisée, DDD Mission jeunesse	Rectorat, DRAAF

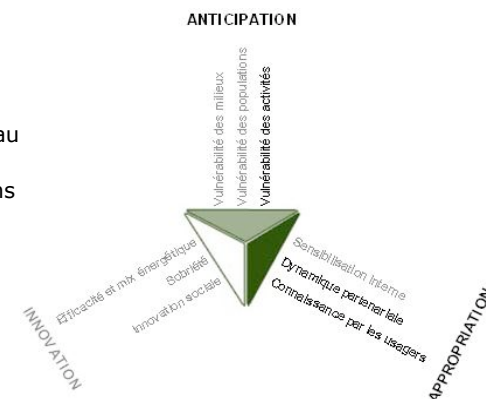
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 31 - Ancrer la problématique énergie / climat dans le contenu des formations professionnelle initiales : vers une évolution des cultures professionnelles

Pilote Direction de la Formation Professionnelle Initiale

Enjeux L'Aquitaine est une des premières régions de France en termes d'accès à la qualification professionnelle : cette offre régionale de formation se fonde sur les besoins des entreprises, des territoires et des publics locaux et nationaux. Le Grenelle de l'environnement a identifié des secteurs d'activité prioritaires, comme la santé, l'agriculture et le bâtiment, qui doivent s'adapter au changement climatique et répondre à des objectifs environnementaux ambitieux. Pour atteindre ces objectifs, il devient impératif d'adapter l'offre de formation régionale et de proposer aux apprentis d'accéder à de nouvelles compétences répondant aux besoins des entreprises en termes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Description Il s'agit de faire évoluer l'offre de formation en y intégrant les nouvelles problématiques énergétiques et climatiques. Concrètement, les mesures consistent à développer de nouvelles compétences, à travers la création de modules de formation par exemple, et à faire émerger de nouveaux métiers liés à l'économie verte.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Intégration d'un schéma régional des métiers de la croissance verte au CPRDFP ciblant les métiers suivants : - du bâtiment, - de l'agriculture, - des transports, - de l'industrie agro-alimentaire, - de la déconstruction, - du tourisme, - des TIC, - et de la santé. Ce schéma a vocation à faire émerger de nouveaux métiers et de nouvelles compétences.	Réalisation et mise en œuvre du schéma régional (2012)	% de modules métiers verts Nombre de nouveaux métiers Nombre d'heures dédiées	L'ensemble des directions du Conseil Régional, spécifiquement la DFPC	CFA et instituts de formation, Rectorat, OP, OF
	Réflexion sur les éco-gestes et l'éco-responsabilité avec les formateurs dans l'optique d'intégrer un module éco-citoyenneté à chaque formation.	Création du module éco-citoyenneté	Nombre de modules réalisés	DDD	SAIA, ARS, CFA et instituts de formation
	Intégration d'objectifs liés aux problématiques énergie / climat et réduction / traitement des déchets, lors de la négociation des Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) avec les branches professionnelles.	100%	% des branches disposant d'objectifs / teq CO ₂ évitées	DFPC	SAIA, CFA et instituts de formation et surtout les branches professionnelles
	Intégration d'un module développement durable / changement climatique à toute formation professionnelle dispensée en Aquitaine.	Création d'un module par formation	Nombre de modules réalisés % des formations disposant de ce module	-	SAIA, ARS, CFA et instituts de formation

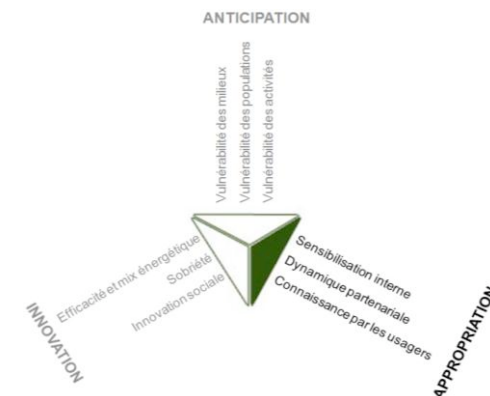
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 32 - Sensibiliser l'ensemble des parties prenantes de la formation professionnelle continue pour faire évoluer les comportements

Pilote Direction de la Formation Professionnelle Continue

Enjeux Le Conseil Régional a un rôle primordial à jouer et se doit d'être exemplaire dans ses pratiques afin d'inciter tous les acteurs à s'engager dans la même démarche en faveur d'une économie plus responsable et respectueuse de l'environnement. Dans un même temps, le Grenelle prévoit d'encourager la mise en place de formations à la protection de l'environnement auprès des agents publics et de mettre en place des sessions de sensibilisation du grand public. Dans toute son action la Région s'attache à intégrer les problématiques énergie / climat à sa réflexion et ainsi influencer ses parties prenantes, ceci à travers l'élaboration d'éco-conditionnalités, la formation à distance ou encore la diffusion de l'information sur ces sujets.

Description Il s'agit d'intégrer la problématique énergie / climat à l'ensemble des actions de formation de la Région : depuis l'achat de formation éco-conditionné, jusqu'à l'organisation de groupes de travail, en passant par le développement de la formation à distance.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Dématérialisation totale du système d'achat de formation.	100% d'achats dématérialisés	% d'achat de formations dématérialisé	DSI	-
	Adaptation et optimisation des plateaux techniques pour toutes les voies de formation.	100%	Nombre de plateaux adaptés	DDD	ADEME
	Développement de la formation ouverte à distance (suivi du test mené en Pays du Haut Entre-deux-Mers et AGEFOS).	-	Nombre de formation à distance Nombre de formés	DTIC, DDD	Pays, CDC, Insup
	Etude sur la possibilité d'intégrer des éco-conditionnalités dans l'achat de formation.	60% de formations éco-conditionnées	% des formations éco-conditionnées	DDD	OP, OF
	Création d'une dynamique de réflexion sur la prise en compte du changement climatique (atténuation et adaptation) chez l'ensemble des partenaires.	50% de partenaires	% des partenaires éco-labélisés Nombre de réunions d'animation	-	OP, OF, Pays, CDC
	Organisation de groupes de travail sur la thématique climat / énergie lors de la révision annuelle des contrats d'objectifs.	1 groupe de travail / an pour chacun des 14 contrats d'objectifs	Nombre de groupes de travail organisés annuellement	DDD	OP
	Mise à disposition de la documentation de sensibilisation et d'information sur le changement climatique, ses impacts sur les corps de métiers et les réponses offertes par la formation professionnelle continue en Aquitaine.	-	Nombre de documents édités	DTIC, DDD	Pôle emploi, OP, OF

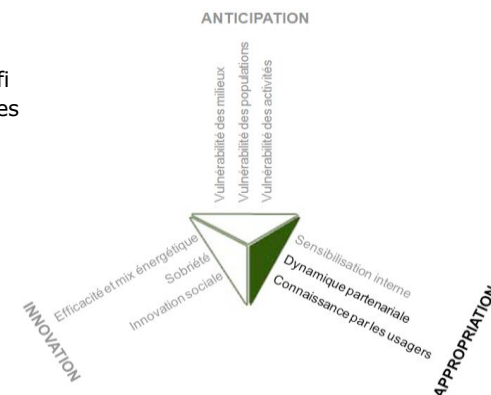
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 33 - Ancrer le concept de développement durable et la problématique énergie / climat dans le contenu de l'ensemble des formations professionnelles continues

Pilote Direction de la Formation Professionnelle Continue

Enjeux La stratégie nationale de développement durable (2010-2013) a fait de l'éducation et la formation au développement durable un défi majeur. Dans ce cadre le gouvernement se fixe comme objectif national d'adapter et de renforcer les dispositifs de formation dans les domaines clés du développement durable, tels que définis par le Grenelle de l'environnement. Ceci se traduit notamment par l'intégration du développement durable dans toutes les formations professionnelles.

Description Il s'agit de mettre en place l'ensemble des actions nécessaires à l'appropriation des enjeux énergie / climat par l'ensemble de la population en Aquitaine (citoyens, professionnels...). Les mesures visent à intégrer ces problématiques à l'ensemble des formations afin de diffuser le savoir et de pousser à la prise en compte au quotidien de ces enjeux.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Intégration d'objectifs liés à la problématique énergie / climat lors de la négociation des contrats d'objectifs avec les branches professionnelles.	70% des contrats d'objectifs	% des contrats d'objectifs intégrant des objectifs de développement durable	DDD, Pôle Développement Economique et Emploi, DFPI, Direction Education	OP, OPCA, FAF, Rectorat, POLE EMPLOI, DRAAF
	Intégration d'un module sensibilisation développement durable / changement climatique à toute formation professionnelle dispensée en Aquitaine. Celui-ci présenterait le contexte, les causes et les effets du changement climatique à tous les individus bénéficiant d'une formation financée par la Région.	60% des formations professionnelles	% de formations professionnelles pourvues d'un module développement durable	DDD	OP, OF
	Réflexion sur les éco-gestes et l'éco-responsabilité avec les formateurs dans l'optique d'intégrer un module éco-citoyenneté à chaque formation. Une approche sectorielle sera préférée, les personnes formées pourront donc directement intégrer les enjeux énergétiques à leur nouveau métier, ce qui peut être vu par l'employeur comme une valeur ajoutée - non-négligeable dans le contexte économique actuel.	40% des formations	% de formations pourvues d'un module écogeste approprié	DDD	OP, OF

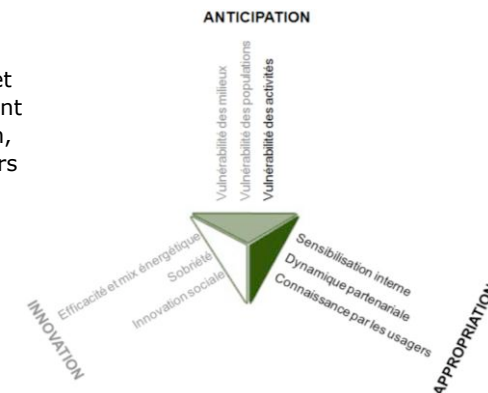
Légende: Nouvelle action Phase étude Phase pilote En cours Phase évaluation

Action 34 - Accompagner l'émergence de nouveaux métiers et de nouvelles compétences à travers la formation professionnelle continue

Pilote Direction de la Formation Professionnelle Continue

Enjeux Une transition économique vers une économie "zéro carbone" est devenue nécessaire pour s'adapter au changement climatique et transformer les menaces en opportunités économiques. L'un des leviers d'action prévu par la stratégie nationale de développement durable (2010-2013) consiste d'ailleurs à développer des métiers et filières de l'environnement, du recyclage, de l'éco-conception, des analyses du cycle de vie ainsi que la connaissance des écosystèmes. En soutenant l'émergence d'une économie verte à travers le développement de ces nouveaux métiers et nouvelles compétences, la Région contribue fortement à une économie aquitaine plus verte et plus pérenne.

Description Les mesures ont pour ambition de développer de nouvelles compétences au sein de formations existantes d'une part, et d'accompagner l'émergence de nouveaux métiers d'autre part, pour soutenir l'économie verte en Aquitaine.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Création d'un Schéma régional des métiers de la croissance verte dans le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) ciblant par exemple les métiers suivants : - du bâtiment, - de l'agriculture, - des transports, - de l'industrie agro-alimentaire, - de la déconstruction, - du tourisme, - de la TIC. Ce schéma a vocation à identifier : - des nouveaux métiers, comme par exemple technicien de l'isolation et gestionnaire de chantier développement durable, - de nouvelles compétences, comme par exemple créer une formation en agriculture biologique ; intégrer une formation correspondant au référentiel AREA et un module sur l'adaptation au changement climatique pour l'agriculture.	-	Nombre de nouvelles formations pour nouveaux métiers Nombre d'heures fléchées DD	Ensemble des directions concernées du Conseil Régional	Rectorat, OP, OF, Pôle Emploi
	Promouvoir, accentuer l'utilisation partenariale de plateaux techniques de formation et extension de leur utilisation à la formation de salariés, indépendants (existants à Pau et à St Palais).	-	Nombre de plateaux mutualisés aux différents publics en formation professionnelle	Direction Education, DFPI, Pôle Développement Economique et Emploi	Lycée, OF, OPCA, FAF
	Formation d'ambassadeurs verts. Proposition de modules courts de formation sur les thématiques du développement durable et du changement climatique (atténuation et adaptation) accessibles aux salariés et chefs d'entreprises afin de favoriser une large prise de conscience éco-citoyenne.	-	Nombre d'ambassadeurs verts formés	-	-

Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 34 - Accompagner l'émergence de nouveaux métiers et de nouvelles compétences à travers la formation professionnelle continue

État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Intégration d'un axe formation des formateurs au Schéma régional des métiers de la croissance verte visant à l'actualisation des compétences liées à la prise en compte des problématiques énergie / climat.	100% de formateurs formés	% de formateurs formés aux problématiques énergie / climat	DAEI, Direction de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et du Transferts de Technologies	Aquitaine Cap Métiers C2RF
	Renforcement de la collaboration avec Pôle Emploi dans le travail d'identification des nouveaux métiers et compétences liés à la croissance verte au travers du ROME et de leur brochure des métiers de l'économie verte.	3 réunions / an	Nombre de métiers verts référencés % de métiers verts référencés dans la brochure métier du pôle emploi	-	Pôle emploi

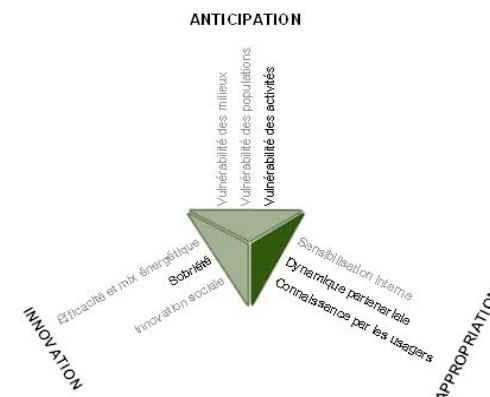
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 35 - Informer et sensibiliser les acteurs de l'artisanat et TPE sur les enjeux du changement climatique

Pilote Direction des Petites entreprises et de l'Economie solidaire

Enjeux En Aquitaine les Très Petites Entreprises (TPE) et artisans sont très nombreux. Cependant, ces acteurs souvent isolés sont parfois démunis face aux enjeux du développement durable et des impacts environnementaux. La sensibilisation et l'information de ces entreprises sur les enjeux du changement climatique auxquels ils vont devoir faire face, et les moyens de lutte dont ils disposent, sont donc primordiales pour initier le changement et engendrer la transition vers une économie durable.

Description Il s'agit de mettre en place des actions d'informations et de formations au développement durable à disposition des artisans et dirigeants de TPE afin de les sensibiliser à ces enjeux. Ces actions seront multiples, directes ou à travers les pépinières, les technopoles ou d'autres partenaires.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Définition d'actions thématiques communes à l'ensemble des entreprises artisanales donnant lieu à l'organisation d'événements, de sessions de formation, d'opérations de sensibilisation en complément des thématiques existantes (en collaboration avec l'ADEME) autour des enjeux suivants : - le développement durable, - les économies d'énergie, - le traitement des déchets, - les nouvelles réglementations liées à l'environnement etc.	Mise en place d'une action commune par thème	Nombre de réunions organisées	DDD	ADEME, CMA, Réseau des Pépinières
	Intégration d'objectifs autour des thématiques énergie / climat aux conventions signées avec le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, le réseau des pépinières, le réseau des Technopoles. Développement en parallèle d'indicateurs de suivi stratégiques et opérationnels.	100% des conventions	% des conventions comprenant des objectifs énergie / climat	-	Technopoles, pépinières d'entreprises, réseau des CMA, ADEME
	Application des règles d'éco-conditionnalités pour les pépinières qui bénéficient d'une aide de la Région.	100% des entreprises ? (on soutient les pépinières pour qu'elles soutiennent leur propres entreprises c'est ça ?)	% des entreprises nouvelles respectant les critères d'éco-conditionnalité	-	Pépinières d'entreprises, ADEME

Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 36 - Favoriser un développement propre et l'adaptation des pays du Sud

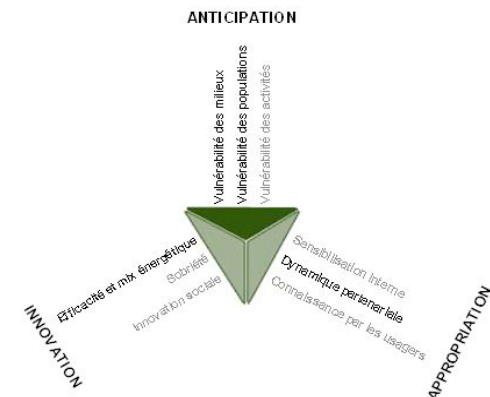
Pilote Délégation Affaires Européennes et Internationales

Enjeux La Délégation travaille avec des acteurs internationaux et s'appuie sur leur expérience. Elle partage avec eux les connaissances dans le domaine énergie climat, entend favoriser un développement vraiment durable des pays du Sud et cherche à apporter son soutien aux partenaires de la coopération décentralisée pour gérer les questions d'adaptation au changement climatique.

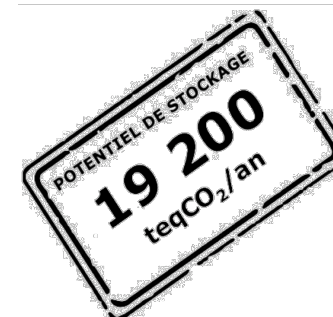
Description La Délégation, dans le cadre de son action de coopération décentralisée, a déjà engagé de nombreuses actions qui contribuent à une meilleure prise en compte des questions énergie et climat :

- Agro-écologie, formation et reboisement à Madagascar ;
- Développement des éco-technologies avec la Chine ;
- Préservation des mangroves, forêts bois-énergie et reboisement en Haïti.

Ces projets vont être poursuivis, et de nouveaux projets vont venir renforcer le développement et l'autonomie des communautés aidées.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Poursuite des projets en cours (Haïti, Madagascar, Chine).	Doubler les actions de reboisement, favoriser les partenariats des entreprises/collectivités chinoises	Nombre d'arbres plantés Nombre de missions pour la Chine	-	Partenaires locaux, ONG
	Création d'un groupe d'experts aquitains sur l'énergie afin de réaliser des diagnostics énergétiques dans les territoires partenaires et de proposer les meilleures solutions pour la fourniture d'énergie.	Création du groupe (2013) puis 2 missions par an	Nombre de missions réalisées	DDD, Direction de l'Industrie	Entreprises de l'énergie, clusters, partenaires locaux
	Faire certifier (de façon volontaire ou par l'ONU) les projets en cours (Madagascar, Haïti) ou de nouveaux projets (fours solaires...) pour obtenir des crédits carbone et donc des financements supplémentaires pour les structures locales.	Certifier 2 projets (2014)	Nombre de projets certifiés Nombre de crédits obtenus	DDD	Organismes de compensation, partenaires locaux



Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

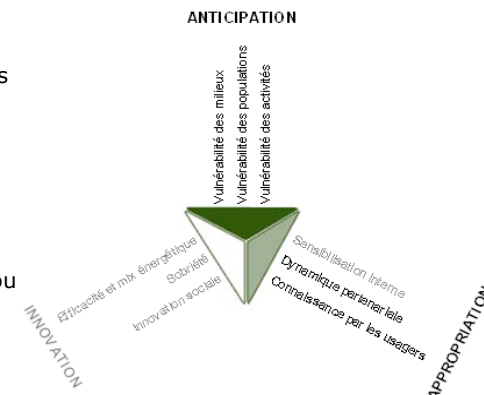
2.2. Veille, observation, mutualisation

Politiques : actions 37 à 42

Action 37 - Anticiper les conséquences du changement climatique sur les milieux naturels

Pilote	Direction Développement Durable
Enjeux	Le service Environnement se trouve dans une situation particulière. Il est en effet au cœur des enjeux environnementaux, au sens large, et sait plus que tout autre que regarder la situation avec le seul regard "carbone" serait inadapté. En même temps, il sait aussi toute l'urgence de réduire les émissions et de commencer à anticiper les conséquences prévisibles du changement climatique.

Description	On sait déjà que le changement climatique aura des conséquences sur l'Aquitaine, notamment sur la fréquence des sécheresses ou des événements violents. Agir pour anticiper les conséquences sur l'eau, le littoral et développer les connaissances est donc essentiel.
-------------	---



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Favoriser les mesures d'économie de la ressource en eau pour l'ensemble des usages (domestique, industriel, agricole,...) en donnant la priorité à la disponibilité en eau potable.	-	Budget alloué Nombre de projets soutenus	Direction du Développement Industriel, DAAFM, Délégation Projet Régional et Cohésion Sociale	-
	Participer au renforcement des exigences sur les prélèvements en eau dans les Plans de Gestion d'Etiage (PGE), les SAGE et les contrats de bassin/rivière lors de l'élaboration et la révision de ces outils de gouvernance.	Diminuer les prélèvements en eau	Quantité d'eau prélevée par type d'usage (sur les PGE)	Direction du Développement Industriel, DAAFM, Délégation Projet Régional et Cohésion Sociale	Etat, gestionnaires de bassins /SAGE/PGE
	Négocier la diminution du coût des contrats des lâchers d'eau à partir des réserves gérées par les producteurs hydro-électriques pour garantir les niveaux d'étiage et les débits minimum biologiques sur les cours d'eau déficitaires.	Diminuer de 10 % le coût des lâchers	Coût des opérations	-	Etat, producteurs hydro-électriques
	Face au risque d'inondation (crues violentes), privilégier la prévention en encourageant la réouverture des champs naturels d'expansion des crues et en protégeant prioritairement les lieux habités.	-	Nombre de projets financés Budget alloué	-	Gestionnaires de bassin / SAGE, communes / agglomérations
	Face à la modification du trait de côte : travailler avec les acteurs du littoral pour anticiper les changements et aider à l'acquisition d'un rétro-littoral là où la menace existe.	Accompagner au moins 20 % des initiatives	Nombre d'hectares Budget alloué	-	établissements publics fonciers, GIP Littoral (étude publiée), Conservatoire du Littoral

Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 37 - Anticiper les conséquences du changement climatique sur les milieux naturels

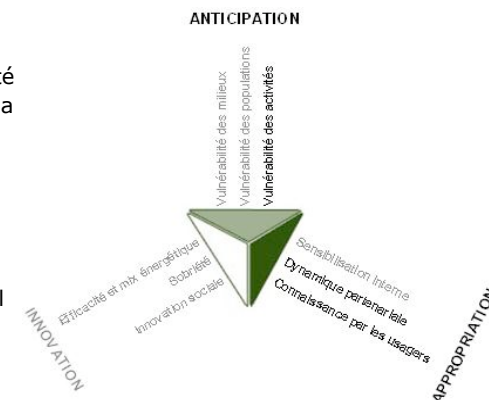
État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Coordonner et diffuser les travaux de l'Observatoire du changement climatique des Pyrénées, du nouvel Observatoire Régional Energie Climat Air et de l'Agence de la biodiversité.	Création d'un événement de présentation des résultats	-	DDD	Observatoires, Agence de la biodiversité

Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 38 - Favoriser la diffusion de connaissances sur les évolutions du climat

Pilote	Direction Développement Durable
Enjeux	Le Schéma Régional Climat Air Energie a fixé pour l'Aquitaine des objectifs ambitieux en termes d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de baisse des émissions. L'enjeu est de soutenir des projets sur le territoire, mais aussi d'agir comme précurseur, à la fois pour les autres directions de la Région et pour les autres collectivités.

Description	Le changement climatique est un phénomène complexe à appréhender, y compris pour les décideurs politiques. Il est donc essentiel de créer des outils de connaissance et de mise à disposition de ces connaissances pour mettre en œuvre les actions le plus pertinentes possible.
-------------	---



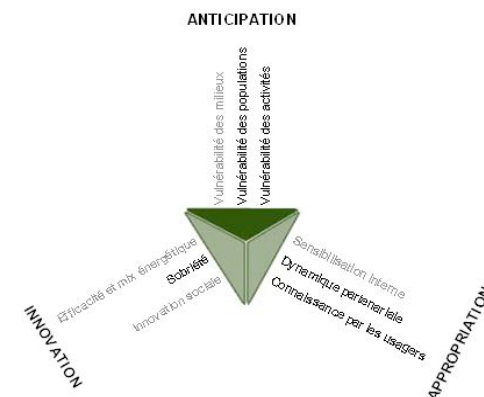
État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Réaliser une étude compilant l'ensemble de la documentation existante sur les conséquences du changement climatique en Aquitaine, en faire un outil de décision et assurer sa diffusion.	Rendu et appropriation (2012)	-	Direction de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et du Transfert de Technologies, DTIC (projet Ecopedia)	Scientifiques autour d'Hervé Le Treut, membre du GIEC
	Animer un réseau des plans climat en Aquitaine pour favoriser la réalisation de plans climat ambitieux et pertinents et surtout pour permettre leur coordination sur le territoire aquitain.	2-4 réunions par an	Nombre de structures participantes	Délégation Projet Régional et Cohésion Sociale	ADEME, services de l'Etat, Conseils généraux, collectivités
	Créer un observatoire du changement climatique dans le cadre du SRCAE et promouvoir la diffusion de ses résultats.	Création en 2012	-	-	Services de l'Etat, AIRAQ, ADEME

Action 39 - Faciliter l'appropriation par les Aquitains des problématiques énergie / climat

Pilote Direction de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et du Transfert de Technologies

Enjeux Les conséquences du changement climatique sont aujourd'hui mal connues des Français. Si l'on se fie au "baromètre aquitain", enquête réalisée en 2011, le niveau de connaissance des individus sur le changement climatique est très aléatoire et se restreint souvent à des constats du quotidien tels que l'augmentation des températures, les épisodes de sécheresse : "Il n'y a plus de saisons !". Pour faire face à ces bouleversements et de s'adapter efficacement, il est incontournable d'apporter les connaissances nécessaires sur les domaines de l'énergie / climat. De plus, comme le mentionne la loi Grenelle I, il est important de développer des formations au développement durable dans les cursus éducatifs et auprès des milieux professionnels.

Description Il s'agit ici de communiquer sur les connaissances scientifiques acquises dans le domaine énergie / climat; que ce soit sur les causes du changement climatique, ses effets, les manières de lutter ou de s'y adapter, une base scientifique solide est nécessaire pour pouvoir transmettre l'information.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Renforcer la diffusion des connaissances de la recherche en Aquitaine sur le thème du développement durable, en s'appuyant sur le réseau de diffusion des sciences et techniques, notamment Cap Sciences (ex: Clim City).	-	Nombre des visiteurs par exposition, par typologie de visiteurs	DDD, Direction du Développement Industriel, DTIC	Collectivités, état, co-financeurs
	Améliorer le bilan carbone des manifestations de grande envergure, organisées ou co-financées par la direction de la recherche (Aquitaine Conférences etc.) en s'inspirant notamment du "guide des manifestations durables".	-	Teq CO ₂ évitées	Direction de la Culture et du Patrimoine, DDD	Organisateurs, co-financeurs
	Favoriser le recensement des connaissances et leur diffusion, sur les effets du changement climatique à l'échelle de l'Aquitaine, ainsi que les moyens de s'y adapter (ex : mission Hervé Le Treut).	-	Diffusion de l'information	DDD	-

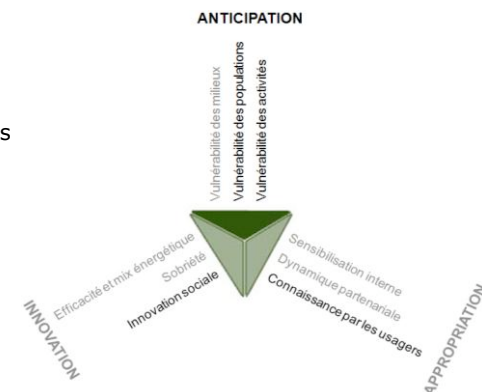
Action 40 - Favoriser la création de services numériques d'aide à l'adaptation au changement climatique

Pilote Délégation aux Techniques d'Information et de Communication

Enjeux Le plan national d'adaptation au changement climatique, adopté en 2011, met l'accent sur la collecte puis la diffusion des connaissances de base sur le changement climatique, ses effets et la nécessaire adaptation des populations et des différents secteurs d'activités publics ou privés (agriculture, tourisme, bâtiment et infrastructures...). En favorisant la diffusion d'informations sur les moyens de lutte, par le biais de services numériques, la Région peut contribuer à une appropriation plus rapide par les acteurs et augmenter la capacité de réaction et d'adaptation de la population face aux événements climatiques et économiques.

Description Il s'agit de mettre les TIC au service de l'adaptation au changement climatique. Les mesures ont pour ambition à la fois de favoriser l'appropriation des enjeux environnementaux par les Aquitains et de leur donner les moyens de s'adapter au long cours et en situation d'urgence. Deux objectifs seront privilégiés :

- sensibiliser les Aquitains au changement climatique ;
- développer des services numériques grand public d'aide à l'adaptation au changement climatique.



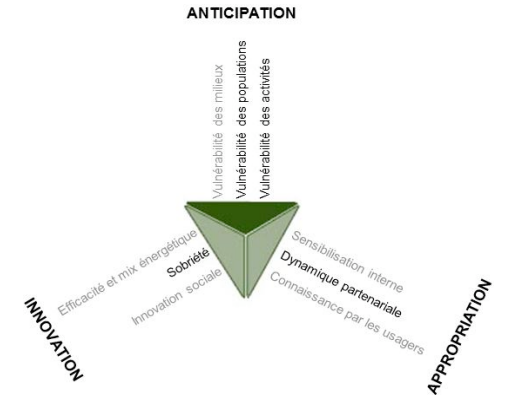
État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Créer et animer un site de ressources partagées, sollicitées en externalisation ouverte, et enrichi en mode collaboratif sur les thèmes de l'énergie et du climat. Cet outil pourrait notamment aider les Aquitains à développer des connaissances sur les effets du changement climatique et à s'y adapter.	Mise en ligne de l'outil (<i>appellation provisoire "Ecopédia"</i>)	Fréquentation du site Nombre de contributeurs	MO : DDD, avec la DTIC en AMO (conception technique et animation)	Centres de recherche, ADEME, Réseaux sociaux
	Faire évoluer le projet PIGMA (Plate-forme de l'information géographique mutualisée en Aquitaine) vers l'identification de ressources publiques ayant trait à l'adaptation au changement climatique, en vue de leur valorisation par des acteurs publics et privés.	Identification et recueil de ressources publiques valorisables par les acteurs aquitains	Nombre et type de ressources publiques identifiées et collectées	DDD	Centres de recherche, ADEME, GIP ATGeRi, DREAL, APEM
	Soutenir la conception et l'animation de services d'information, de conseils, de mobilisation de réseaux d'entraide.	Réalisation de services numériques grand public d'aide à l'adaptation au changement climatique	Nombre de services créés Nombre de consultations	DDD	Réseaux sociaux, acteurs privés dont acteurs de l'Open source

Action 41 - Définir des outils pour permettre de mesurer et réduire les émissions de GES liées au transport en Aquitaine

Pilote Pôle Aménagement, Transport, Urbanisme et Logement

Enjeux Le secteur des transports représente un levier majeur de réduction des émissions de GES, mais également de réduction de la consommation énergétique en Aquitaine (le transport consomme 35% de l'énergie globale au niveau régional). Cependant avant de pouvoir agir efficacement en ce sens, il est indispensable de réaliser un état des lieux de la situation actuelle des transports et de mesurer précisément les impacts environnementaux de tous les modes de transport (émissions, consommation, densité etc.). La multiplication d'acteurs concernés et l'émiettement des responsabilités entre les autorités organisatrices (Etat, Région, entreprises de transports etc.) compliquent l'organisation de l'offre de transport et nécessite de développer les coopérations pour favoriser l'intermodalité. Cette première étape est donc nécessaire.

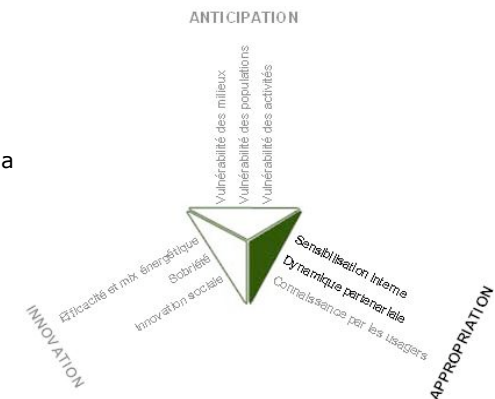
Description Il s'agit de mettre en place des outils de mesure de l'impact environnemental des transports en Aquitaine en vue de fixer des objectifs et moyens de réduction, en particuliers des consommations énergétiques et des émissions de carbone.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Montage d'un partenariat avec le CERTU, sous forme d'une convention, qui tiendrait lieu d'Observatoire des transports et permettrait de : - Observer les usages et flux des transports de marchandises et de personnes sur la région, - Quantifier et réduire les émissions de GES du secteur de manière régulière et pérenne, - Anticiper les effets du changement climatique et des prix de l'énergie, - Elaborer un outil d'aide à la décision permettant d'établir les TRI, tant en euro qu'en équivalent carbone pour les investissements structurels, - Englober les études sur l'interopérabilité billettique et les aides à la tarification, - Etudier les coûts évités par les investissements TER (émissions de GES, coûts financiers, nombre de morts sur les routes, gain de temps etc.), - Englober les bilans énergétiques des acteurs du transport (bilan énergétique annuel obligatoire de la SNCF).	Mise en place de l'observatoire et formalisation des indicateurs	-	-	CERTU

Action 42 - Pérenniser et optimiser la dynamique initiée autour des Agendas 21 lycéens

Pilote	Direction de l'Education
Enjeux	La région Aquitaine est d'ores-et-déjà très active dans l'accompagnement des lycées à la mise en place d'agendas 21 scolaires. Ainsi en 2008 10 établissements ont été retenus pour un accompagnement en 2009/2011, 10 sont venus s'y ajouter au second semestre 2009 puis 14 au premier trimestre 2010. En vue de développer davantage ces bonnes pratiques au sein des lycées, et de répondre aux enjeux du Grenelle de l'environnement en ce qui concerne la formation au développement durable notamment, la Région pourra utiliser cet outil déjà mis en place pour développer les bonnes pratiques plus spécifiques liées aux problématiques énergie / climat.
Description	Il s'agit de mettre en place des actions permettant la mise en réseau des lycées, afin de développer les coopérations et échanges de bonnes pratiques en matière énergétique et climatique, grâce aux actions portées par les différents Agendas 21.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Pérennisation des partenariats avec l'université pour que des stagiaires accompagnent la mise en œuvre des Agendas 21 au sein des lycées.	15 lycées accompagnés dans leur démarche	Nombre de stagiaires	DRH	Universités de Bordeaux
	Mise en réseau des lycées en Agenda 21 et incitation aux échanges d'expériences et à la mutualisation de la ressource en créant un espace consacré à cette question sur l'espace numérique de travail.	Création et animation d'un nouvel espace d'échange (2012)	Fréquentation	DTIC, Direction de la Communication	Associations engagées dans l'EDD

Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

2.3. Eco-responsabilité & éco-gestes

Politiques : actions 43 à 46

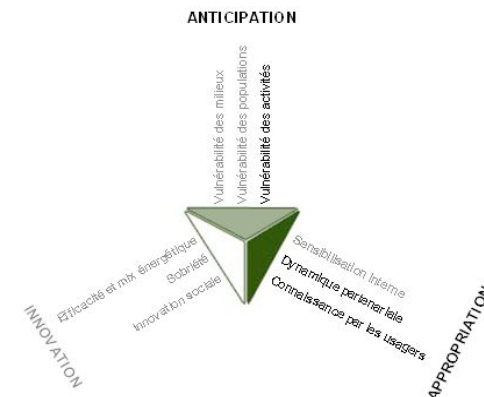
Fonctionnement interne : actions 47 à 49

Action 43 - Inciter l'ensemble des parties prenantes de la formation professionnelle initiale à faire évoluer leur comportement

Pilote Direction de la Formation Professionnelle Initiale

Enjeux La formation en apprentissage s'est considérablement renforcée ces dernières années en Aquitaine : en 2008 les apprentis représentaient 2,5% de la population active et concernaient plus de 12 000 entreprises. Ainsi, le Conseil Régional a un pouvoir d'incitation important sur ses parties prenantes qu'elle se doit d'utiliser pour pouvoir répondre aux objectifs du Grenelle de l'environnement que ce soit en termes d'exemplarité ou de développement des nouveaux métiers de l'économie verte.

Description Il s'agit d'activer l'ensemble des leviers possibles pour inciter les parties prenantes du Conseil Régional, principalement les apprentis et les employeurs, à modifier leurs comportements. Ces mesures ont pour ambition de limiter l'impact environnemental de ces parties prenantes à travers la sensibilisation, l'échange de bonnes pratiques et l'incitation financière.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Mise à disposition de documentation relative à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique dans les différents lieux fréquentés par les parties prenantes : les CFA, les établissements médico-sociaux, les Missions Locales, les Olympiades des Métiers, les Coups de Projecteur sur les Métiers.	100% des lieux disposant de documentation	% des lieux disposant de documentation	Direction de la Communication	CFA et établissements médico-sociaux, missions locales
	Favoriser la naissance d'une culture commune chez l'ensemble des parties prenantes présentes lors de la réactualisation de la carte d'apprentissage.	Définition d'une charte	Nombre de signataires	DDD	
	Réalisation d'un état des lieux des bonnes pratiques mises en place par les CFA en matière de climat / énergie afin de permettre l'échange, l'amélioration et la généralisation de ces actions.	Réalisation de l'état des lieux sur l'ensemble du patrimoine	% des CFA diagnostiqués	DDD	CFA et établissements médico-sociaux, organismes gestionnaires
	Rédaction d'une charte des éco-CFA et éco-hébergements d'apprentis.	Rédaction de la charte (2012) / 100% d'adhésion (2014)	% des CFA ayant adhéré à la charte	DDD, mission logement	Idem + ADEME
	Favoriser l'échange de bonnes pratiques par le biais de la mobilité internationale des apprentis et étudiants en carrières sanitaires et sociales.	-	% des apprentis ayant suivis une formation à l'international dans un établissement modèle	DAEI	CFA et établissements médico-sociaux

Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 43 - Inciter l'ensemble des parties prenantes de la formation professionnelle initiale à faire évoluer leur comportement

État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Sensibilisation des employeurs aux problématiques énergie / climat à travers le guide du maître d'apprentissage et dans la charte d'apprentissage. .	Revoir le règlement d'intervention des aides au employeurs d'apprentis	Nombre d'entreprises et de primes bonifiées attribuées	Direction de la Communication	CFA et établissements médico-sociaux
	Valorisation des nouveaux métiers et nouvelles compétences à travers la remise d'un prix spécial lors des Olympiades des métiers à destination des employeurs modèles.	Organisation du prix tous les deux ans	Nombre d' entreprises participantes	-	idem + organisateurs des olympiades des métiers et coups de projecteurs sur les métiers
	Lancement d'un concours par filière à destination des étudiants et apprentis sur la thématique énergie / climat.	Réalisation d'au moins un concours par filière	Nombre de participants	DDD	idem + organisateurs olympiades des métiers et coups de projecteurs

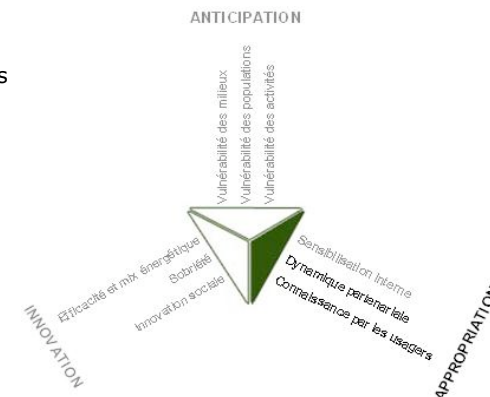
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 44 - Mobiliser les acteurs du territoire autour des questions énergie-climat

Pilote Direction Développement Durable

Enjeux Le service Environnement se trouve dans une situation particulière. Il est en effet au cœur des enjeux environnementaux, au sens large, et sait plus que tout autre que regarder la situation avec le seul regard "carbone" serait inadapté. En même temps, il sait aussi toute l'urgence de réduire les émissions et de commencer à anticiper les conséquences prévisibles du changement climatique.

Description Le service a la chance de pouvoir disposer de relais et de partenaires disposant à la fois de compétences reconnues en termes d'environnement, et de relais locaux bien implantés. La mobilisation de ces acteurs apportera une vraie plus value, au-delà de l'action de la Région.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Sensibiliser le réseau Aquitaine Nature autour des thématiques énergie-climat : résultats des enquêtes des Observatoires, modifications liées au changement climatique (ex : déplacement d'espèces), gestion environnementale des sites (type SME - ISO14001).	2 demi-journées de sensibilisation aux thèmes énergie-climat par an	Nombre de sensibilisations Nombre de sites formés	DDD, SME (DRH)	Sites Aquitaine Nature, associations environnementales, Agence Régionale de la Biodiversité
	Accompagner dans le cadre des contrats Aquitaine Nature les démarches des sites pour lutter contre le changement climatique.	Modification du règlement d'intervention (2012)	Nombre de projets accompagnés Budget alloué	-	Réseau Aquitaine Nature
	Faire des PNR de vrais relais de la politique régionale sur les questions climat-énergie (animations, diffusion du savoir-faire) et renforcer leur rôle d'animation et de pédagogie sur les questions énergie-climat.	-	Nombre d'actions organisées	DDD	PNR, Fédération Nationale des PNR
	Accompagner les associations d'éducation à l'environnement tête de réseaux pour qu'elles proposent une démarche environnementale globale (préservation des milieux, énergie et GES, adaptation et conséquences du changement climatique, visite d'entreprises/lycées exemplaires).	Révision du règlement d'intervention (2012)	Montant des aides apportées par thématique	DDD	Associations environnementales

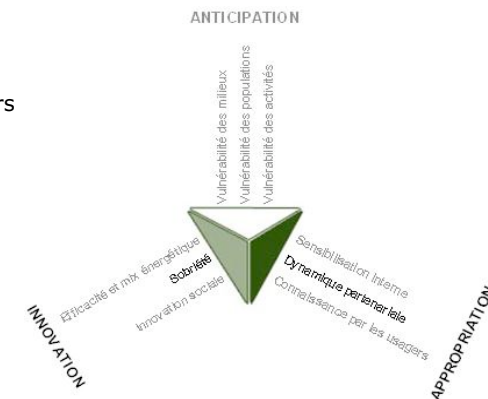
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 45 - Diffuser une démarche développement durable auprès des festivals

Pilote Direction de la Culture et du Patrimoine

Enjeux La culture n'est pas de prime abord le domaine où les impacts énergétiques et climatiques sont les plus importants. Pourtant, le secteur culturel doit faire face aux grands enjeux : les bâtiments (salles de spectacles mais aussi patrimoine) sont consommateurs d'énergie ; l'organisation des festivals pose des problèmes de transport, d'alimentation et de déchets ; la filière du livre a un impact en termes de papier, d'impression... L'enjeu est donc en priorité d'insuffler cette prise de conscience auprès des partenaires.

Description Autour d'un référentiel éco-événement développé en interne, il s'agit de diffuser les bonnes pratiques à l'ensemble des festivals soutenus par la Région et de promouvoir ainsi une démarche globale de développement durable.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Rendre obligatoire le remplissage de la grille "éco-événement" lors d'une demande de subvention et aider à l'amélioration des critères pris en compte.	Jointe à demande de subvention (2011-2012)	Nombre et % de festivals remplissant	-	Meduli Nature, Festivals subventionnés
	Organiser une démonstration dans un festival témoin pour "dédramatiser" les démarches possibles.	1 démonstration par an	Nombre de festivals participants	-	Festivals "pilotes" Festivals
	Accompagner les initiatives visant à diffuser des démarches développement durable (formation, plateforme d'échanges, boîte à outils) et aider à la diffusion plus large de ces outils.	Création des outils (2012)	Nombre de festivals (ou personnes) formées ou ayant les outils à disposition	DDD, Direction du Sport, de la Jeunesse et de la Solidarité	RAMA Meduli Nature

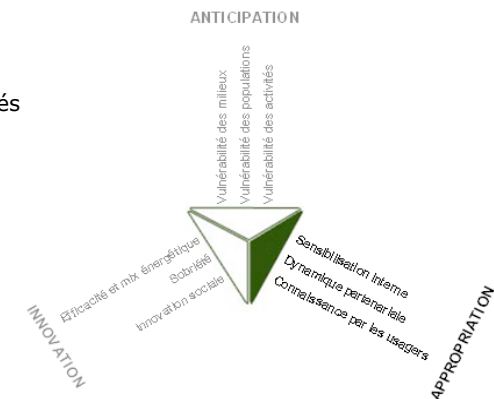
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 46 - Sensibiliser les acteurs du tourisme et développer des outils et des réseaux

Pilote Direction du Tourisme

Enjeux En vacances, un touriste reste un citoyen, même si l'engagement et les gestes peuvent être différents. Un touriste produit en moyenne plus de déchets en vacances que lorsqu'il est chez lui, sans compter les émissions liées aux déplacements, les enjeux liés aux hébergements et à la restauration (circuits d'approvisionnement, bâtiments). Le climat n'est jamais en vacances !

Description Dans le secteur, les possibilités existent mais restent méconnues, ou alors leur complexité ou leur coût est surestimé. L'action consiste donc à favoriser les échanges entre professionnels pour rendre les bonnes pratiques le plus simple possible et ainsi favoriser le développement de l'Aquitaine comme destination éco-touristique.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Diffuser avec le dossier de subvention des hébergeurs des plaquettes de conseils pratiques : « comment économiser l'eau », « comment réduire ma consommation d'énergie », « quel intérêt d'un éco-label »...	Rédaction des plaquettes (2012) Envoi généralisé (2013)	Nombre de plaquettes distribuées Nombre de projets suscités	DDD, DRH	-
	Favoriser les échanges (expériences, bonnes pratiques) entre hébergeurs et proposer des formations dans le cadre du partenariat avec l'UMIHRA sur la prise en compte des enjeux énergie-climat, les systèmes de management environnemental, les énergies renouvelables.	2 séances par an	Nombre d'acteurs formés	-	UMIHRA Club des hébergements éco-labellisés d'Aquitaine
	Lancer une campagne sur les destinations éco-touristiques en Aquitaine : - sur des territoires spécifiques, - en proposant des circuits de sites exemplaires (hébergements, restaurants, sites naturels, entreprises, lycées, agriculteurs bio,...).	Territoire pilote (2012) Propositions de circuits (2013)	Nombre de visites proposées	Direction Communication, DDD, DAAFM, Direction du Développement Industriel, Direction de l'Education, DMO	Hébergements éco-labellisés, sites Aquitaine Nature, agriculteurs et entreprises engagées, lycées, Café et Assiettes de Pays
	Dans le dispositif Sac'Ados, encourager la prise de conscience de l'impact carbone (dans la formation des structures partenaires et le montage des projets).	Formation des formateurs (2012) Formation des jeunes (2013)	Nombre de structures d'accompagnement formées	DDD	Associations partenaires

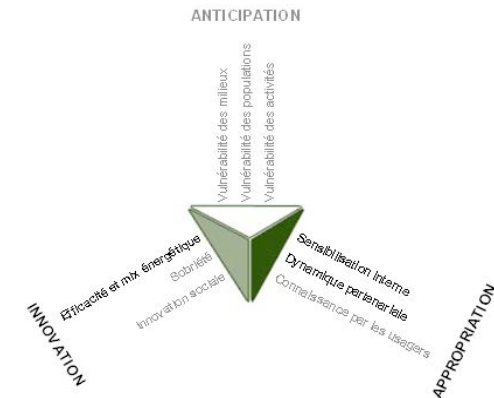
Légende: Nouvelle action Phase étude Phase pilote En cours Phase évaluation

Action 47 - Donner à chaque employé du Conseil Régional les moyens de réduire son empreinte carbone

Pilote Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales

Enjeux La direction fait face à l'un des enjeux les plus difficiles : modifier les comportements. Passer de "je suis d'accord pour le faire" à "je le fais". Le système de management environnemental a déjà contribué à insuffler cette démarche de progrès au sein de l'institution. Il est important de s'appuyer sur cette dynamique pour rendre agents et élus plus volontaires, jouer sur l'envie de bien faire plutôt que sur la contrainte.

Description Tous, agents et élus, ont l'envie de bien faire : il s'agit donc d'aiguiller leur comportement et de leur donner les moyens de faire mieux : en termes de déplacement principalement, mais également de compétences.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Sensibiliser chacun en réalisant un bilan carbone individuel "déplacements professionnels" et en proposant des solutions pour réduire ces émissions.	Réaliser le premier bilan sur les données de 2012 Fixer objectif de - 5 % par an sur 3 ans	Consommation moyenne par agent	Direction Logistique et Patrimoine	-
	Proposer une formation sur la conduite (éco-conduite, report modal, sécurité) pour les agents qui sont amenés à beaucoup se déplacer en raison de leur fonction.	Formation pour les 50 plus gros conducteurs et les chauffeurs (2013)	Nombre de personnes formées Teq CO ₂ évitées Energie économisée	DDD, Direction Logistique et Patrimoine	OF, ADEME
	Favoriser le covoiturage dans les déplacements : - domicile travail avec la relance du site moijecovoiture et mise en oeuvre pour les personnels des lycées, - professionnel : adapter la plate-forme de réservation de véhicules pour mettre en commun les trajets similaires.	Ouverture du site aux lycées (2012)	Teq CO ₂ évitées Energie économisée	DSI, Direction Logistique et Patrimoine	Personnel des lycées
	Etendre le SME à l'ensemble des bâtiments (hors lycées) et le transformer en outil de pilotage. Etendre le bilan carbone à l'ensemble des achats (y compris travaux avec maîtrise d'ouvrage, machines de transports), hors politique territoriale et aux lycées (en fonction du décret).	Application 2012	Périmètre bilan carbone et SME	DDD, Pôle Aménagement, Transports, Urbanisme et Logement	-
	Proposer une modification du barème des indemnités kilométriques récompensant les véhicules peu émissifs.	Mise en place du nouveau barème (2013)	-	-	-
	Augmenter la part d'électricité d'origine renouvelable dans les achats (aujourd'hui 25 %).	Atteindre 50 % en 2013 et 75 % en 2014	Nombre de certificats verts Teq CO ₂ évitées	-	Fournisseur d'électricité

POTENTIEL DE REDUCTION
-116,15
 teqCO₂/an

Légende: Nouvelle action Phase étude Phase pilote En cours Phase évaluation

Action 47 - Donner à chaque employé du Conseil Régional les moyens de réduire son empreinte carbone

État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Actualiser le plan de déplacements inter-administrations : usagers, agents, visiteurs, élus.	Mise en œuvre (2012)	Teq CO ₂ évitées	Direction Logistique et Patrimoine	-
	Identifier les nouveaux enjeux en termes de compétences et sensibiliser les agents (siège, lycée) aux "bonnes pratiques" sur les questions d'informatique, d'usage des bâtiments, de déchets.	Identification (2012) Formation : programme sur 3 ans	Nombre de personnes formées	DSI, DDD, DTIC, Direction Logistique et Patrimoine	-

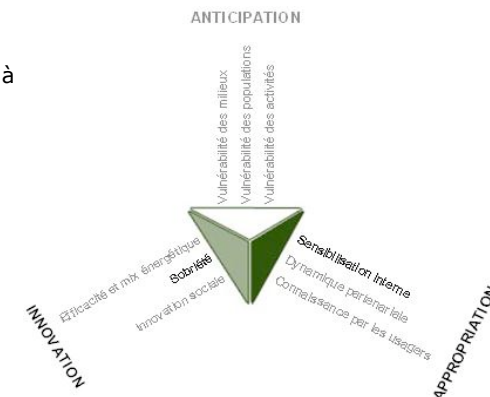
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 48 - Inscrire les actions de communication dans une démarche environnementale globale

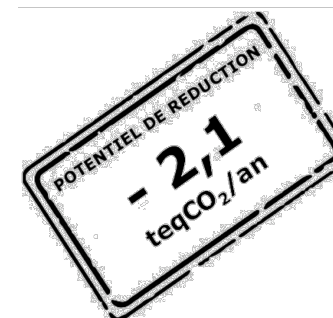
Pilote Direction de la Communication

Enjeux La communication occupe une place centrale dans la prise de conscience des enjeux énergétiques et climatiques : elle peut aider à faire passer des messages plus responsables, et elle doit dans le même temps prendre en compte les impacts liés à ses propres outils de communication. Tout l'enjeu consiste donc à se placer dans cette double démarche de progrès.

Description Au-delà des bonnes actions, il est parfois difficile d'avoir une vision globale, par manque de connaissances sur les outils ou les possibilités. Il paraît donc essentiel d'inscrire l'ensemble des bonnes pratiques dans une démarche environnementale d'ensemble.



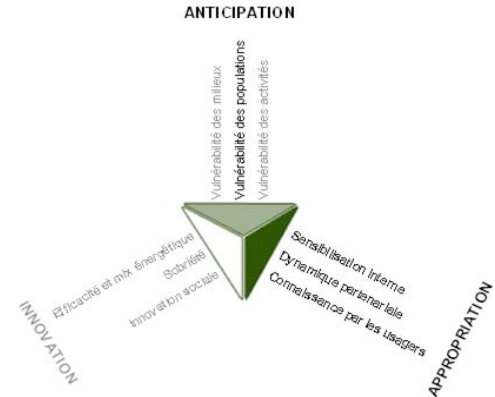
État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Inscrire les actions menées dans une charte de l'éco-communication et en mesurer les résultats (par exemple, adapter la grille éco-événement de la Culture).	Signature/création de la Charte (2012) Evaluation systématique (2013)	-	DDD, Direction de la Culture et du Patrimoine	ADEME, Com'Avenir
	Former les agents de la direction et créer un mémento reprenant les grands principes (et une partie spécifique sur chaque métier) - cf. Charte Com'Avenir, ADEME.	Sessions de formation (2012) Création du mémento (2012)	% d'agents formés	DDD, DRH	ADEME, ANAé, AACC
	Privilégier l'envoi de courriers / invitations électroniques pour le protocole sur les envois papier, grâce à la mise en place d'une liste de diffusion consolidée et mise à jour.	Constitution du fichier (2012) 50 % d'invitations papier (2014)	% d'invitations papier Teq CO ₂ évitées, énergie économisée	Direction de la Culture et du Patrimoine, Protocole	-



Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 49 - Mettre en place des dispositifs de formation et d’information des agents et techniciens de la délégation Projet Régional et Cohésion Sociale

Pilote	Délégation Projet Régional et Cohésion Sociale
Enjeux	Dans le cadre de sa politique de développement des politiques d'aménagement durable des territoires et de développement des territoires ruraux, la Région met l'accent sur la formation interne sur les problématiques d'énergie / climat. Au delà d'une formation développement durable, c'est plus précisément la prise en compte des enjeux énergétiques et climatiques dans les politiques de développement local qui doit être diffusée auprès des agents et techniciens territoriaux. Il s'agit aussi d'orienter les aides de la Région de manière à ce que les collectivités bénéficiaires puissent s'adapter au changement climatique, et augmenter ainsi leur capacité de résilience.
Description	Il s'agit de former les agents et techniciens de la Délégation à la fois au suivi des éco-conditionnalités afin de permettre leur contrôle opérationnel et la définition de critères appropriés, mais aussi aux enjeux climatiques et énergétiques afin de stimuler la création de nouveaux projets sur ces thématiques.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Formation des agents au suivi des critères d'écoconditionnalités. L'objectif visé est de pouvoir assurer un véritable contrôle de la mise en œuvre des projets soutenus par la Région.	100% d'agents formés	% d'agents formés	DRH	CNFPT
	Développement au sein de "Pays et Quartiers Aquitains" (PQA) d'une formation SME (Système de Management Environnemental) et AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme) à destination des porteurs de projets publics.	Nombre de porteurs de projet formés	% des porteurs de projets - formés		PQA
	Ouverture de nouvelles thématiques de formations au sein du Réseau Rural Aquitain (RRA) telles que la mobilité, les trames vertes et bleues, etc.	Programme élaboré (2012)	Nombre de formations énergie / climat ouvertes Nombre de personnes formées	DDD	Réseau rural aquitain
	Montage de journées d'information au sein de PQA à partir des conclusions de l'étude menée par Hervé Le Treut sur les conséquences du changement climatique sur le territoire aquitain.	Programme élaboré (2012)	Fréquentation	DDD	PQA

3. JOUER LE POUVOIR D'INCITATION ET LA LOGIQUE DE RECIPROCITE

3.1. Nouveaux référentiels

Politiques : actions 50 à 56

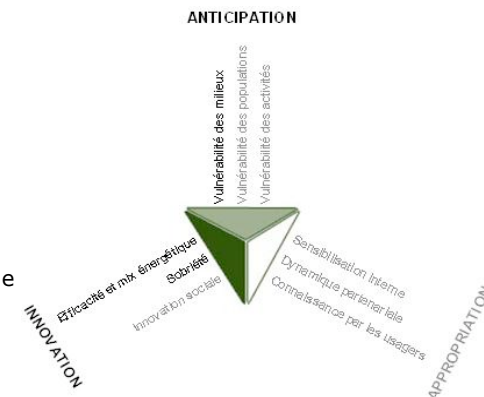
Fonctionnement interne : action 57

Action 50 - Proposer des financements innovants aux acteurs du territoire pour développer des projets énergie-climat

Pilote Direction Développement Durable

Enjeux Le Schéma Régional Climat Air Energie a fixé pour l'Aquitaine des objectifs ambitieux en termes d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de baisse des émissions. L'enjeu est de soutenir des projets sur le territoire, mais aussi d'agir comme précurseur, à la fois pour les autres directions de la Région et pour les autres collectivités.

Description Le financement des projets énergie-climat par les canaux habituels est parfois difficile. Le service cherche donc à rendre accessible au plus grand nombre les financements disponibles, soit directement par des mécanismes énergie climat innovants, soit en s'appuyant sur d'autres acteurs.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Valoriser lorsque cela est possible les Certificats d'Economie d'Energies auxquels les opérations de la Région donnent droit.	Récupération de tous les CEE en interne (2013)	% de projets éligibles où on récupère CO ₂ évité Energie économisée	DMO, Direction des Finances	Entreprises obligées
	Etudier la possibilité d'un fonds carbone au niveau régional.	Etude préliminaire (2011)	-	-	Caisse des Dépôts
	Approfondir et déployer l'action de l'association Aquitaine Carbone, pour le financement carbone de projets forestiers et à plus long terme agricoles.	Validation de la méthodologie (2013)	Carbone stocké supplémentaire	DAAFM	ONF, CRPF, Caisse des Dépôts
	Soutenir les opérations expérimentales de rénovation énergétique à l'échelle de quartier (par exemple, Fourmicoop).	-	Budget alloué Teq CO ₂ évitée Energie économisée	Direction de l'Urbanisme et du Logement	ADEME
	Créer un fonds de soutien aux énergies renouvelables pour favoriser la production d'énergie sur le territoire et créer les conditions favorables à leur implantation (soutien à la filière, acceptabilité sociale)	Création du fonds (2012)	Energie produite Teq CO ₂ économisée	Direction du Développement Industriel	Banque Européenne d'Investissement, banques locales

POTENTIEL DE STOCKAGE
-368 000
 teqCO₂

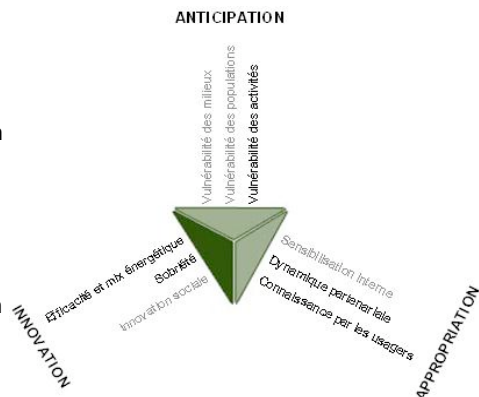
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 51 - Mettre en place un plan d'actions "économie d'énergie" par filière artisanale

Pilote Direction des Petites Entreprises et de l'Economie Solidaire

Enjeux En Aquitaine, le secteur des TPE et de l'artisanat a progressé fortement depuis 2010 (au 31 mai 2011, les artisans sont plus de 60 000 en Aquitaine). Il constitue un secteur d'activité dynamique, riche en compétences et savoir-faire. Ces entreprises malgré leur petite taille ont un impact environnemental important, de part leur nombre, la multiplicité de leurs activités et la non-mutualisation de leurs moyens. A travers sa politique, la Région peut les inciter à être plus respectueuses de l'environnement.

Description Il s'agit d'inciter les TPE à prendre davantage en considération leurs impacts environnementaux à travers des aides spécifiques. En ce qui concerne l'artisanat, la Région, à travers son soutien au réseau des Chambres de Métiers, peut avoir comme objectif la réduction des impacts environnementaux de ces entreprises (recyclage et traitement des déchets, réduction des consommations énergétiques etc).



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Prise en compte des enjeux environnementaux (notamment en termes énergétiques et climatiques) dans le cadre du choix des nouvelles filières faisant l'objet d'un Plan de Progrès 2012 - 2014.	Ouverture de 3 à 5 nouvelles filières faisant l'objet de Plans de progrès	Actions énergie climat dans les plans de progrès	-	CMARA
	Élaboration d'un annuaire des entreprises du bâtiment qualifiées en éco-construction.	Publication du guide (2012)	Nombre de téléchargements Diffusion du guide	-	CMA, ADEME, CAPEB, FFB
	Bonification éventuelle des aides à l'investissement gérées par la Direction dans le cadre d'investissements plus respectueux de l'environnement (liste à définir).	-	Montant des bonus accordés (€) / Kwh Teq CO ₂ évitées	-	CMA
	Attribution d'aides financières à des projets axés autour de l'efficacité énergétique.	-	Budget alloué Nombre de projets financés	DDD	-
	Mise en place d'une "aide en ligne verte", plateforme de conseils pour les professionnels dans les domaines de l'isolation et de l'économie d'énergie.	Lancement de la plateforme (objectif 2011)	Fréquentation	-	Pôle Innovation de l'Artisanat Enveloppe du bâtiment, ADEME, FFB, CAPEB

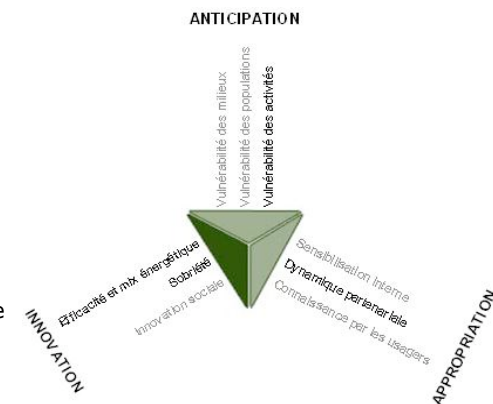
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 52 - Impulser une prise de conscience dans les secteurs édition et cinéma

Pilote Direction de la Culture et du Patrimoine

Enjeux La culture n'est pas de prime abord le domaine où les impacts énergétiques et climatiques sont les plus importants. Pourtant, le secteur culturel doit faire face aux grands enjeux : les bâtiments (salles de spectacles mais aussi patrimoine) sont consommateurs d'énergie ; l'organisation des festivals pose des problèmes de transport, d'alimentation et de déchets ; la filière du livre a un impact en termes de papier, d'impression... L'enjeu est donc en priorité d'insuffler cette prise de conscience auprès des partenaires.

Description Outre le soutien aux festivals et aux scènes, la Région finance aussi des tournages de film ainsi que des éditeurs locaux. L'action de la Région doit là aussi consister à faire prendre conscience aux acteurs des enjeux du développement durable, tout en étant capable de fournir des outils pour les accompagner.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Inclure la prise en compte d'exigences environnementales dans les conventions avec les éditeurs (papier, encres, imprimeurs).	2014 : intégration dans l'ensemble des conventions	Nombre et % de conventions signées	DDD	ECLA, éditeurs conventionnés
	Travailler avec l'ECLA sur les émissions de gaz à effet de serre liées aux tournages de films (en adaptant la grille éco-événement).	Grille adaptée (2012) A remplir avec dossier (2013)	Nombre et % de dossiers	-	ECLA, équipes de tournage

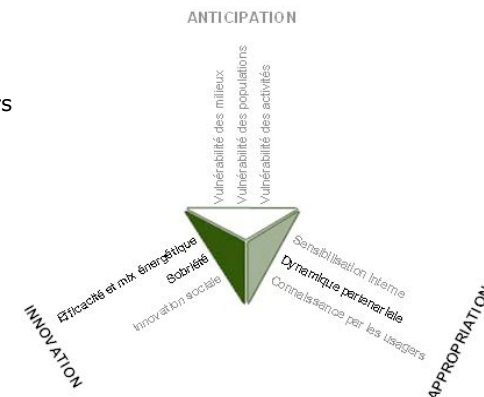
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 53 - Améliorer la prise en compte des enjeux énergie-climat sur les scènes

Pilote Direction de la Culture et du Patrimoine

Enjeux La culture n'est pas de prime abord le domaine où les impacts énergétiques et climatiques sont les plus importants. Pourtant, le secteur culturel doit faire face aux grands enjeux : les bâtiments (salles de spectacles mais aussi patrimoine) sont consommateurs d'énergie ; l'organisation des festivals pose des problèmes de transport, d'alimentation et de déchets ; la filière du livre a un impact en termes de papier, d'impression... L'enjeu est donc en priorité d'insuffler cette prise de conscience auprès des partenaires.

Description L'actions autour des sites fixes (scènes) s'articule autour de plusieurs axes :
 - diminuer les pertes d'énergie liées à l'isolation du bâtiment,
 - diminuer les consommations d'énergie liées à son utilisation (éclairage, matériel,...).



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Mettre à jour les critères d'éco-conditionnalité pour les subventions sur le bâti (bâtiments neufs) et s'appuyer sur le référentiel de la DMO pour la rénovation.	Définition des critères (2012) Application générale (2013)	% des bâtiments financés Teq CO ₂ évitées Energie économisée	Ensemble des directions, DDD	MO, porteurs de projets
	Impulser une démarche auprès des scènes sur les enjeux du développement durable (consommation d'énergie, équipements, éclairage,...).	Résultats RAMA, enquête scènes (2012) Ensemble scènes (2013)	Equipements / travaux financés Teq CO ₂ évitées Energie économisée	DDD	Théâtres, opéras, compagnies subventionnées, RAMA
	Relayer l'appel à projet LED OLED (éclairage public) auprès des gestionnaires de monuments (2011 et 2012).	Faire remonter 1-3 projets (2012)	Nombre de projets par an Teq CO ₂ évitées Energie économisée	DDD	Organismes gestionnaires de patrimoine / en charge de l'éclairage

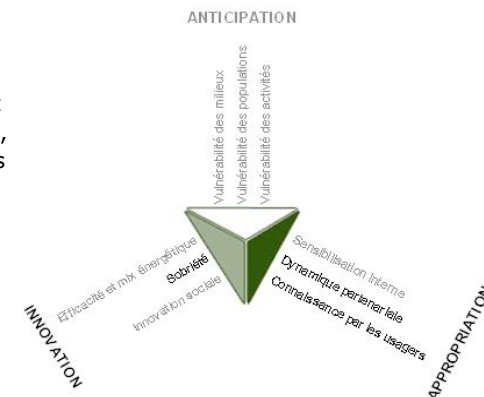
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 54 - Encourager des pratiques exemplaires dans le monde sportif et de la jeunesse

Pilote Direction des Sports, de la Jeunesse et de la Solidarité

Enjeux Le sport ou la jeunesse ne sont pas nécessairement le domaine où les impacts énergétiques et climatiques sont les plus visibles. Pourtant, ces secteurs, comme les autres, doivent faire face aux grands enjeux : les bâtiments sportifs (gymnases, piscines) sont consommateurs d'énergie et doivent être construits et / ou rénovés en tenant compte notamment des enjeux environnementaux, les manifestations sportives font face aux problèmes liés au transport, à l'alimentation et à la gestion des déchets ; les rencontres sportives organisées tous les week-ends sur l'ensemble du territoire entraînent de nombreux déplacements... L'enjeu est donc en priorité d'insuffler cette prise de conscience auprès des partenaires.

Description Il s'agit à la fois de diffuser des exemples de bonnes pratiques auprès des acteurs sportifs et des mouvements d'éducation populaire, de proposer des outils pour aider à l'amélioration et d'encourager une démarche exemplaire à l'ensemble des projets.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Renforcer l'éco-conditionnalité sur les bâtiments dans le règlement d'intervention de la politique sportive régionale et aider à son appropriation par les porteurs de projets.	Atteindre/se rapprocher du niveau BBC	Nombre de constructions BBC Teq CO ₂ évitée Energie économisée Production d'énergie renouvelable	DDD, DMO	ADEME, ministère
	Evénements : aider à l'amélioration des pratiques et rendre progressivement obligatoire le remplissage de la grille éco-événement lors d'une demande de subvention et aider à son amélioration.	Adapter la grille et la joindre à demande de subvention (2012) Financement des seules manifestations qui respectent un cahier des charges éco responsable (2014)	Nombre et % de manifestations inscrites dans une démarche éco-responsable	Direction de la Culture et du Patrimoine, DDD	Comités régionaux, CROS, Organismes d'événements sportifs
	Promouvoir l'organisation des matchs par plateaux et l'organisation de poules par proximité géographique chez les plus jeunes.	Actions avec l'ensemble des Comités sports collectifs	Nombre de plateaux organisés	-	Comités régionaux, CROS, CDOS, DRJSCS
	Favoriser les transports collectifs les moins polluants (tarif préférentiel dans les TER ; véhicules hybrides, gaz naturel, Euro-5 ou Euro-6).	Création d'un tarif TER (2012) Subvention des déplacements utilisant les transports collectifs	Budget alloué	Direction Infrastructures et Logistiques	SNCF, Comités régionaux

Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 54 - Encourager des pratiques exemplaires dans le monde sportif et de la jeunesse

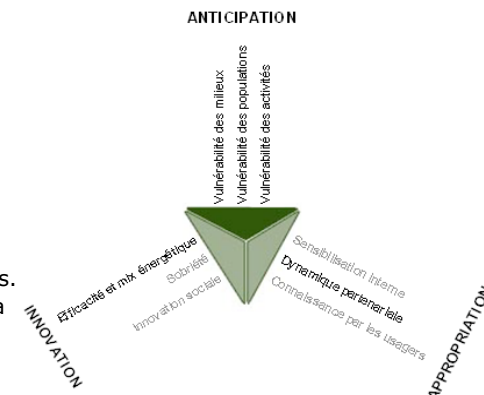
État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Evaluer et promouvoir un festival des lycéens et apprentis "propre" en lui appliquant le référentiel " festival " de la Culture ; favoriser l'appropriation des enjeux énergie-climat par les participants.	Application au festival 2013 et aux scènes lycéennes 2012	Note globale suite à l'analyse	Direction de la Culture et du Patrimoine, DDD, Direction de l'Education	Groupes de lycéens, accompagnants, prestataires (agences)
	Réaliser le bilan carbone de quelques comités sportifs pour mettre en avant les démarches de progrès.	2 bilans carbone par an	Nombre de bilans carbone	DDD, DRH (SME)	Comités régionaux, CROS, DRJSCS

Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 55 - Récompenser les aspects énergie-climat dans les appels à projets de dimension internationale

Pilote	Délégation Affaires Européennes et Internationales
Enjeux	La Délégation travaille avec des acteurs internationaux et s'appuie sur leur expérience. Elle partage avec eux les connaissances dans le domaine énergie climat, entend favoriser un développement vraiment durable des pays du Sud et cherche à apporter son soutien aux partenaires de la coopération décentralisée pour gérer les questions d'adaptation au changement climatique.

Description	Par ses appels à projet, la Délégation dispose d'un outil puissant pour faire grandir les bonnes idées qui germent sur les territoires. L'action consiste donc à faire ressortir des projets relevant des problématiques énergie-climat et plus généralement à améliorer la prise en compte de ces questions dans le montage et l'analyse des dossiers.
-------------	---



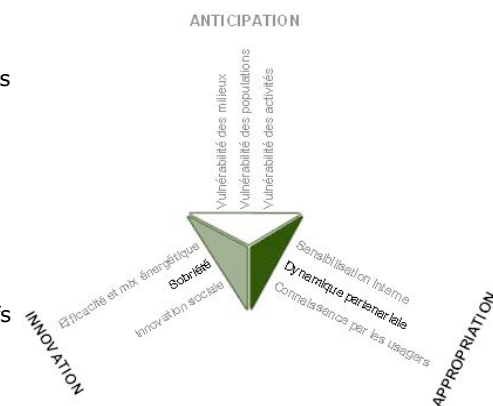
État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Instaurer dans les appels à projets « Hesse Emilie-Romagne », « Québec » et « Aragon, Navarre, Euskadi » - "Economies d'énergie et énergies renouvelables" dans les domaines d'éligibilité, - en faire des critères de notation.	15 % des projets sélectionnés comme objectif principal	Nombre de projets	-	Comité de sélection, régions partenaires
	Instaurer dans l'appel à projet "Développement solidaire" : - le développement durable et l'adaptation comme domaines d'éligibilité, - en faire des critères de notation.	15 % des projets sélectionnés comme objectif principal	Nombre de projets	-	Comité de sélection
	Sensibiliser les porteurs de projets sur la prise en compte des critères liés au développement durable lors des réunions consacrées au montage des dossiers.	Information lors de chaque réunion (2013)	Nombre de réunions de sensibilisation	DDD	Porteurs de projets, régions partenaires

Action 56 - Faire naître des projets européens avec une forte dimension énergie-climat

Pilote Délégation Affaires Européennes et Internationales

Enjeux La Délégation travaille avec des acteurs internationaux et s'appuie sur leur expérience. Elle partage avec eux les connaissances dans le domaine énergie climat, entend favoriser un développement vraiment durable des pays du Sud et cherche à apporter son soutien aux partenaires de la coopération décentralisée pour gérer les questions d'adaptation au changement climatique.

Description La Délégation inscrit son action avec des partenaires internationaux. Si cela ouvre de nouvelles opportunités, cela complexifie également les mécanismes de décisions. Il s'agit donc pour la Délégation d'afficher clairement auprès de ses partenaires les objectifs de la Région.

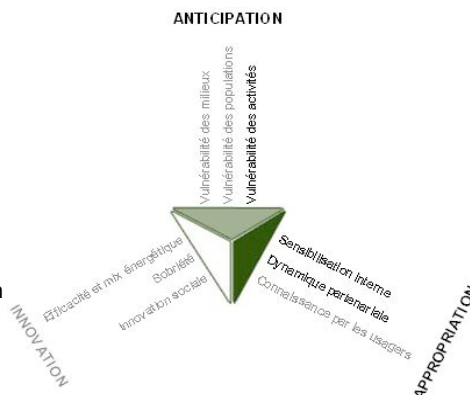


État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Peser pour orienter encore plus les programmes de coopération européenne (PO Espace Atlantique", "PO Sud-Ouest Européen" et " PO INTERREG IV C ") vers des projets énergie-climat.	15 % de projets DD	Nombre et % de projets programmés	DDD	Régions partenaires
	Pour les projets soutenus par les fonds FEDER (pour lesquels une analyse DD est menée si projet > 2M€), sensibiliser les services instructeurs pour - travailler en amont avec les porteurs de projets pour renforcer la prise en compte des enjeux énergie-climat dans le montage, - augmenter la prise en compte la dimension durable dans l'analyse des projets.	Grille d'analyse DD renforcé (2013)	Nombre et % de projets analysés	Direction du Développement Industriel, DDD	Porteurs de projets, jury de sélection
	Pour la prochaine phase du FEDER, négocier avec les partenaires pour aboutir à une meilleure valorisation des projets « propres » : anticipation du diagnostic DD, création de diagnostics allégés pour les plus petits projets, DD comme critère d'évaluation.	Objectifs de prise en compte dans la future stratégie du programme d'orientations	-	DDD, Direction du Développement Industriel	Services de l'Etat

Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 57 - Définir une politique d'achats responsables de l'institution

Pilote	Direction de la Commande Publique
Enjeux	Environ un tiers du budget régional est consacré aux achats, ce qui représente donc une activité majeure. L'impact environnemental de ces derniers est difficilement mesurable étant donné son importance, mais il est certain qu'il constitue un levier conséquent de changement et d'adaptation au dérèglement climatique. La notion d'achat responsable est soulevée dans les lois Grenelle qui font référence à la notion d'exemplarité des organismes publics et fixe des objectifs ambitieux en terme d'achats de fournitures, 100% de papiers recyclés ou issus de forêts gérées en 2012, de véhicules propres émettant moins de 130g de CO ₂ /km pour ne citer que les exemples les plus emblématiques. Par l'élaboration de partenariats stratégiques, d'une politique claire d'achats responsables, la Région Aquitaine pourra se qualifier d'exemplaire et prouver le réel impact et retour sur
Description	Il s'agit de clarifier la politique achat du Conseil Régional en définissant les priorités en matière environnementale et en mettant en cohérence sa demande avec l'offre de produits et services responsables. Aussi, des moyens humains et financiers supplémentaires sont décisifs à la mise en oeuvre de la plupart de ces mesures.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Réaliser un état des lieux pour qualifier et quantifier des secteurs d'achats du Conseil Régional.	Etude des secteurs d'achats (2012)	Etude et suivi des achats mis en place	DDD	-
	Faire un état des lieux de l'offre de produits et services responsables disponible sur le territoire aquitain. Il s'agit au préalable de définir précisément la notion de produit et service responsable, tout en identifiant les secteurs clefs. La création d'un observatoire des entreprises pourrait en être la forme idéale.	Etat des lieux réalisé (2012) Observatoire mis en place (2013)	Suivi de l'offre opérationnel	DDD	-
	Continuer et approfondir la formation des agents de la direction Commande Publique aux critères d'achats responsables, ainsi que tous les agents acheteurs des autres services prescripteurs, dans leurs secteurs respectifs.	100% des agents de la direction formés	% d'agents de la direction formés	DRHRS - en charge de la politique de formation des agents de la collectivité	-
	Mettre en place un système de contrôle des produits et/ou services achetés et du respect des critères de sélection, en établissant des partenariats avec des écoles de commerce, universités ou Sciences Po par exemple.	Système opérationnel (2013)	Nombre de produits et services contrôlés	DDD, services acheteurs de chaque direction	Ecoles et universités
	Etablir un plan de communication interne et externe 'achat responsable' de la fonction achat du Conseil Régional, pour mettre en valeur les actions phares, permettant ainsi de donner une visibilité à cette fonction centrale de l'institution.	Plan de communication en place (2012)	-	DDD, Direction de la Communication	-

Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

3.2. Eco-conditionnalités

Politiques : actions 58 à 61

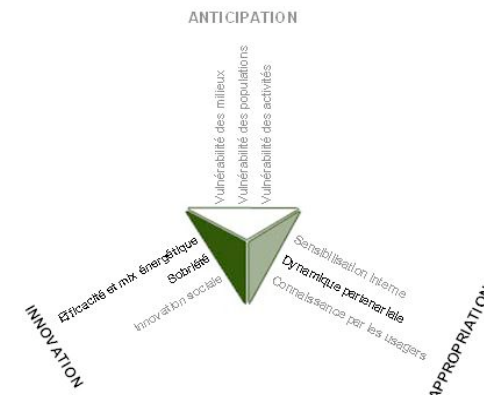
Fonctionnement interne : actions 62 à 63

Action 58 - Généraliser l'éco-conception des produits et processus industriels

Pilote Direction du Développement Industriel

Enjeux Dans un contexte de ralentissement de l'économie industrielle en Aquitaine, le Conseil Régional s'est fixé comme priorité d'accompagner les investissements industriels en faveur de l'innovation. L'éco-innovation apparaît ici comme une opportunité majeure de dynamiser l'économie régionale comme par exemple à travers le développement d'activités liées aux déchets et à l'énergie. Par exemple, l'éco-conception, affichée comme priorité nationale dans la loi Grenelle 1, permettra de renforcer la politique nationale de réduction des déchets et de limiter l'impact environnemental de la production industrielle en Aquitaine.

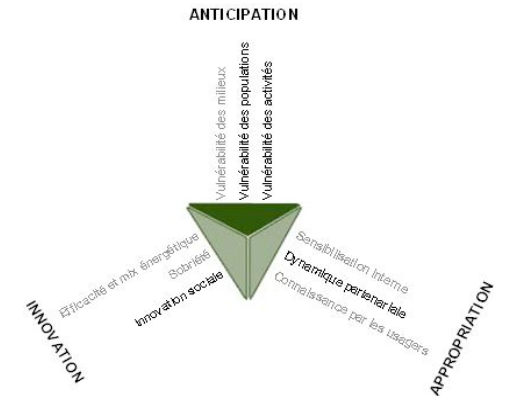
Description Il s'agit de développer les pratiques d'éco-conception au sein des industries aquitaines à travers le financement de projets, et l'incitation à la coopération entre entrepreneurs de différentes filières industrielles. L'ambition de ces mesures est d'afficher l'éco-conception comme identité régionale.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Faire émerger et accompagner les projets d'éco-innovation, à travers l'appel à manifestation d'intérêt éco-innovation par exemple.	20 projets soutenus	Nombre de projets soutenus	DDD, Direction de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et des Transferts de Technologies	ADEME, Oséo, Agence, DIRECCTE, Agence de l'eau, pôles de compétitivité
	Multiplier les projets d'éco-conception dans les entreprises aquitaines : soutien aux projets individuels, participation aux expérimentations nationales sur l'affichage environnemental...	30 diagnostics en entreprise 8 projets d'éco-conception	Nombre de projets soutenus Quantité de matière et d'énergie économisée	DDD	ADEME, DIRECCTE, CCIR
	Rapprocher les compétences design et éco-conception pour voir l'émergence de projets d'éco-design.	6 projets d'écodesign	Nombre de projets Nombre de candidats au prix éco-conception des Trophées aquitains du design	DDD	Agences, ADEME, DIRECCTE

Action 59 - Favoriser le développement des structures de l'IAE et de l'ESS engagées sur la thématique énergie / climat

Pilote	Direction des Petites Entreprises et de l'Economie Solidaire
Enjeux	En 2010, l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) représentait 10,5% de l'économie régionale et 16,43% de l'économie privée aquitaine. L'ESS touche tous les secteurs d'activité, et se trouve donc concernée par tous les aspects du Grenelle. Les Structures de Insertion par l'Activité Économique (SIAE) se positionnent souvent sur des niches et des gisements d'activités liés à la problématique énergie / climat : réutilisation et recyclage des D3E, déchets du textile, compostage et photovoltaïque. Ce positionnement est encouragé et renforcé par l'action de la Région. Par ailleurs, le Conseil Régional s'est positionné comme un acteur responsable de par une commande publique socio et éco responsable. Par exemple, lors du renouvellement de son parc informatique, tous les D3E seront alors récupérés par des SIAE pour la réhabilitation ou le recyclage du matériel.



Description	Il s'agit de soutenir financièrement les SIAE et autres structures de l'ESS intervenant dans les secteurs climat / énergie, et développer les partenariats par la mise en réseau des acteurs.
-------------	---

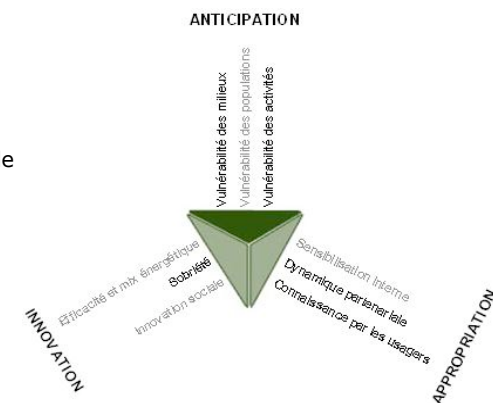
État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Bonifier les subventions régionales intervenant sur les investissements éco-responsables pour les structures de l'IAE (bonification à 5% si les projets remplissent certains critères environnementaux).	20% de projets bonifiés	% de projets bonifiés	-	-
	Favoriser les achats de matériels groupés pour les SIAE par : - Bonification de 5% du montant pour les achats groupés - La prise en charge partielle du coût humain dédié à l'ingénierie de montage de projet d'achat groupé	10% des achats	% des achats réalisés de manière groupée par les SIAE	-	-
	Etablir des liens avec la R&D régionale afin d'orienter la structuration de filières compétitives dans les domaines de l'énergie, de l'économie d'eau et des déchets, notamment au travers la prise en charge partielle des brevets à déposer et l'accompagnement.	3 créations de structure/an	Nombre de structures créées et accompagnées	-	ADEME, Aquitaine Active
	Soutenir les structures d'insertion comme les réseaux de jardin d'insertion investies dans la culture biologique ou les TCS.	-	Budget alloué	-	CG, SIAE,
	Structurer les AMAP au travers de la Fédération Régionale des Civam d'Aquitaine.	Augmentation du nombre d'AMAP de 20%/an	Croissance du nombre d'AMAP	Service de l'Agriculture PQA	
	Structurer et développer les acteurs du commerce équitable en Aquitaine, au travers notamment d'une plateforme visant à rassembler ces acteurs dans le cadre du Plan Régional des Circuits Courts et de Proximité. Tous les domaines seraient concernés : textile, alimentaire etc.	Création de la plateforme (2012)	Volume d'achat en €	Direction de la Commande Publique	-

Action 60 - Conforter une pêche et aquaculture durables

Pilote Direction Agriculture, Agroalimentaire, Forêt et Mer

Enjeux Avec 300 km de côte, la Région Aquitaine dispose d'un terrain privilégié pour développer les activités de pêche maritime et d'aquaculture, qui génèrent actuellement 3500 emplois pour 160 M€ de chiffre d'affaires. Aujourd'hui cependant, ces domaines d'activités subissent de plein fouet les méfaits du changement climatique, qui fragilise les éco-systèmes et le secteur économique dans son ensemble. Ces sujets, placés au coeur du Grenelle de la Mer, lancé en 2009, imposent une politique stricte de protection de la ressource et des milieux marins. C'est en anticipant et en s'adaptant à ces bouleversements que la Région Aquitaine pourra maintenir son activité et la développer de manière durable.

Description Il s'agit d'anticiper les évolutions futures de changement climatique pour inscrire l'aquaculture et la pêche dans la durée grâce à la recherche.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Initier la mise en place d'un référentiel AREA Aquacole, AquaREA.	50% d'exploitations certifiées	% d'exploitations certifiées	DDD	GDSAA, Agence de l'eau
	Favoriser la sensibilisation et la formation aux bonnes pratiques environnementales aquacoles.	Majorité des acteurs formés	Nombre de formations dispensées	-	GDSAA
	Dans un contexte de forte mortalité et d'événements climatiques rares, soutenir la recherche sur la résistance des huîtres aux agents responsables. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du programme national de sélection et d'amélioration de la ressource ostréicole.	-	-	Direction de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et des Transferts de Technologies	Autres régions, IFREMER, FEP, Etat, SRCAA
	Réaliser une étude de faisabilité pour la création d'un Centre Technique Régional Aquacole Aquitain (CTRAA) qui réponde aux besoins des professionnels, encourage l'innovation et le transfert technologique dans le secteur.	Création du centre	-	Direction de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et des Transferts de Technologies, Direction de l'Education	Lycée Gujan Mestras
	Favoriser le renouvellement des moteurs de bateaux de pêches et de barges ostréicoles en préférant les moteurs propres.	-	Nombre de moteurs remplacés Energie économisée Teq CO ₂ évitée	-	ASSIDEPA, SRCA, Etat, FEP
	Encourager les circuits courts et la diversification des activités, à travers la concertation des acteurs professionnels à Arcachon et à Bayonne (Groupes Axe 4 du FEP)	Création et structuration	Nombre de projets déposés	-	Groupes Axes 4, Etat, CG, professionnels
	Encourager la pêche sélective notamment à travers les projets portés par l'AGLIA	-	-	-	AGLIA

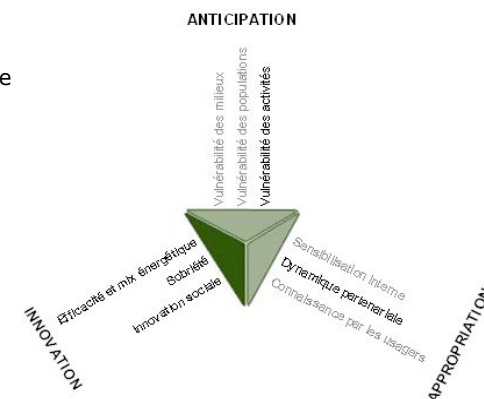
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 61 - Réduire l'impact énergétique de la formation professionnelle initiale

Pilote Direction de la Formation Professionnelle Initiale

Enjeux Avec près de 19 000 apprentis et 54 CFA proposant plus de 700 formations sur son territoire fin 2008, l'Aquitaine représente l'une des régions les plus dynamiques dans ce domaine en France. Depuis 2008, les pays européens dont la France se sont fixés des objectifs ambitieux de réduction des consommations énergétiques de 20% d'ici 2020. Dans cette optique, la formation professionnelle initiale est un levier majeur de réduction d'un point de vue énergétique.

Description Il s'agit de mettre en œuvre l'ensemble des mesures permettant de limiter l'impact énergétique de la formation professionnelle initiale à travers l'optimisation énergétique de son patrimoine, et l'incitation à une meilleure gestion énergétique.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Soutien au rapprochement du logement des apprentis et étudiants de leur lieu de formation et/ou de leur employeur, en développant l'hébergement chez l'habitant, dans les gîtes ruraux, et autres logements disponibles.	Incitation à l'utilisation des différents sites existants qui recensent l'offre de logement	Nombre d'apprentis logés chez l'habitant, en gîte ou autre	DFPI, DTIC	CFA et établissements médico-sociaux, missions locales, communes et leurs habitants, gîtes ruraux
	Recensement des différents déchets générés par les filières d'apprentissage et de formation et établissement d'un plan de réduction, réutilisation, recyclage et valorisation des déchets. <i>Cette mesure peut s'inspirer du "référentiel déchet" édité par la Région Centre.</i>	Mise en place d'un plan par établissement	% des établissements bénéficiant d'un plan	-	CFA et établissements médico-sociaux, organismes de ramassage des déchets
	Initiation d'un état des lieux (diagnostic énergétique et déperdition de chaleur) du patrimoine des CFA afin d'établir des priorités et un plan de rénovation.	Réalisation de l'état des lieux sur l'ensemble du patrimoine (2012) / 100% (2014) des CFA avec un plan d'actions	% des CFA diagnostiqués % des CFA ayant établis leur priorités et plan d'actions	-	CFA et établissements médico-sociaux, ADEME
	Test de la mise en place de Contrats de Performance Énergétique (CPE) et génération de Certificats d'Economie d'Énergie (CEE).	Ensemble des Centres de formation informés de cette démarche	Investissements réalisés (€) mW économisés Teq CO ₂ évitées	DDD	Idem

Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 61 - Réduire l'impact énergétique de la formation professionnelle initiale

État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Lancement d'un appel à projets auprès des établissements et des apprentis sur la thématique énergie / climat.	Impliquer le plus grand nombre d'apprentis dans l'ensemble des filières professionnelles	Nombre de projets soutenus Budget alloué	DDD	Idem
	Bonification des aides financières aux apprentis selon leur utilisation des transports collectifs pour les zones urbaines ou du covoiturage pour les zones rurales.	Mise en place des résultats de l'étude	Budget alloué	-	Idem

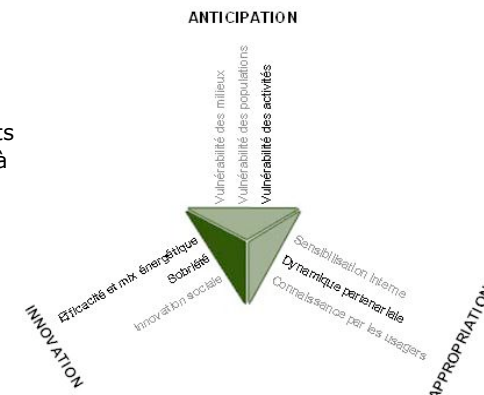
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 62 - Réduire l'impact environnemental des achats du Conseil Régional

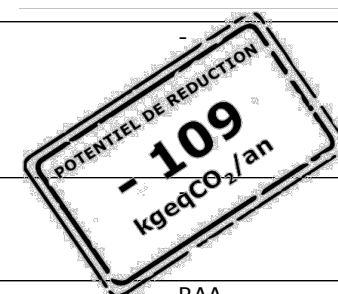
Pilote Direction de la Commande Publique

Enjeux Les achats du Conseil Régional concernent tous les aspects environnementaux du développement durable : depuis la consommation énergétique, jusqu'à la notion de consommation locale de proximité en passant par les transports. Le Conseil Régional, de par son statut public, se doit d'être exemplaire dans ces domaines en limitant l'impact environnemental de ses achats afin de répondre aux objectifs nationaux de révision progressive de ses aides publiques pour éviter qu'elles n'incitent à l'atteinte à l'environnement.

Description Il s'agit de limiter l'impact des achats régionaux sur l'environnement et le climat en règle général. Aussi, des moyens humains et financiers supplémentaires sont-ils décisifs à la mise en oeuvre de la plupart de ces mesures.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Optimisation des fréquences de livraison des fournitures courantes par l'augmentation des quantités stockées.	1 livraison par semaine	Fréquence de livraison Quantités stockées Teq CO ₂ évitées	Direction de la Logistique et du Patrimoine	-
	Standardisation des critères d'achats par type de produit, comme ce qui est déjà fait pour les fournitures, le papier, et l'ameublement.	Constitution d'une grille de critères d'achat par famille de produit / 100%	Nombre de critères % de familles d'achat standardisés	Ensemble des services du CRA	-
	Développement du processus de dématérialisation des offres de marchés publics : publication des appels d'offre (99% de téléchargement atteint en 2011) et réponse en ligne.	10% en 2014 (pour les réponses en lignes)	% de dématérialisation	-	Entreprises candidates aux marchés publics
	Développement de la plateforme d'achats collective créée en 2008 qui permet des économies d'échelle d'une part, et l'application de critères environnementaux d'autre part.	Animation de la plateforme	Fréquentation % des achats réalisés sur la plateforme Nombre de familles de produits	-	-
	Définir une cartographie des achats de la collectivité en termes d'équivalent CO ₂ émis pour les achats matériels, pour en faire ensuite un critère de sélection / notation.	Etude réalisée / objectifs de réduction validés	Teq CO ₂ évitées	DDD	-
	S'appuyer sur le Réseau Aquitain des Acheteurs responsables pour échanger les bonnes pratiques.	Participation annuelle	Nombre de participants	DDD	RAA
	Augmentation de la part de produits éco-labélisés de manière systématique dans le catalogue d'achat commun, en élaborant une solution informatique pour quantifier le pourcentage de produits éco-labélisés au total.	Passer de 50% à 60% selon l'offre	% de produits éco-labélisés (en volume financier)	-	-



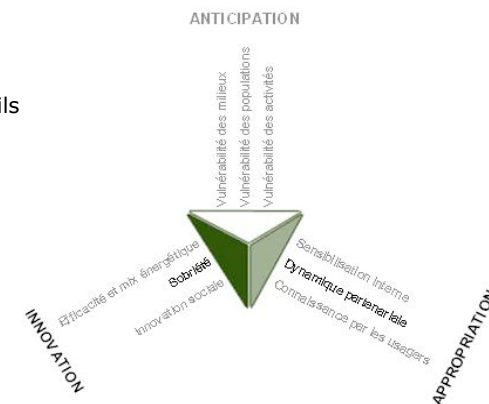
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 63 - Renforcer les éco-conditionnalités existantes sur les marchés de la communication

Pilote Direction de la Communication

Enjeux La communication occupe une place centrale dans la prise de conscience des enjeux énergétiques et climatiques : elle peut aider à faire passer des messages plus responsables, et elle doit dans le même temps prendre en compte les impacts liés à ses propres outils de communication. Tout l'enjeu consiste donc à se placer dans cette double démarche de progrès.

Description Pour ses actions de communication, la direction est amenée à passer un nombre important de marchés : affiches, journal de l'Aquitaine, stands, objets promotionnels. Chacune de ses activités a des contraintes et des enjeux environnementaux spécifiques, mais toutes se doivent de les prendre en compte au mieux.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Fixer des seuils et des exigences minimales pour les marchés (type : imprimeur Imprim'vert, papier PEFC ou équivalent).	Seuil minimum sur l'ensemble des marchés (2013)	-	Direction de la Commande Publique, DDD, SME	-
	Donner un poids aux engagements environnementaux dans les critères de notation des marchés.	Ensemble des marchés (2013)	Poids du critère DD dans la notation	Direction de la Commande Publique, DDD, SME	-

Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

3.3. Aménagement

Politiques : actions 64 à 68

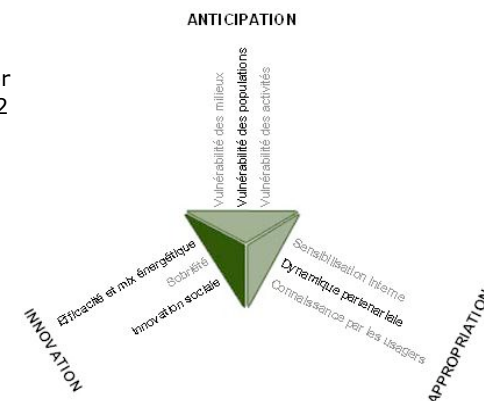
Fonctionnement interne : action 69

Action 64 - Accroître la prise en compte des enjeux climatiques et énergétiques dans les politiques d'aménagement et de développement des territoires ruraux

Pilote Délégation Projet Régional et Cohésion Sociale

Enjeux La question de l'aménagement durable des territoires est devenue majeure en Aquitaine. Une réflexion est en cours afin d'intégrer les enjeux énergie / climat dans les politiques d'aménagement et de développement des territoires ruraux. Les lois Grenelle 1 et 2 poussent les territoires à s'engager en ce sens en incitant par exemple à la généralisation des SCoT à l'ensemble des territoires d'ici 2017, au développement des écoquartiers et à la lutte contre l'étalement urbain. Afin de limiter son empreinte environnementale, la Région a ainsi décidé de s'investir pleinement dans cette démarche en favorisant l'innovation partenariale avec les pays et communautés de communes à travers les contrats de pays pluriannuels.

Description Il s'agit d'intégrer systématiquement les enjeux climatiques et énergétiques à l'ensemble des projets des territoires soutenus par la Région. Ces mesures ont pour ambition à la fois d'influencer les politiques territoriales pour les pousser à s'adapter, mais aussi de stimuler l'innovation grâce au soutien de nouveaux projets répondant aux enjeux énergie / climat.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Versement d'écoprimes dans le cadre du volet habitat des contrats de pays, - via les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et les Programmes d'Intérêt Général (PIG).	-	Montant (€) des éco primes versées / teq CO ₂ évitées	-	Pays, CDC
	Soutien aux projets de développement rural répondant aux enjeux énergétiques / climatiques dans le cadre du déploiement du programme européen LEADER. Ce programme concerne les projets autour des thématiques de l'accueil en zone rurale, de l'agriculture et des produits locaux, de la gestion de l'espace etc.	-	Nombre de projets soutenus	-	Pays, CDC
	Intégration des enjeux énergie / climat à la politique régionale d'accès aux services à la population dans les territoires ruraux, à travers : - l'apport d'un soutien financier au développement de la télémédecine en partenariat avec la Délégation des TIC afin de réduire et optimiser les déplacements de santé, - le soutien à la construction de Maisons de Santé respectant un haut niveau d'exigences environnementales en veillant à ce que le projet de santé précède et oriente le projet architectural pour donner une cohérence globale à l'action, - l'application de critères d'écoconditionnalités aux aides à l'aménagement d'équipements culturels, sportifs et enfance / petite enfance.	1) 50% sur la télémédecine 2) 50% sur les maisons de santé HQE 3) 100% sur l'application des critères d'écoconditionnalité	% des aides financières / teq CO ₂ évitées 1)% des MSP équipées en télémédecine 2)nombre de dossiers HQE bonifiés	DTIC	Pays, CDC, ADEME
	Conditionner l'aide financière au développement de Zones d'Activités Economiques (ZAE) à leur adhésion à une gestion environnementale de type Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) et encourager la mutualisation de ZAE.	100% des ZAE	% des ZAE adhérents à une gestion AEU	Ensemble des directions impliquées dans le soutien aux PCET	Pays, CDC, ADEME, ARS

Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 64 - Accroître la prise en compte des enjeux climatiques et énergétiques dans les politiques d'aménagement et de développement des territoires ruraux

État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Jouer un rôle de veille des appels à projets en lien avec la thématique énergie / climat, comme par exemple les énergies renouvelables, les réseaux de chaleur, les éco-quartiers et apporter un soutien méthodologique aux territoires dans l'élaboration de leurs candidatures.	-	Nombre d'appels à projets lancés en lien avec la thématique énergie - climat par an / teq CO ₂ évitées	DDD	ADEME
	Mise en place d'un système d'éco-conditionnalités des aides à l'animation des Opérations Collectives de Modernisation (OCM) et bonification des aides aux filières répondant aux enjeux climatiques et énergétiques, y compris via une participation financière ciblée de la Région aux opérations collectives	50% des aides conditionnées	Montant d'aides conditionnées (€) / teq CO ₂ évitées	-	Pays, CDC, Filières économiques répondant aux enjeux énergie / climat

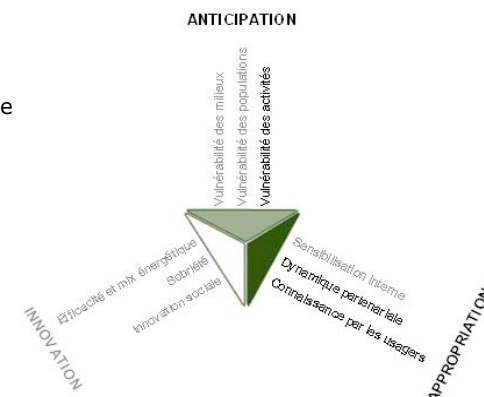
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 65 - Favoriser le partage d'expérience entre les différents territoires, pays et communautés de communes

Pilote Délégation Projet Régional et Cohésion Sociale

Enjeux La nouvelle politique régionale de l'Aquitaine, initiée en 2011, met l'accent sur la capacité des pays à fédérer et favoriser l'émergence de projets pilotes sur leur territoire. Pour y parvenir, et atteindre les objectifs de simplification, de renforcement et de verdissement des outils de planification tels que les PLU et les SCoT, la Région invite au partage d'expérience comme la diffusion de bonnes pratiques entre les différents territoires, pays et communautés de communes d'Aquitaine.

Description Il s'agit concrètement de favoriser les échanges de bonnes pratiques et de pousser à la reproduction d'actions exemplaires en termes énergétique et climatique, par la mise en place de réseaux de collectivités, la mutualisation des efforts et la diffusion de pratiques exemplaires.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	1)Apport d'un soutien en ingénierie (prestataire externe ou ingénierie interne) de SCoT et d'A21/PCET 2)Soutien à la réflexion sur les questions de mobilité dans les territoires ruraux	Création des réseaux PCET et SCoT (2012)	Nombre projets SCOT aboutis Nombre A21/PCET validés	L'ensemble des directions impliquées dans le soutien aux PCET	EPCI, Pays, CDC, ADEME
	Mise en réseau des collectivités mettant en œuvre un PCET, qu'il soit obligé - ou volontaire, en s'appuyant sur le réseau aquitain et en activant la coordination au niveau local et départemental.	-	-	DDD	ADEME
	Inventaire et classification des projets et actions exemplaires en vue de les diffuser et de les valoriser auprès de l'ensemble des territoires concernés par les Contrats de Pays. L'ambition de cette mesure est d'inciter à la reproduction de ces actions , comme par exemple "La Ruche" en Pays Médoc et "Hirondo" en Haute-Gironde.	Renforcement du rôle de Pays et Quartiers d'Aquitaine	Nombre de projets et actions listées Nombre de reproduction	DDD	Pays et CDC sous contrat de pays, PQA
	Soutien à la création de Conseils en Energie Partagé (CEP) en partenariat avec l'ADEME. Ce système permet de partager les compétences d'un technicien spécialisé sur les questions d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et de sobriété énergétique entre plusieurs collectivités.	Un CEP par pays ou par CDC	Nombre de CEP créés Teq CO ₂ évitées	-	ADEME, ALE
	Mise en réseau des Conseils de Développement et affirmation de l'investigation d'un axe de travail autour du changement climatique.	Création du réseau (2012) -	-	-	Conseils de Développement

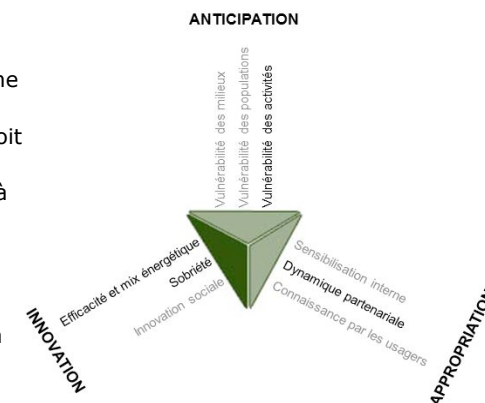
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 66 - Favoriser la mise en cohérence des politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme infra territoriales et régionales pour la réduction des GES

Pilote Direction de l'Urbanisme et du Logement

Enjeux Le secteur résidentiel représente 14% des émissions de GES en Aquitaine (2010). En parallèle, le phénomène d'étalement urbain ne cesse de s'accroître, augmentant avec lui les déplacements urbains en voiture et les émissions de GES. Ainsi l'aménagement du territoire (politique d'urbanisme, bâtiment) constitue-t-il un enjeu majeur du Grenelle de l'environnement. La réglementation prévoit notamment de créer un lien entre densité de population et niveau de desserte par les transports en commun et de généraliser les SCoT d'ici à 2017. Afin de limiter l'impact de sa politique, la Région prévoit de s'adapter et de concourir à la réduction de ses GES à travers la lutte contre l'étalement urbain, la mise en cohérence des politiques d'urbanisme et de transport et la réduction des émissions du bâtiment.

Description Il s'agit de mettre en œuvre l'ensemble des actions permettant de concourir à la réduction des émissions de GES dues au secteur résidentiel en Aquitaine : cohérence des politiques d'aménagement, articulation transport/habitat, incitation à la mutualisation et à l'efficacité énergétique.



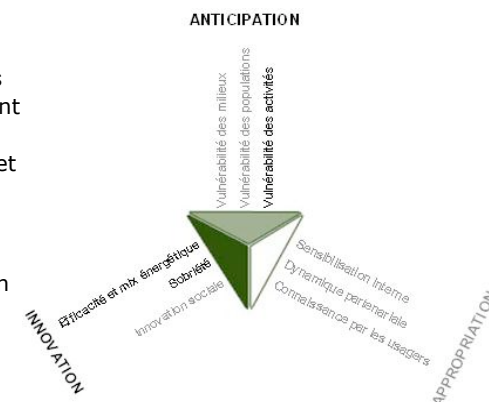
État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Elaborer une labellisation de "zones de vie multifonctionnelles" en fonction de critères à définir intégrant des considérations en termes d'habitat, d'activités économiques, de transport collectif (en s'inspirant du projet 50 000 logements sur la CUB). Mise en place de subventions spécifiques pour l'atteinte de ces critères à destination des communes volontaires.	Expérimentation de 2 zones labellisées	Nombre de communes engagées	Délégation du Projet Régional et de Cohésion Sociale	-
	Réviser les règlements d'intervention en cohérence avec les axes du Défi Aquitaine Climat. Par exemple, accompagnement à la production de logements aidés aussi bien public que privé favorisant le développement des réseaux de chaleur, l'efficacité énergétique, la production d'énergie renouvelable et une gestion raisonnée de l'eau. Une attention particulière sera donnée aux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat et Projets d'Intérêt Général en directions des propriétaires occupants impécunieux.	Elaboration d'un règlement d'intervention priorisant les axes du plan climat	Nombre de logements concernés	DDD, Délégation du Projet Régional et de Cohésion Sociale	Etat, ANAH, Bailleurs sociaux, CAF, Départements, ADEME

Action 67 - Contribuer à la réduction de l'empreinte carbone des complexes universitaires

Pilote Direction de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et du Transfert de Technologies

Enjeux En tant que collectivité territoriale, le Conseil Régional d'Aquitaine se doit de se montrer exemplaire. Les lois Grenelle vont d'ailleurs en ce sens en mettant un point d'honneur à l'exemplarité des institutions publiques en termes de prise en compte de l'environnement et des possibles conséquences sur ce dernier dans toutes ses actions. Dans ce cadre, la Région se lance dans la création d'un nouveau modèle d'université notamment à travers l'Opération Campus qui vise à modifier la vision que nous avons des universités et de leur fonctionnement.

Description Il s'agit de réduire les consommations énergétiques des bâtiments dont la construction et la rénovation sont financés par la direction de la Recherche du Conseil Régional.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Accroître le niveau de performance énergétique (réduction des consommations et recours aux énergies renouvelables) des bâtiments de recherche ou d'enseignement supérieur à construire ou réhabiliter, à travers les éco-conditionnalités des aides attribuées par le CRA et le suivi par la direction.	-	Teq CO ₂ évitées/ kWh produits	DMO	Etablissements Etat, financeurs
	Dans le cadre de l'opération Campus, favoriser la réhabilitation durable des sites de l'université de Bordeaux (bâtiments, vie étudiante et espaces publics) - réhabilitation de 400 000 m ² de locaux, - production d'énergies renouvelables - optimisation des transports.	-	Teq CO ₂ évitées/ kWh produits	DMO	SRIAUB, CDC, Etat

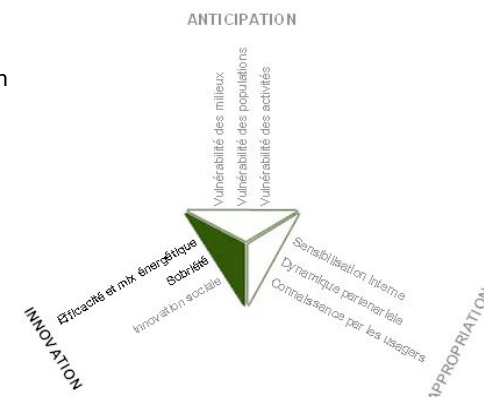


Action 68 - Mettre en place un plan régional des déchets des lycées (réduction, collecte, traitement)

Pilote Direction de l'Education

Enjeux Depuis 2001, un dispositif de collecte et d'élimination des déchets toxiques des lycées a été mis en place en Aquitaine. Au total en 2009, 27 349 kg de déchets toxiques ont été collectés et traités dans 145 lycées, soit près de 189 kilos par lycée qui ne seront pas rejetés dans la nature. En effet la volonté d'adopter une politique globale de gestion des déchets dans les établissements publics d'éducation et de se montrer exemplaire dans ces domaines, est de plus en plus grande. Ces initiatives vont dans le sens de la loi Grenelle 1 qui donne la priorité à la réutilisation, au tri, à la valorisation matière et au recyclage, en vue de réduire les quantités de déchets incinérés ou stockés de 15% d'ici 2012.

Description Il s'agit de coordonner une politique globale de gestion des déchets des lycées de la région Aquitaine. L'ambition de ces mesures est de réduire les quantités de déchets produites par les établissements et de sensibiliser les élèves à la bonne gestion et la valorisation de ces derniers.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Poursuite et optimisation de la collecte et du traitement des D3E, déchets spéciaux et DTQD sur la base des Bilans 2009 et 2010.	-	Poids des D3E récoltés % annuel de la récolte	Service ESS	ARF, Organisme de ramassage des déchets
	Finalisation du travail d'identification des déchets produits par les lycées (gros déchets et déchets marginaux) afin d'établir une typologie par filière.	-	% de déchets réutilisés % de déchets recyclés	Service ESS	ARF, Organisme de ramassage des déchets
	Définition des conditions d'extension de l'installation de composts ou lombricomposts dans la majorité des lycées sur la base des résultats des études pilotes menées en Pyrénées-Atlantiques et en Lot-et-Garonne.	100% d'établissements équipés	% d'établissements utilisant le compost	DDD	DRAAF, Organisme de ramassage des déchets, ADEME

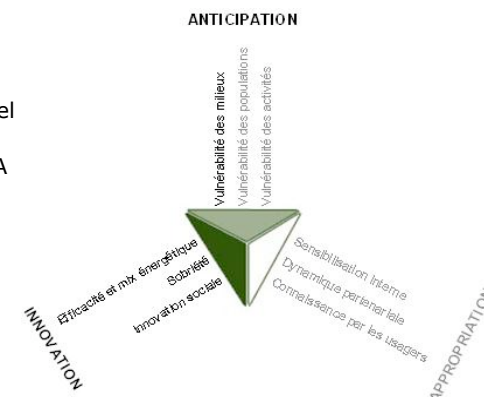
Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 69 -Améliorer les performances environnementales du port de Bayonne

Pilote Direction Infrastructures et Logistiques

Enjeux Depuis le 1^{er} août 2006, la région Aquitaine est propriétaire du port de Bayonne et assure les compétences d'aménagement et de gestion de ce port. Depuis cette acquisition, la Région a engagé une politique d'investissement sur les infrastructures et le matériel en vue de favoriser son développement. Face aux enjeux environnementaux, mis en exergue par le Grenelle de la Mer, de nouveaux objectifs ont été fixés comme la diminution de 20% des émissions de GES et le développement des énergies marines. A travers une politique de protection plus active vis-à-vis de l'environnement maritime, l'Aquitaine a pour ambition de devenir exemplaire que ce soit en terme énergétique, climatique ou encore technologique.

Description Il s'agit de mettre en place des actions concrètes en faveur de l'environnement dans le port de Bayonne; à la fois pour réduire l'impact carbone du port et pour s'adapter aux effets du changement climatique en innovant et développant de nouvelles infrastructures. Ces mesures ont pour ambition de faire du port de Bayonne un modèle de port propre.



État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Mener des études d'impact systématiques au-delà des obligations pour les opérations menées par le Conseil Régional, avec grille d'analyse RST02 développée par le Centre d'Etude Technique de l'Equipeement (CETE) de l'Ouest dans une approche développement durable et en prenant également en compte les coûts de démolition des ouvrages construits.	Etudes systématiques	% études menées sur les opérations	-	-
	Imposer des éco-socio-conditionalités à la maîtrise d'œuvre, comprenant: - l'application de critères environnementaux dans la sélection et le choix des entreprises tels que durée de travaux et périodes évitant certaines périodes de reproduction de poissons, - la mise en place de chantier propre en exigeant un Plan d'Assurance Qualité Environnemental non-obligatoire (PAQE), - l'intégration en amont, dans les cahiers des charges de travaux, de réflexions sur les produits ou matériaux à employer par les entreprises (ex: granulats artificiels), - un suivi environnemental des travaux (avant/pendant/après) au travers des mesures bactériologiques, de turbidité, des matières en suspension dans l'Adour en coordination avec la DDASS et les services de la police de l'eau,	A définir	Mesures de la qualité de l'eau Nombre d'heures d'insertion par l'emploi	-	DDASS, Services de la police de l'eau
	Mettre en place un plan déchet pour la récupération systématique des déchets liés aux activités des bateaux amarrés, en organisant notamment la collecte systématique et le tri des déchets ménagers (délégation à la CCI de Bayonne)	A définir	Tonnes par type de déchets collectés	-	CCI de Bayonne
	Favoriser les transports propres du personnel du SDEPB par l'achat de vélos électriques.	Achat des vélos (2012)	Nombre de vélos à disposition Teq CO ₂ évitées	-	-

Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

Action 69 -Améliorer les performances environnementales du port de Bayonne

État d'avancement	Mesures	Objectifs 2014	Indicateurs	Partenaires internes	Partenaires externes
	Imposer des règles strictes et exemplaire pour la construction de toutes nouvelles extensions appartenant à la Région sur le site portuaire. Différentes options seront envisagées: BBC, énergie positive etc.	Application systématique du nouveau cahier des charges	Teq CO ₂ évitées	-	-
	Participer à l'observatoire de la qualité de l'eau de l'Adour afin de: - améliorer la connaissance sur les milieux aquatiques - veiller à la qualité de l'eau pour une meilleure prise en compte dans le cadre des futurs travaux d'infrastructures.	Participation (2012)	-	-	DDASS, Services de la police de l'eau
	Poursuivre le financement du ramassage des déchets échoués le long de l'estuaire et plus particulièrement sur les plages. Ce ramassage est effectué par une entreprise d'insertion et se fait avec un tri des différents déchets.	Augmentation continue	Tonnes de déchets ramassées	-	Collectivités locales, CCI de Bayonne

Légende: Nouvelle action  Phase étude  Phase pilote  En cours  Phase évaluation 

ANNEXES

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les référents développement durable qui ont grandement contribué à l'élaboration de ces actions. Leur aide, leur persévérance et leur bonne humeur ont été cruciales au succès du Défi Aquitaine Climat. Merci également à tous les agents qui ont pris de leur temps pour contribuer à ce Défi, et aux directeurs qui ont accepté de nous recevoir pour faire avancer les choses.

Direction	Référents Développement durable
Affaires européennes et internationales	Florence Glantenay
Agriculture, Agroalimentaire, Forêt, Mer	Françoise Roiné
Aménagement, Transports, Urbanisme, Logement	Gaëlle Cerqueira
Commande publique	Delphine Valentin
Communication	Mathilde Pradier
Culture et Patrimoine	Maryse Lafenêtre
Développement durable	Sophie Kerloch
Développement industriel	Marthe Broquet
Education	Jean-Christophe Mazurie
Formation professionnelle continue	Michèle Duprat
Formation professionnelle initiale	Hélène Michel
Jeunesse, Sport et Solidarité	Rémy Léonard et Philippe Gomis
Logistique et Patrimoine	Jérôme Jonet et Jean-Michel Lafenetre
Maîtrise d'ouvrage	Sylviane Ranoux
Petites entreprises et Economie solidaire	Simon Peyrard
Projet Régional et Cohésion sociale	Emilie Congiu-Balleste
Recherche	Hélène Boisserie
Ressources Humaines et Relations sociales	Marie-Christine Boutreau
Système d'Information	Olivier Ripon
Technologies d'Information et de Communication	Véronique Castevert
Tourisme	Olivier Roux

Ce plan doit également beaucoup au sérieux, aux idées, à l'implication et au travail sans relâche du cabinet Presqu'île. Un grand merci donc à Anne-Laure Bedu, Alicia Beillon, Mathieu Bégaud et Sian Gadafi pour leur soutien sans faille.

LISTE DES ACRONYMES

AACC	Association des Agences de Conseil en Communication
AAPRA	Agence Aquitaine de Promotion Agroalimentaire
ADEISO	Association pour le Développement de l'Electronique et de l'Informatique dans le Sud-Ouest
ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ADIE	Association pour le Droit à l'Initiative Economique
AEU	Approche Environnementale de l'Urbanisme
AFAHC	Association Française Arbres et Haies Champêtres
AFNOR	Association Française de NORmalisation
AGIR	Agro-Alimentaire Innovation Recherche
AGLIA	Association du Grand Littoral Aquitain
ALE	Agence Locale de l'Energie
ANAé	Association nationale des agences-conseil en événements
ANAH	Agence NAtionale de l'Habitat
AOC	Appellation d'Origine Contrôlée
AOT	Association Organisatrice de Transport
APEM	Assemblée Pyrénéenne d'Economie Montagnarde
APESA	Association pour l'Environnement et la Sécurité en Aquitaine
ARBIO	Association Interprofessionnelle Bio Régionale
ARDIA	Association Régionale pour le Développement des Industries Alimentaires d'Aquitaine
AREA	Agriculture Respectueuse de l'Environnement en Aquitaine
ARF	Association des Régions de France
ARS	Agence Régionale de la Santé
ASSIDEPA	Association Interprofessionnelle pour le Développement de la Pêche Artisanale
ATT	Agent Technique Territorial
BBC	Bâtiment Basse Consommation
BGI	Bordeaux Gironde Investissement
BP2S	Bureau de Promotion du Shotsea Shipping
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAPEB	Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CCIR	Chambre de Commerce et d'Industrie de Région
CCRRDT	Comité Consultatif Régional pour la Recherche et le Développement Technologique
CDC	Communauté de Commune
CDOS	Comité Départemental Olympique et Sportif
CEE	Certificats d'Economie d'Energie
CEF	Centre Européen de Fret
CEP	Conseil en Energie Partagé
CERTU	Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques
CFA	Centre de formation des Apprentis
CG	Conseil Général
CLER	Comité de Liaison Energies Renouvelables
CMA	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
CMARA	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Région Aquitaine

CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CNIDEP	Centre National d'Innovation pour le Développement durable et l'Environnement dans les Petites entreprises
COBAS	Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Sud
COM	Contrats d'Objectifs et de Moyens
CPE	Contrat de Performance Energétique
CPRDFP	Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles
CROS	Comité Régional Olympique et Sportif
CRPF	Centre Régionaux de la Propriété Forestière
CTIFL	Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes
CUB	Communauté Urbaine de Bordeaux
CUMA	Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole
DD	Développement Durable
DD (référents)	Personne en charge des questions de développement durable au sein de chacune des directions du Conseil Régional
DDASS	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
DDD	Direction du Développement Durable du Conseil Régional
DEEE	Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DGA	Direction Générale de l'Armement
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DMO	Direction de la Maîtrise d'Ouvrage du Conseil Régional
DPE	Diagnostics de Performance Energétique
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement
DRH	Direction des Ressources Humaines du Conseil Régional
DRJSCS	Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale
DSI	Direction du Système d'Information du Conseil Régional
DTQD	Déchets Toxiques en Quantité Dispersée
ECLA	Ecrit Cinéma Livre Audiovisuel - portail aquitain des professionnels de l'écrit, de l'image et de la musique
EDD	Education au Développement Durable
ENT	Espace Numérique de Travail
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
EPEAT	Écolabels concernant le cycle de vie du matériel informatique (Electronic Product Environmental Assessment Tool ; Outil de mesure environnemental des produits électroniques)
ESS	Economie Sociale et Solidaire
FAF	Fonds d'Assurance Formation
FCBA	Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement
FEADER	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
FEP	Fonds Européen pour la Pêche
FFB	Fédération Française du Bâtiment
FIBA	Fédération des Industries du Bois d'Aquitaine
FRCAA	Fédération Régionale des Coopératives Agricoles d'Aquitaine
GDSAA	Groupement de Défense Sanitaire Aquacole d'Aquitaine
GES	Gaz à Effet de Serre
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GIP	Groupement d'Intérêt Public

GIP ATGeRI	Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques
HQE	Haute Qualité Environnementale
IAA	Industries Agro-Alimentaires
IAE	Insertion par l'Activité Economique
IFREMER	Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
INEF4	Institut National d'Excellence Facteur 4
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
ITE	Installations Terminales Embranchées
ITERG	Institut des Corps Gras (Anciennement Institut d'Etude Technique et de Recherche sur les corps Gras)
LEADER	Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale
LED-OLED	Systèmes d'éclairage économe en énergie (diode électroluminescente, diode électroluminescente organique)
LGV	Ligne à Grande Vitesse
MAAP	Mission Agro-Alimentaire Pyrénées
MEDDTL	Ministère de l'Environnement, du Développement Durable, du Transport et du Logement
MO	Maître d'œuvre
Mt	Millions de tonnes
Nb	Nombre
Nrg4SD	Network of régional governments For Sustainable Development (Réseau de gouvernements régionaux pour un Développement Durable)
OCM	Opération Collective de Modernisation
OF	Organismes de Formation
OIC	Outils Impact Carbone
ONF	Office National des Forêts
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OP	Organismes Professionnels
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
OPAH	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
OPCA	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
OTeN	Observatoire des Territoires Numériques
PAC	Politique Agricole Commune
PCET	Plans Climat-Energie Territoriaux
PGE	Plan de Gestion d'Etiage
PIG	Programme d'Intérêt Général
PIGMA	Plateforme de l'Information Géographique Mutualisée en Aquitaine
PLU	Plan Local de l'Urbanisme
PNR	Parc Naturel Régional
PO	Programme Opérationnel
PQA	Pays et Quartiers d'Aquitaine
PV	Solaire PhotoVoltaïque
R&D	Recherche & Développement
RAA	Réseau des Achats publics responsables en Aquitaine
RAMA	Réseau Aquitain des Musiques Actuelles
RFF	Réseau Ferré de France
ROME	Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises

SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAIA	Services Académiques de l'Inspection de l'Apprentissage
SAU	Surface Agricole Utile
SCIC	Société Coopérative d'Intérêt Collectif
SCOP	Société Coopérative et Participative
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SEL	Systèmes d'Echanges Locaux
SIAE	Structures d'insertion par l'Activité Economique
SME	Système de Management Environnemental et SME interne au Conseil Régional
SRCAA	Section Régionale Conchylicole Arcachon Aquitaine
SRCAE	Schéma Régional Climat Air Energie
SRIAUB	Société de Réalisation Immobilière et d'Aménagement de l'Université de Bordeaux
TBC	Tram et Bus de la Communauté Urbaine de Bordeaux
TCS	Techniques Culturelles Simplifiées
TCSL	Techniques Culturelles Sans Labour
Tep	Tonnes équivalent pétrole
Teq	Tonnes équivalent
TER	Train Express Régional
THD	Très Haut Débit
TIC	Techniques de l'Information et de la Communication
TPE	Très Petite Entreprise
UE	Union Européenne
UMIHRA	Union des métiers et des industries de l'hôtellerie de la Région Aquitaine
ZAE	Zone d'Activité Economique

BIBLIOGRAPHIE UTILISÉE POUR LE CALCUL DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE EVITÉES ET STOCKÉES*

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (2011) *Analyse comparée des impacts environnementaux de la communication par voie électronique, Présentation des résultats*

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (2010) *Guide des Facteurs d'Emissions V6.1 Calcul des facteurs d'émissions et sources bibliographiques utilisées*

Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie et ATEMA Conseil (2010) *Caractérisation de services et usages de covoiturage en France : Quels impacts sur l'environnement, quelles perspectives d'amélioration ?*

Centres Régionaux de la Propriété Forestière et Caisse Des Dépôts Climat (en cours) *Etude pour l'estimation du potentiel de stockage du Fond Aquitaine Carbone*

Deloitte, Positivéco et Ingenerma (2011) *Etude de marché fonds d'investissement carbone aquitain*

Direction Régionale de l'Equipeement Aquitaine (2006) « *Chapeau multimodal* » *Les transports sur le corridor multimodal Atlantique" Constat et perspectives*

Commission particulière du débat public (2007) *Compte-rendu du débat public – projet ferroviaire Bordeaux-Espagne*

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement, et du Logement (2011) *Les émissions de gaz à effet de serre et de polluants locaux dues aux transports en Aquitaine Bilan et volet prospectif à 2020*

* Les chiffres présentés dans ce document tiennent à exprimer un « potentiel de réduction » ou un « potentiel de stockage » et ne n'ont en aucun cas un caractère opposable. Nous tenons aussi à préciser que les résultats sont présentés avec la plus grande prudence, et prennent en compte des hypothèses basses dès lors que cela est possible.

LISTE DES PLANS CLIMAT-ENERGIE EN COURS OU DEJA ADOPTES EN AQUITAINE

Echelon	Collectivité
Conseil Régional	Conseil Régional d'Aquitaine
Conseils Généraux	Conseil Général de la Dordogne
	Conseil Général de la Gironde
	Conseil Général des Landes
	Conseil Général du Lot-et-Garonne
	Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques
Communautés d'agglomérations	Communauté d'agglomération périgourdine
	Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées
	Communauté d'agglomération Côte Basque-Adour
	Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Sud
	Val de Garonne Agglomération
	Communauté d'agglomération d'Agen
	Communauté d'agglomération du Marsan
	Communauté d'agglomération du Grand Dax
Communautés urbaines	Communauté urbaine de Bordeaux
Pays	Pays du Val d'Adour
	Pays Basque
	Pays du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre
	Pays Adour Chalosse Tursan
	Pays de la Haute-Gironde
Communautés de Communes	Communauté de communes du Libournais
	Communauté de communes Sud Pays Basque
Parcs Naturels Régionaux	Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
	Parc Naturel Régional Périgord-Limousin
Communes	Commune de Bordeaux
	Commune de Bègles
	Commune de Pessac
	Commune de Mérignac

Note : seuls les plans climat-énergie territoriaux ont été listés ici ; cette liste ne présage pas des actions énergie-climat contenues dans des agendas 21 ou d'une collectivité qui aurait pu être oubliée.

MEMBRES DU RESEAU AQUITAIN DES ACHETEURS RESPONSABLES

Type	Département	Organisme
Com, Agglo	24	Communauté d'Agglomération Périgourdine
Com, Agglo	33	Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud
Com, Agglo	33	Communauté Urbaine de Bordeaux
Com, Agglo	40	Communauté d'Agglomération du Grand Dax
Com, Agglo	40	Communauté d'Agglomération du Marsan
Com, Agglo	47	Communauté d'Agglomération d'Agen
Com, Agglo	64	Communauté d'Agglomération de Bayonne Anglet Biarritz
Com, Agglo	64	Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées
Com de Com	24	Communauté de Communes Astérienne Isle et Vern
Com de Com	24	Communauté de communes de Bergerac Pourpre
Com de Com	24	Communauté de Communes de la Dordogne Eyraud Lidoire
Com de Com	24	Communauté de communes d'Isle Manoire en Périgord
Com de Com	24	Communauté de Communes Dordogne Eyraud Lidoire
Com de Com	24	Communauté de Communes du Sarladais
Com de Com	24	Communauté de communes Isle et Double
Com de Com	24	Communauté de communes Sarlat - Périgord Noir
Com de Com	33	Communauté de Communes Bourg en Gironde
Com de Com	33	Communauté de Communes Captieux Grignols
Com de Com	33	Communauté de Communes Cestas Canéjan
Com de Com	33	Communauté de Communes de Castillon Pujols
Com de Com	33	Communauté de Communes de la Point du Médoc (Nord Médoc)
Com de Com	33	Communauté de Communes de l'Estuaire
Com de Com	33	Communauté de Communes de Montesquieu
Com de Com	33	Communauté de Communes de Saint Savin
Com de Com	33	Communauté de Communes des Coteaux Bordelais
Com de Com	33	Communauté de Communes des Portes de l'Entre Deux Mers
Com de Com	33	Communauté de Communes du Bassin d'Arcachon Nord Atlantique
Com de Com	33	Communauté de Communes du canton de Blaye
Com de Com	33	Communauté de Communes du Canton de Fronsac
Com de Com	33	Communauté de Communes du Canton de Guitres
Com de Com	33	Communauté de Communes du canton de Villandraut
Com de Com	33	Communauté de Communes du Centre Médoc
Com de Com	33	Communauté de Communes du Cœur de Médoc
Com de Com	33	Communauté de Communes du Créonnais
Com de Com	33	Communauté de Communes du Cubzaguais
Com de Com	33	Communauté de Communes du Libournais
Com de Com	33	Communauté de Communes du Nord Libournais
Com de Com	33	Communauté de Communes du Pays de Coutras
Com de Com	33	Communauté de Communes du Pays de Foyen
Com de Com	33	Communauté de Communes du Pays de Langon
Com de Com	33	Communauté de Communes du Réolais
Com de Com	33	Communauté de Communes du Secteur de Saint Loubès
Com de Com	33	Communauté de Communes du Sud Libournais
Com de Com	33	Communauté de Communes du Val de L'Eyre
Com de Com	33	Communauté de Communes du Vallon de l'Artolie
Com de Com	33	Communauté de Communes Médoc Estuaire
Com de Com	33	Communauté de Communes Médullienne
Com de Com	33	Communauté de Communes Vallon de l'Artolie

Com de Com	40	Communauté de Communes de Villeneuve de Marsan
Com de Com	40	Communauté de Communes d'Aire sur Adour
Com de Com	40	Communauté de Communes de Maremne Adour Côte Sud
Com de Com	40	Communauté de Communes de Mimizan
Com de Com	40	Communauté de Communes de Montfort en Chalosse
Com de Com	40	Communauté de Communes des Grands Lacs
Com de Com	40	Communauté de Communes du Cap de Gascogne
Com de Com	40	Communauté de Communes du Grand Dax
Com de Com	40	Communauté de Communes du Pays d'Albret
Com de Com	40	Communauté de Communes du Pays d'Orthe
Com de Com	40	Communauté de Communes du Pays Tarusate
Com de Com	40	Communauté de Communes du Seignanx
Com de Com	47	Com Com Val de Garonne
Com de Com	47	Communauté de communes de Duras
Com de Com	47	Communauté de Communes du Confluent
Com de Com	47	Communauté de Communes du Fuméolais
Com de Com	47	Communauté de Communes du Pays de Lauzun
Com de Com	47	Communauté de Communes du Val d'Albret
Com de Com	47	Communauté de Communes du Val de Garonne
Com de Com	47	Communauté de Communes du Villeneuvois
Com de Com	64	Communauté de Communes de Garazi Baïgori
Com de Com	64	Communauté de Communes de la Vath Vielha
Com de Com	64	Communauté de Communes de Lacq
Com de Com	64	Communauté de Communes de Lembeye
Com de Com	64	Communauté de Communes de Miey de Béarn
Com de Com	64	Communauté de Communes des Luys, Gabas, Souye et Lees
Com de Com	64	Communauté de Communes du Pays de Soule Xiberoa
Com de Com	64	Communauté de Communes du Pays d'Hasparren
Com de Com	64	Communauté de Communes du Piemont Oloronais
Com de Com	64	Communauté de Communes Sud Pays-Basque
CG et CR	24	Conseil Général de la Dordogne
CG et CR	33	Conseil Général de la Gironde
CG et CR	40	Conseil Général des Landes
CG et CR	47	Conseil Général du Lot et Garonne
CG et CR	64	Conseil Général des Pyrénées Atlantiques
CG et CR	Aq	Conseil Régional d'Aquitaine
Commune	24	Mairie de Bergerac
Commune	24	VILLE DE BOULAZAC
Commune	24	VILLE DE PERIGUEUX
Commune	24	VILLE DE RIBERAC
Commune	24	VILLE DE SARLAT
Commune	24	VILLE DE THIVIERS
Commune	33	Mairie de Bordeaux
Commune	33	MAIRIE DE CADAUJAC - Conseillère municipale
Commune	33	Mairie de Floirac
Commune	33	Mairie de Prignac et Marcamps
Commune	33	MAIRIE DE SAINT AUBIN DE MEDOC
Commune	33	Mairie de Saint Médard en Jalles
Commune	33	Mairie de Saint-Aubin de Médoc
Commune	33	mairie de Saint-Estèphe
Commune	33	VILLE d'ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
Commune	33	VILLE DE AMBARES ET LAGRAVE
Commune	33	VILLE DE ARCACHON

Commune	33	VILLE DE BASSENS
Commune	33	VILLE DE BEGLES
Commune	33	VILLE DE BLANQUEFORT
Commune	33	VILLE DE BRUGES
Commune	33	VILLE DE CADAUJAC
Commune	33	VILLE DE CANEJAN
Commune	33	VILLE DE CARBON BLANC
Commune	33	VILLE DE CASTILLON LA BATAILLE
Commune	33	VILLE DE CAVIGNAC
Commune	33	VILLE DE CENAC
Commune	33	VILLE DE CENON
Commune	33	VILLE DE CESTAS
Commune	33	VILLE DE COUTRAS
Commune	33	VILLE DE EYSINES
Commune	33	VILLE DE FLOIRAC
Commune	33	VILLE DE GRADIGNAN
Commune	33	VILLE DE GUJAN-MESTRAS
Commune	33	VILLE DE LA TESTE DE BUCH
Commune	33	VILLE DE LE BOUSCAT
Commune	33	VILLE DE LIBOURNE
Commune	33	VILLE DE LORMONT
Commune	33	VILLE DE MACAU
Commune	33	VILLE DE MARCHEPRIME
Commune	33	VILLE DE MERIGNAC
Commune	33	VILLE DE PESSAC
Commune	33	VILLE DE SAINT ANDRE DE CUBZAC
Commune	33	VILLE DE SAINT AUBIN DE MEDOC
Commune	33	VILLE DE SAINT AVIS SAINT NAZAIRE
Commune	33	VILLE DE SAINT JEAN D'ILLAC
Commune	33	VILLE DE SAINT LOUBES
Commune	33	VILLE DE SAINT MEDARD DE GUIZIERES
Commune	33	VILLE DE SAINT MEDARD EN JALLES
Commune	33	VILLE DE SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND
Commune	33	VILLE DE TALENCE
Commune	33	VILLE DE VERAC
Commune	33	VILLE DE VILLENAVE D'ORNON
Commune	33	VILLE DU HAILLAN
Commune	33	VILLE DU PORGE
Commune	33	VILLE DU TAILLAN MEDOC
Commune	40	VILLE D'AIRE SUR ADOUR
Commune	40	VILLE DE BISCAROSSE
Commune	40	VILLE DE DAX
Commune	40	VILLE DE MIMIZAN
Commune	40	VILLE DE MONT DE MARSAN
Commune	40	VILLE DE MONTFORT EN CHALOSSE
Commune	40	VILLE DE MORCENX
Commune	40	VILLE DE PONTONX SUR L'ADOUR
Commune	40	VILLE DE SAINT PAUL LES DAX
Commune	40	VILLE DE SAINT SEVER
Commune	40	VILLE DE TARNOS
Commune	47	Mairie de Tonneins
Commune	47	VILLE DE AGEN
Commune	47	VILLE DE CAHUZAC

Commune	47	VILLE DE FEUGAROLLES
Commune	47	VILLE DE MARMANDE
Commune	47	VILLE DE VILLENEUVE DE DURAS
Commune	47	VILLE DE VILLENEUVE SUR LOT
Commune	64	VILLE DE ANGLET
Commune	64	VILLE DE BAYONNE
Commune	64	VILLE DE BIARRITZ
Commune	64	VILLE DE BILLERE
Commune	64	VILLE DE HENDAYE
Commune	64	VILLE DE LESCAR
Commune	64	VILLE DE LONS
Commune	64	VILLE DE MORLANNE
Commune	64	VILLE DE OLORON STE MARIE
Commune	64	VILLE DE ORTHEZ
Commune	64	VILLE DE PAU
Commune	64	VILLE DE SAINT JEAN DE LUZ
Syndicat	24	Pays Périgord Vert
Syndicat	24	SDIS 24
Syndicat	24	SMCTOM de Ribérac
Syndicat	24	SMD3
Syndicat	33	Office de tourisme entre 2 mers
Syndicat	33	Pays des Landes de Gascogne
Syndicat	33	Pays Haut entre 2 Mers
Syndicat	33	Pays Haute Gironde
Syndicat	33	Pays Médoc
Syndicat	33	Pays Rives de Garonne
Syndicat	33	SEMOCTOM CENAC
Syndicat	33	SIREC Syndicat Intercommunal de Restauration Collective CENON-FLOIRAC
Syndicat	33	SIVOM du Haut Médoc
Syndicat	33	SIVU Bordeaux-Mérignac
Syndicat	33	SMICVAL du Libournais Haute Gironde
Syndicat	33	Syndicat mixte de la Grande Dune du Pilat
Syndicat	33	Syndicat mixte du Pays Cœur Entre 2 Mers
Syndicat	33	Syndicat Mixte du Pays Médoc
Syndicat	40	Pays Adour Landes Océanes
Syndicat	40	Pays ALO
Syndicat	40	Pays Landes de Gascogne
Syndicat	40	SDIS 40
Syndicat	40	SICTOM DU MARSAN
Syndicat	40	SIETOM de Chalosse
Syndicat	40	SITCOM Côte Sud des Landes
Syndicat	40	SYDEC- Syndicat d'Equipement des Communes des Landes
Syndicat	40	Syndicat mixte Agence landaise pour l'informatique
Syndicat	40	Syndicat Mixte Départemental d'Equipement des Communes des Landes (SYDEC)
Syndicat	47	Office de Tourisme Pays de Duras
Syndicat	47	Pays Val de Garonne Gascogne
Syndicat	47	SICTOM d'Aiguillon
Syndicat	64	Pays du Grand Pau
Syndicat	64	Syndicat Mixte du Pays de Lacq